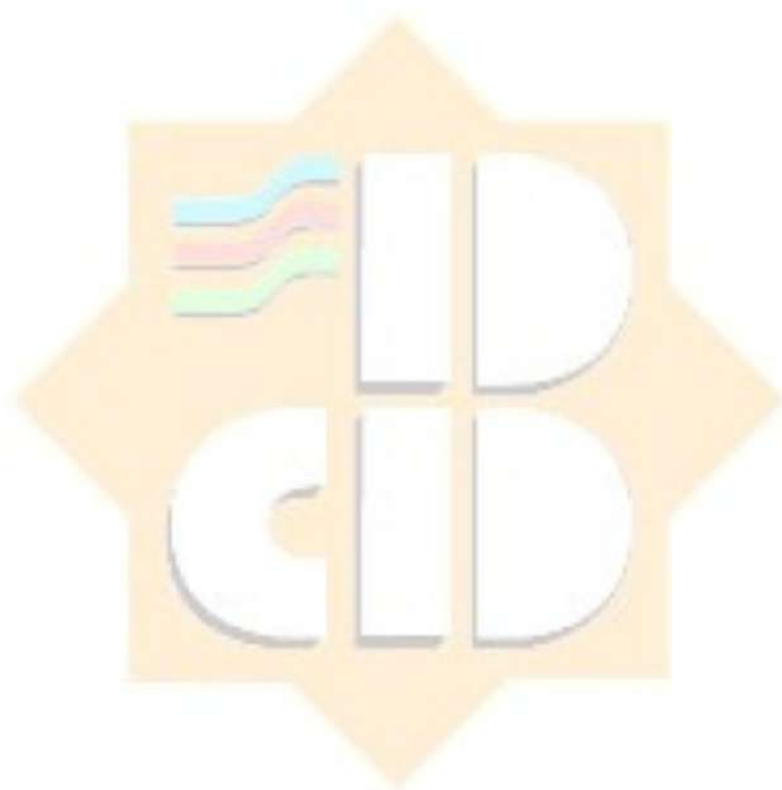




RAPPORT ANNUEL 2024

BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI



Banque Centrale de Djibouti



RAPPORT ANNUEL

2024

Table des matières

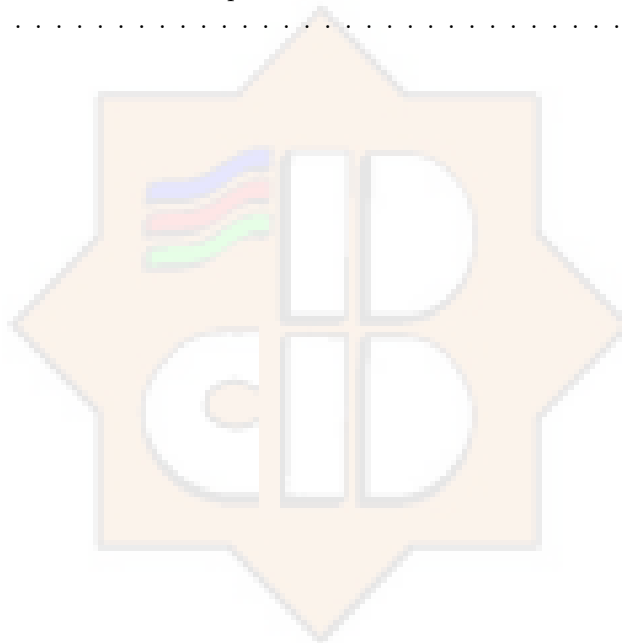
Liste des graphiques	iv
Liste des tableaux	v
Glossaire	vii
PRÉFACE DU GOUVERNEUR	1
SYNTHESE DU RAPPORT	2
I ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL ET LA SITUATION DE L'ÉCONOMIE DJIBOUTIENNE	4
1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL	5
1 LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE	5
1.1 Économies avancées	5
1.2 Pays émergents et en développement	6
1.3 Économies africaines	6
1.4 Économies de la sous-région	7
2 L'ÉVOLUTION DE L'INFLATION ET DES PRIX DES PRODUITS DE BASE	7
2 ÉCONOMIE DJIBOUTIENNE	9
1 LE SECTEUR PRIMAIRE	9
1.1 L'agriculture	10
1.2 L'élevage	11
1.3 La Pêche	11
2 LE SECTEUR SECONDAIRE	12
2.1 L'énergie électrique	12
2.2 L'eau	12
3 LE SECTEUR TERTIAIRE	12
3.1 Le trafic portuaire	12
3.2 Le transport aérien	13
3.3 Le transport routier	14
3.4 Le secteur touristique	14
II LE BUDGET, LA MONNAIE ET LE SECTEUR EXTÉRIEUR	15
3 LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES	16
1 LES RECETTES ET DONES	17
1.1 Les recettes intérieures	17
1.2 Les dons	18
2 LES DÉPENSES TOTALES	19
2.1 Les dépenses courantes	19
2.2 Les dépenses d'investissements	20

3	LE SOLDE BUDGÉTAIRE	20
4	LA MONNAIE ET LE CRÉDIT	22
1	LA MONNAIE	22
1.1	La masse monétaire	22
1.2	Les principales contreparties de la masse monétaire	23
2	LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	26
2.1	Les emplois	26
2.2	Les ressources	27
2.3	Les dépôts selon leur nature	27
2.4	Les dépôts selon les devises et les différentes catégories de déposants	28
2.5	L'évolution de la rémunération des dépôts	28
3	LES CONCOURS BANCAIRES	29
3.1	Répartition des concours bancaires selon leur durée	29
3.2	Répartition des concours bancaires selon la devise et les bénéficiaires	29
3.3	Évolution du coût du crédit	30
5	ÉVOLUTION DE LA STABILITÉ FINANCIÈRE	31
1	Évolution du secteur financier	31
2	Situation des risques	32
2.1	Fonds propres et solidité financière des banques	32
2.2	Évolution des créances en souffrance	32
2.3	Evolution de la liquidité des banques	33
3	La rentabilité des banques	34
6	LE SECTEUR EXTERIEUR	36
1	LA BALANCE DES PAIEMENTS	36
1.1	Le compte courant	36
1.2	La balance commerciale	37
1.3	La balance des services	37
1.4	La balance des revenus	38
1.5	La balance des transferts	38
1.6	Le compte de capital	38
1.7	Le compte des opérations financières	38
2	LA POSITION EXTÉRIEURE GLOBALE	39
3	LA DETTE PUBLIQUE EXTÉRIEURE	40
3.1	L'encours de la dette	40
3.2	Le service de la dette	42
III	LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE CENTRALE	43
1	LA GOUVERNANCE DE LA BANQUE CENTRALE	44
1.1	Conseil d'administration	44
1.2	Direction	44
1.3	Organes de contrôle	44
2	LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION	46
2.1	Effectif	46
2.2	Formation professionnelle	46
3	LE SERVICE DE CAISSE	47
3.1	Activités du service	47
3.2	Les billets émis	47
4	LA DIRECTION DES STATISTIQUES MONÉTAIRES ET DE LA BALANCE DES PAIEMENTS	47
4.1	Principales activités de la Direction	47
4.2	Refonte en cours du Registre des suretés mobilières et de la mise en place du crédit-bail à Djibouti	48
4.3	Projet de mise en place des réserves obligatoires	48
4.4	Projet PAREFID	49
5	Le Service Comptable et Financier	50
6	LA DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS	51

6.1	Réorganisation du Service de Renseignements Financiers en une Agence « Autonome »	51
6.2	Les Développements récents	52
6.3	Engagements et efforts continus de la République de Djibouti pour répondre aux recommandations du GAFIMOAN	53
6.4	Formations	54
7	LA DIRECTION DES ETUDES	55
8	LA DIRECTION DE LA SUPERVISION BANCAIRE	56
8.1	Organisation de la Direction de la Supervision Bancaire (DSB)	56
8.2	Les activités courantes de la DSB	56
8.3	Instruction des dossiers d'agrément	56
9	LA DIRECTION DU SYSTÈME ET DES MOYENS DE PAIEMENT	58
10	FAITS MARQUANTS	58
10.1	Fermeture temporaire de la chambre de compensation manuel	59
10.2	Une plateforme SCEFTI	59
10.3	Travaux d'interconnexion au SYRAD et les banques initiées	59
10.4	Amélioration de la résilience du système national de paiement	60
11	Évolution de l'activité des systèmes de paiement	60
11.1	Fonctionnement du Système RTGS	61
11.2	Fonctionnement de la Télé compensation	61
12	Perspectives	62

ANNEXES

64



Liste des graphiques

1.1	Évolution du PIB mondial 2000-2025 en %	5
2.1	Évolution du PIB et de l'inflation 2018-2022	9
2.2	Évolution du cheptel suivi et traité 2020 – 2024	11
3.1	Évolution des recettes totales, et la part des dons 2020-2024 (<i>en millions FDJ</i>)	17
3.2	Évolution des dépenses, 2020-2024	19
3.3	Évolution du déficit global, base ordonnancement, 2019-2023	20
3.4	Le financement du déficit 2019- 2023 (en millions FDJ)	20
5.1	Evolution des fonds propres nets en millions FDJ (2022-2024)	32
5.3	Evolution du ratio de transformation en % (2022-2024)	33
5.2	Evolution des créances en souffrances en % (2022-2024)	33
5.5	Evolution de la rentabilité des fonds propres des banques	34
5.4	Evolution de la rentabilité des actifs des banques	34
6.1	Position Exterieur Globale 2022-2024 en millions FDJ	39
6.2	Evolution de la dette publique exterieure en millions FDJ 2019-2024	41
6.3	Organigramme de la Banque Centrale de Djibouti	45
6.4	Evolution du nombre de compte de monnaie électroniques ouverts et actifs (2021-2024)	58
6.5	Une plateforme SCEFTI	59

Liste des tableaux

1.1	Taux de croissance par région 2021-2024 (en %)	6
2.1	Évolution de la production sectorielle, 2020-2024 (En millions FDJ)	10
2.2	Évolution de la production agricole, 2020-2024	10
2.3	Évolution du nombre de bétails exporté, 2018-2023	11
2.4	Évolution des indicateurs du secteur électrique, 2020-2024	12
2.5	Production et consommation d'eau, 2020-2024	12
2.6	Trafic total portuaire, 2020-2024 (En TM)	13
2.7	Évolution du trafic commercial avec l'Ethiopie, 2020-2024 (En TM)	13
2.8	Évolution du trafic djiboutien 2020-2024 (en tonnes métriques)	13
2.9	Le transport aérien (2020-2024)	14
2.10	Évolution du fret aérien et postal, 2020-2024 (en tonnes)	14
2.11	Mouvements du trafic routier, 2019-2023 (En nombre de camions)	14
2.12	Secteur hôtelier	14
3.1	Tableau des opérations financières de l'État (TOFE) 2020-2024 (en millions FDJ)	16
4.1	Évolution de la masse monétaire, 2020-2024 (en millions FDJ)	22
4.2	VCM	23
4.3	Contreparties de la masse monétaire, 2020-2024 (en millions FDJ)	23
4.4	Avoirs et engagements extérieurs nets du système bancaire, 2021-2024 (En millions FDJ)	24
4.5	Taux de couverture de la circulation fiduciaire (2020-2024)	24
4.6	Avoirs extérieurs bruts des autorités monétaires, 2021-2024 (En millions FDJ)	24
4.7	Réserves internationales nettes (2021-2024)	25
4.8	Avoirs extérieurs bruts des banques 2022-2024 (En millions FDJ)	25
4.9	Engagements extérieurs des banques 2022-2024 (En millions FDJ)	25
4.10	Créances nettes sur l'État, 2022-2024 (En millions FDJ)	26
4.11	Emplois des banques, 2022-2024 (En millions FDJ)	26
4.12	Ressources des banques, 2022-2024 (En millions FDJ)	27
4.13	Dépôts auprès des banques selon leur nature, 2022-2024 (En millions FDJ)	27
4.14	Dépôts auprès des banques par catégorie de déposants, 2022-2024 (En millions FDJ)	28
4.15	Dépôts auprès des banques selon les devises, 2022-2024 (En millions FDJ)	28
4.16	Évolution des engagements globaux selon la devise, 2022-2024 (En millions FDJ)	29
4.17	Évolution des engagements par agent économique, 2022-2024 (En millions FDJ)	30
5.1	Nombre d'institutions financières en activité en 2024	31
5.2	Accès aux services financiers 2022-2024	32
5.3	Comptes de résultat (En millions FDJ, déc-2022 à déc-2024)	35
6.1	Balance des paiements (en millions FDJ)	36
6.2	Balance des biens (en millions FDJ)	37
6.3	Solde des échanges de services (en millions FDJ)	37
6.4	Solde des revenus (en millions FDJ)	38
6.5	Solde des Transferts courants (en millions FDJ)	38
6.6	Compte des opérations financières (en millions FDJ)	39
6.7	Position extérieure globale, 2022-2024(en millions FDJ)	40

6.8	Évolution de la dette extérieure directe et à garantie publique par type de coopération (en millions FDJ)	41
6.9	Service de la dette extérieure (2022-2024)	42
6.10	Effectif	46
6.11	Activités de la salle de tri, 2023-2024 (en millions FDJ)	47
6.12	Billets émis neufs et valides, 2022-2024 (En nombre de paquets de 1.000 billets)	47
6.13	Activités du Service Comptable et Financier, 2023-2024 (en millions FDJ)	51
6.14	Indicateurs de l'activité du Système SYRAD pour l'année 2023-2024	61
6.15	Indicateurs sur l'activité de système de la Chambre de Compensation Automatisée (ACH)	62
6.16	Tableau des opérations financières de l'État (TOFE), 2020-2024 (en millions FDJ)	64
6.17	Tableau 48-Composantes de la masse monétaire (en millions FDJ)	65
6.18	Structure de la masse monétaire (en pourcentage)	65
6.19	Contreparties de la masse monétaire (en millions FDJ)	65
6.20	Structure des contreparties (en pourcentage)	66
6.21	Evolution de la rémunération des dépôts, 2023-2024 - Catégorie des intérêts créditeurs (en pourcentage)	66
6.22	Taux moyens des crédits (en pourcentage)	67
6.23	Balance des paiements de Djibouti, 2023-2024 (en millions FDJ)	68
6.24	Position extérieure globale de Djibouti 2024 (en millions FDJ)	69
6.25	Bilans résumés et comparés de la BCD, 2023-2024 (en millions FDJ)	70
6.26	Comptes de résultat résumés et comparés de la BCD, 2023-2024 (en millions FDJ)	71



Glossaire

ABCA	Association des Banques Centrales Africaines. 55
AFD	Agence Française de Développement. 20
AID	Aéroport International de Djibouti. 13
AMI	Appel à Manifestation d'intérêt. 50
ANRF	Agence Nationale de Renseignement Financier. 54
AREAER	Régimes et Restrictions de Change. 48
BAM	Bank Al-Maghrib. 49
BCD	Banque Centrale de Djibouti. 3
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa (Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe). 55
CPEC	Caisse Populaire d'Épargne et de Crédit. 57
CRIPEN	Centre de Recherche d'Information et de Production de l'Éducation Nationale. 51
DMP	Doraleh Multi Purpose Port. 13
DOS	déclaration des opérations suspectes. 53
DRF	Direction de Renseignements Financiers. 49
DSB	Direction de la Supervision Bancaire. iii, 56
DSMP	Direction du Système et des Moyens de Paiement. 60
DTS	Droit de Tirage Spéciaux. 24
EM	Évaluation Mutuelle. 3
FADES	Fonds Arabe de Développement Économique et Social. 42
FDJ	Franc Djibouti. 2
FED	Federal Reserve (La Réserve Fédérale). 50
FEXTE	Fonds d'Expertise Technique et d'Échanges d'Expériences. 53
FMI	Fonds Monétaire International. 55
FOGAD	Fonds de Garantie de Djibouti. 31
GAB	Guichets Automatiques de Billets. 32
GAFIMOAN	Groupe d'Action Financier-Moyen Orient et Afrique du Nord. 3
GAFI	Groupe d'Action Financière. 52
IDA	International Development Association. 42
IR	Impôts sur les revenus. 17
LBC/FT	Lutte contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme. 1, 3
LFR	Loi de Finance Rectificative. 17
METAC	Centre Régional d'Assistance Technique pour le Moyen-Orient du FMI. 49
ONEAD	Office National de l'Eau et de l'Assainissement de Djibouti. 12
PAPSS	Système Panafricain de Règlement et de Paiement. 62
PAREFID	Projet d'Appui à la Réforme du Secteur Financier de Djibouti. 49
PEG	Position Extérieure Globale. 39
PIB	Produit Intérieur Brut. 5
PIP	Programme d'Investissement Public. 18
RIN	Réserves Internationales Nettes. 24
ROA	Rentabilité des Actifs. 34

RTGS Real Time Gross Settlement (Règlement Brut en Temps Réel). 60
SYRAD Système de Règlement Automatisé de Djibouti. 3
TVA Taxe sur la Valeur Ajoutée. 17
VCM La Vitesse de Circulation de la Monnaie. 23
ZLECAF Zone de Libre Échange Continentale Africaine. 6



PRÉFACE DU GOUVERNEUR

C'est avec un grand honneur que je présente le rapport annuel de la Banque Centrale pour l'exercice écoulé conformément à l'article 53 de la loi n° 118/AN/11/6eme L du 22 janvier 2011. Ce document témoigne de notre engagement constant à assurer la stabilité monétaire et financière de notre pays, tout en favorisant un environnement propice à une croissance économique durable et inclusive.

L'année passée a été marquée par des défis significatifs, notamment des pressions inflationnistes, des ajustements de politique monétaire à l'échelle mondiale et des évolutions économiques internes nécessitant des réponses adaptées. Face à ces défis, la Banque Centrale a poursuivi ses efforts pour renforcer la résilience du système financier et préserver la confiance des acteurs économiques.

Dans cette voie, nous avons poursuivi nos réformes et les importants chantiers de modernisation des infrastructures financières nationales, tout en renforçant nos dispositifs de Lutte contre le Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme [LBC/FT](#) et le cadre de supervision du secteur financier.

Ainsi, nos initiatives en matière d'innovation financière et de digitalisation des services bancaires ont contribué à améliorer l'inclusion financière et à renforcer l'efficacité du système de paiement.

Ce rapport met en lumière les principales tendances macroéconomiques, l'évolution de notre secteur financier, ainsi que les politiques mises en œuvre au cours de l'année sous revue. Il reflète également notre engagement envers la transparence et la communication avec l'ensemble des parties prenantes.

Je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs de la Banque Centrale pour leur dévouement et leur professionnalisme. Leur travail acharné nous permet de remplir efficacement notre mission et de répondre aux attentes des citoyens, des entreprises et des institutions.

Enfin, je réaffirme notre détermination à poursuivre nos efforts pour assurer une stabilité économique durable et accompagner le développement de notre pays dans un contexte mondial en constante mutation.

Dans cette perspective, des efforts ciblés sur la gestion des finances publiques et de la dette, la diversification économique, l'inclusion financière et l'adaptation au changement climatique seront cruciaux pour engager une trajectoire durable à moyen terme.



AHMED OSMAN ALI
Gouverneur

SYNTHESE DU RAPPORT

L'année 2024 a confirmé la résistance de l'économie mondiale : le PIB réel a progressé de 3,3%, soit un maintien du rythme observé en 2023. Cette tenue s'explique par la normalisation partielle des chaînes de valeur, la poursuite du reflux de l'inflation et la robustesse de la demande intérieure dans plusieurs grandes économies. Pour 2025, les toutes dernières perspectives de l'économie mondiale tablent néanmoins sur un tassement à 2,8%, avant un léger redressement à 3,0% en 2026. Ce fléchissement anticipé reflète principalement la montée de l'incertitude liée aux nouvelles mesures protectionnistes, le freinage volontaire de la demande dans les pays avancés pour ancrer les anticipations d'inflation, ainsi que la faiblesse persistante du secteur immobilier chinois.

La croissance agrégée des économies avancées a atteint 1,8% en 2024, confirmant la modération engagée après la phase de rebond post-pandémique. La désinflation, conjuguée à la fermeté du marché du travail dans certains pays, a soutenu la consommation, mais le resserrement monétaire prolongé a continué de freiner l'investissement productif. Selon les dernières projections, l'expansion ralentirait encore à 1,4% en 2025, avant un léger mieux à 1,5% en 2026.

Les pays émergents et en développement ont conservé un rythme soutenu en 2024 (4,3%), grâce, pour l'essentiel, au dynamisme de l'Asie. Pour 2025, la croissance ralentirait à 3,7%, avant de remonter modestement à 3,9% l'année suivante.

La croissance moyenne du PIB réel en Afrique subsaharienne s'est, pour sa part, établie à 4,0%, soutenue par la normalisation des activités extractives, la résilience des services et une demande intérieure encore portée par la démographie. Les prévisions actualisées indiquent une légère modération à 3,8% en 2025, avant un retour vers 4,2% en 2026. L'inflation a globalement ralenti dans le monde, passant de 6,6% en 2023 à 5,6% en 2024 et devrait baisser à 4,2% en 2025 selon les projections. La détente au niveau des prix de l'énergie et des biens alimentaires explique la poursuite du recul de l'inflation mondiale.

Sur le plan national, le taux de croissance du PIB s'est établi à 6,8% en 2024, contre 7,4% en 2023. Cette forte croissance est portée par la résilience du trafic portuaire à la crise en mer rouge et la bonne tenue des sous-secteurs de l'énergie et des télécommunications. En termes de perspectives, la croissance économique devrait se poursuivre à un rythme moyen de 7% sur la période 2025-2028.

L'inflation s'est située, en moyenne annuelle, à 2,1% en 2024 contre 1,5% au cours de l'année 2023. Ce niveau modéré de l'inflation est en lien avec le recul des prix internationaux des produits de base.

En 2024, la situation budgétaire de l'État s'est sensiblement redressée par rapport à 2023. Les recettes publiques (recettes intérieures + dons) ont progressé de 9,4%, s'établissant à 137,5 milliards **FDJ**, contre 125,7 milliards **FDJ** un an plus tôt. Parallèlement, les dépenses totales ont enregistré une hausse modérée, passant de 149,8 milliards **FDJ** en 2023 à 157,1 milliards **FDJ** en 2024. Le solde budgétaire (sur base ordonnancement) s'est ainsi amélioré, avec un déficit en baisse de -3,4% à -2,5% du PIB, d'une année à l'autre.

Le solde du compte courant extérieur a vu son excédent descendre de 125,8 milliards **FDJ** à 110,4 milliards **FDJ** entre 2023 et 2024, marquant ainsi une dégradation de l'ordre de 14,6% sur la période, résultant principalement de la forte contraction (-85,7%) du solde des biens. Atteignant 508,9 milliards **FDJ** au terme de 2024, contre 487,5 milliards **FDJ** en 2023, l'encours de la dette publique extérieure de Djibouti s'est accru de 4,4%. Cette hausse est liée à l'augmentation des engagements de l'État (+1.084 millions **FDJ**) et des entreprises publiques (+20.283 millions **FDJ**). La dette de l'État et celle des entreprises publiques ont représenté respectivement 23,2% et 78,8% de l'encours total en 2024.

Le service de la dette extérieure publique s'est élevé à 27.183 millions **FDJ** en 2024, dont 19.176 millions **FDJ** en principal et 8.008 millions **FDJ** en intérêts. Ce montant est en augmentation de l'ordre de 9% en comparaison du niveau (25.013 millions **FDJ**) du service de la dette en 2023.

S'agissant de l'évolution de notre secteur financier, les indicateurs affichent de solides performances réalisées durant l'année écoulée, traduisant les efforts menés pour soutenir l'expansion de ce secteur et consolider sa résilience. La masse monétaire a, en premier lieu, vu son niveau augmenter de 3,4%, passant de 507,4 milliards FDJ à 524,7 milliards FDJ, entre 2023 et 2024. Dans le même temps, le total du bilan des banques de la place a connu une progression de 4,9%, s'étant établi à 668,7 milliards FDJ fin 2024, contre 637,3 milliards FDJ l'exercice précédent.

Les crédits à la clientèle ont augmenté de 35,4%, atteignant 287,7 milliards FDJ en 2024, contre 212,4 milliards FDJ en 2023. Ainsi, la part du crédit à la clientèle dans les emplois du secteur bancaire a augmenté de 10 points de pourcentage, passant de 33% à fin décembre 2023 à 43% à fin décembre 2024. Les dépôts de la clientèle, principales ressources du secteur bancaire, se sont de leur côté accrus de 3,6%, passant de 470,4 milliards FDJ à 487,3 milliards FDJ sur la période.

Atteignant 52,3 milliards FDJ en 2024, les fonds propres des banques ont augmenté de 10,4% par rapport à 2023. Le ratio de solvabilité, principal indicateur de solidité, est resté, quant à lui, élevé avec un taux de 21%, contre 19,4% en 2023, largement au-dessus du minimum de 12% requis. En outre, le taux des créances en souffrance détenues par les banques s'est situé à 3,54%, contre 4,18% au 31 décembre 2023, soit une baisse de 15,3%. Par ailleurs, l'offre de services financiers numériques à Djibouti a connu une avancée notable en 2024. Le nombre de comptes de monnaie électronique ouverts et demeurant actifs s'est établi à 142 681, contre 69 133 en 2023, soit 73 548 comptes actifs en plus. Le nombre total des transactions réalisées s'est affiché à 14 876 739 générant des transactions d'une valeur de 73,1 milliards FDJ en 2024, contre un volume total de 3 461 524 en 2023 pour une valeur de 53,4 milliards FDJ, soit une hausse de 329% en volume et de 36,9% en valeur.

Suite à l'achèvement de la première phase du chantier de modernisation des infrastructures financières nationales, le système de paiement et de règlement de Djibouti [SYRAD](#) est opérationnel à la [BCD](#) et au sein de la communauté bancaire depuis le 15 juillet 2021 pour les virements interbancaires et, depuis le 13 octobre 2022, pour la Chambre de Compensation Automatisée. Ce chantier sera parachevé avec la mise en œuvre de l'interopérabilité du secteur financier à travers l'implémentation d'un switch monétique pour interconnecter les différents réseaux et opérateurs de la Place. Enfin, sur le plan des réformes menées par la Banque Centrale et notamment, celles concernant le renforcement du dispositif national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme [LBC/FT](#), l'année 2024 a marqué une étape déterminante avec la conduite de l'Evaluation Mutuelle ([EM](#) par les pairs, sous l'égide du [GAFIMOAN](#)).

A l'issue de cette évaluation, le GAFIMOAN a conclu que Djibouti dispose d'un cadre LBC-FT solide et globalement conforme aux standards établis par la communauté internationale. L'application de ce cadre, issu de réformes récentes, n'est cependant pas encore suffisamment effective pour juger de son efficacité. Notre pays a ainsi été mis en surveillance renforcée pour lui permettre de consolider son dispositif LBC/FT.

Première partie

**ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE
INTERNATIONAL ET LA
SITUATION DE L'ÉCONOMIE
DJIBOUTIENNE**

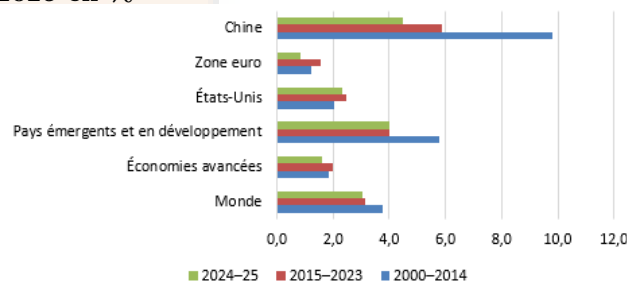
Chapitre 1

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL

1 LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE

L'année 2024 a confirmé la résistance de l'économie mondiale : le PIB réel a progressé de 3,3%, soit un maintien du rythme observé en 2023. Cette tenue s'explique par la normalisation partielle des chaînes de valeur, la poursuite du reflux de l'inflation et la robustesse de la demande intérieure dans plusieurs grandes économies. Pour 2025, les toutes dernières perspectives de l'économie mondiale tablent néanmoins sur un tassement à 2,8%, avant un léger redressement à 3,0% en 2026. Ce fléchissement anticipé reflète principalement la montée de l'incertitude liée aux nouvelles mesures protectionnistes, le freinage volontaire de la demande dans les pays avancés pour ancrer les anticipations d'inflation, ainsi que la faiblesse persistante du secteur immobilier chinois. Malgré tout, la projection médiane à cinq ans reste proche de 3%, attestant d'une résilience structurelle, mais elle demeure inférieure à la moyenne pré-pandémique, sous l'effet combiné du vieillissement démographique et de gains de productivité modérés.

Graphique 1.1 – Évolution du PIB mondial 2000-2025 en %



Source : FMI

Les risques entourant ce scénario demeurent orientés à la baisse : la généralisation de tarifs douaniers pourrait accentuer la fragmentation commerciale ; un durcissement plus marqué des conditions financières pèserait sur l'investissement, notamment dans les pays à faible revenu ; enfin, les aléas climatiques restent susceptibles d'accroître la volatilité des cours des produits de base. À l'inverse, une détente coordonnée des politiques monétaires et la mise en œuvre de réformes structurelles favorables à l'offre pourraient soutenir la trajectoire de croissance à moyen terme.

1.1 Économies avancées

En 2024, la croissance agrégée des économies avancées a atteint 1,8%, confirmant la modération engagée après la phase de rebond post-pandémique. La désinflation, conjuguée à la fermeté du marché du travail dans certains pays, a soutenu la consommation, mais le resserrement monétaire prolongé a continué de freiner l'investissement productif. Selon les dernières projections, l'expansion ralentirait encore à 1,4% en 2025, avant un léger mieux à 1,5% en 2026.

Aux États-Unis, la croissance devrait passer de 2,8% en 2024 à 1,8% en 2025. L'effet combiné de la normalisation de la consommation après le pic d'épargne post-COVID, de la remontée des taux longs et du climat d'incertitude lié aux tensions commerciales explique cette décélération. Dans la zone euro, l'activité économique, déjà faible en 2024 (0,9%), progresserait marginalement de 0,8% en 2025 : l'amélioration du revenu réel des ménages grâce au reflux de l'inflation compenserait partiellement la faiblesse persistante de l'industrie manufacturière,

particulièrement en Allemagne. Le Japon devrait rebondir à 0,6% après la quasi-stagnation de 2024, porté par des hausses salariales soutenant la demande intérieure, tandis que la croissance du Royaume-Uni demeurerait modeste (1,1%) dans un contexte de taux directeurs encore élevés.

En 2026, la détente monétaire progressive — sous réserve d’une inflation effectivement reconduite vers la cible — soutiendrait un redémarrage de l’investissement, mais l’espace budgétaire réduit appellerait partout à des ajustements graduels pour stabiliser les ratios dette/PIB. Ainsi, la trajectoire de croissance des économies avancées restera étroitement dépendante de l’articulation entre consolidation fiscale et calibrage de la politique monétaire.

1.2 Pays émergents et en développement

Les pays émergents et en développement ont conservé un rythme soutenu en 2024 (4,3%), grâce, pour l’essentiel, au dynamisme de l’Asie. Pour 2025, la croissance ralentirait à 3,7%, avant de remonter modestement à 3,9% l’année suivante.

En Asie émergente, le rythme passerait de 5,3% en 2024 à 4,5% en 2025. La Chine verrait sa croissance tomber à 4,0%, la consolidation du secteur immobilier et la montée des restrictions commerciales compensant les soutiens budgétaires récents. L’Inde demeurerait le principal pôle de croissance de la région, avec 6,2% attendus en 2025, portée par l’investissement public et la demande domestique. L’Amérique latine poursuivrait une trajectoire modeste (2,0%), pénalisée par le resserrement financier antérieur et la baisse des cours des matières premières, tandis que le Moyen-Orient et l’Asie centrale bénéficieraient d’un rebond progressif de la production énergétique pour atteindre 3,0%.

1.3 Économies africaines

En 2024, la croissance moyenne du PIB réel en Afrique subsaharienne s’est établie à 4,0%, soutenue par la normalisation des activités extractives, la résilience des services et une demande intérieure encore portée par la démographie. Les prévisions actualisées indiquent une légère modération à 3,8% en 2025, avant un retour vers 4,2% en 2026.

Tableau 1.1 – Taux de croissance par région 2021-2024 (en %)

Région	2021	2022	2023	2024 (Proj.)
Afrique de l’Est	4,5	1,5	4,9	5,7
Afrique centrale	5,1	4,3	4,1	4,7
Afrique de l’Ouest	3,9	3,6	4,2	4,4
Afrique du Nord	4,6	4,1	3,6	4,2
Afrique australe	2,8	1,6	2,2	2,7

Source : Banque Africaine de Développement

Cette inflexion temporaire reflète plusieurs facteurs. D’une part, la montée de l’incertitude mondiale et le durcissement des conditions de financement continuent de peser sur les investissements publics et privés. D’autre part, les chocs climatiques (sécheresses dans la Corne de l’Afrique, inondations au Sahel et en Afrique australe) limitent la contribution de l’agriculture et alourdissent les dépenses budgétaires. Néanmoins, des éléments de soutien subsistent : l’achèvement d’infrastructures énergétiques majeures, la mise en œuvre graduelle de la [ZLECAF](#) et la diversification naissante vers les chaînes de valeur vertes devraient consolider l’expansion régionale à moyen terme.

À l’échelle continentale, les perspectives demeurent différenciées. Les économies d’Afrique de l’Est devraient rester les plus dynamiques grâce aux services et au tourisme, tandis que l’Afrique australe demeure contrainte par les problèmes d’approvisionnement électrique. L’Afrique de l’Ouest bénéficie, quant à elle, de réformes destinées à accroître la mobilisation des recettes et à soutenir le secteur privé. Toutefois, l’amélioration durable des performances africaines reposera sur la poursuite des politiques d’inclusion financière, la gestion prudente de la dette et le développement des capacités d’adaptation au changement climatique.

Pour 2025, la croissance continentale devrait s’accélérer à 4,3% à la faveur d’un environnement extérieur un peu plus porteur : assouplissement monétaire dans les économies avancées, stabilisation des flux d’investissement

directs et montée en puissance des chaînes de valeur régionales. Les risques majeurs demeurent la conflictualité (Sahel, Mer Rouge), les chocs climatiques récurrents et la faible marge budgétaire dans les pays à faible revenu, lesquels justifient la poursuite des initiatives de restructuration de dette et l'élargissement de la finance climatique concessionnelle.

1.4 Économies de la sous-région

L'Éthiopie

En 2024, la croissance s'est hissée à 6,6%, soutenue par la montée en régime des parcs industriels, un rebond agricole après de bonnes pluies et la poursuite des investissements dans l'hydroélectricité (mise en service partielle du barrage GERD). L'inflation annuelle est redescendue à 21% (29,2 % en 2023) grâce à un resserrement monétaire et à la modération des prix importés ; le déficit courant s'est légèrement réduit à 2,7% du PIB. Pour 2025, la croissance devrait avoisiner 6,8%, à condition que la restructuration de la dette extérieure aboutisse au premier semestre et que les tensions sécuritaires restent contenues. Les priorités demeurent l'élargissement de la base fiscale et l'atténuation des risques climatiques pour l'agriculture.

L'Érythrée

L'activité réelle a enregistré 2,9% de hausse en 2024, tirée par l'extension de la mine de Bisha et les services portuaires d'Assab. La maîtrise des dépenses a permis de dégager un excédent budgétaire nominal, tandis que l'excédent courant a reflué à 12,5% du PIB sous l'effet d'importations d'équipements miniers. En 2025, la croissance attendue (3,1%) reposera sur le démarrage du projet aurifère de Koka et la poursuite des chantiers d'infrastructures routières financés par des partenariats public-privé. Les autorités visent une inflation inférieure à 5% via le maintien d'une ancre de change fixe et la stabilité des prix alimentaires.

La Somalie

L'économie somalienne a progressé de 3,7% en 2024, portée par la reprise de l'élevage (exportations de bétail vers le Golfe) et par la forte expansion des services financiers mobiles. L'inflation est retombée à 4,8%, et le déficit budgétaire est resté contenu (0,3% du PIB) grâce à la hausse des recettes douanières après l'introduction du guichet unique électronique. En 2025, la croissance devrait légèrement accélérer (3,9%) avec la poursuite des investissements dans les corridors logistiques (Berbera et Hobyo) et l'achèvement de la première phase de réintroduction du nouveau shilling somalien. Les risques tiennent à l'exposition climatique (inondations) et aux défis sécuritaires dans le centre-sud du pays.

Le Yémen

L'escalade des tensions en mer Rouge et le blocage persistant des terminaux pétroliers ont de nouveau pesé sur l'activité : le PIB réel s'est contracté de 1,0% en 2024, la production d'hydrocarbures étant demeurée inférieure de 60% à son niveau de 2021. Les recettes budgétaires du Gouvernement internationalement reconnu se sont amenuisées et le déficit courant s'est creusé malgré la résilience des envois de fonds de la diaspora. Pour 2025, un léger rebond ($\approx 0,8\%$) est envisagé, conditionné à la sécurisation partielle des exportations pétrolières et à une reprise progressive du commerce maritime régional. Dans l'intervalle, l'économie restera hautement tributaire de l'aide humanitaire et des financements concessionnels.

2 L'ÉVOLUTION DE L'INFLATION ET DES PRIX DES PRODUITS DE BASE

En 2024, les prix des combustibles ont décliné après leur pic de 2023, notamment sous l'effet d'un apaisement des tensions géopolitiques et d'une normalisation de la demande mondiale.

Les prix des produits de base hors énergie (denrées alimentaires, métaux, etc.) ont globalement poursuivi leur tendance à la baisse ou à la stabilisation sur 2024, prolongeant la contraction observée en 2023 après une hausse notable en 2022, grâce à la reprise des chaînes d'approvisionnement et à une demande modérée.

Cette détente des prix de l'énergie et des biens alimentaires explique la poursuite du recul de l'inflation mondiale : l'inflation globale est en baisse de 6,6% en moyenne en 2023 à 5,6% en 2024, et devrait descendre à 4,2% en 2025, selon le FMI.

Dans les pays avancés, l'inflation a diminué plus rapidement grâce à des politiques monétaires plus efficaces : elle est passée de 4,6% en 2023 à 2,6% en 2024.

Dans les économies émergentes et en développement, le rythme de désinflation est plus lent : l'inflation moyenne a atteint 7,7%, contre 8,0% enregistrée en 2023. Ce différentiel s'explique par une gestion monétaire plus robuste dans les économies avancées, un meilleur ancrage des attentes et une moindre exposition aux fluctuations des prix des matières premières et aux variations des taux de change.



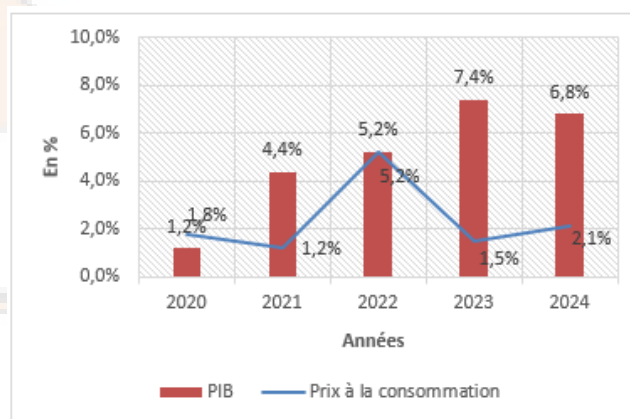
Chapitre 2

ÉCONOMIE DJIBOUTIENNE

La Croissance soutenue du PIB djiboutien s'explique par plusieurs facteurs structurels et stratégiques. Situé à un carrefour essentiel entre l'Afrique, le Moyen-Orient, et l'Asie ; le pays tire parti de sa position géostratégique en tant que plateforme logistique régionale. En 2024, le taux de croissance du PIB s'est établi à 6,8% contre 7,4% en 2023. Cette forte croissance est portée par la résilience du trafic portuaire à la crise en mer rouge et la bonne tenue des sous-secteurs de l'énergie et des télécommunications. S'agissant des activités portuaires, on a observé une forte progression de l'ordre de 20,4% du trafic de marchandises en 2024, soutenue par un bond des activités de transbordement (+152,7%) par rapport à son niveau de 2023.

En termes de perspectives, la croissance économique devrait se poursuivre à un rythme moyen de 7% sur la période 2025-2028. L'inflation s'est située, en moyenne annuelle, à 2,1% en 2024 contre 1,5% au cours de l'année 2023. Ce niveau modéré de l'inflation est en lien avec le recul des prix internationaux des produits de base.

Graphique 2.1 – Évolution du PIB et de l'inflation 2018-2022



Source : Institut National de la Statistique de Djibouti

1 LE SECTEUR PRIMAIRE

En 2024, le secteur primaire a enregistré une progression de 8,4%, comparé à la hausse de 3,4% observée en 2023, ce qui correspond à une appréciation de 5 points de pourcentage. La performance de ce secteur s'explique par une croissance de 12% du secteur de l'élevage et de 7% du secteur de l'agriculture. En termes de performance, les plus faibles progressions de ce secteur correspondent au segment sylviculture et la pêche, avec respectivement 3,9% et 5%.

Tableau 2.1 – Évolution de la production sectorielle, 2020-2024 (En millions FDJ)

Composantes	2020	2021	2022	2023	2024	V. 2024/23
PRIMAIRE	15.974	14.866	14.929	15.445	16.748	8,44%
Agriculture	5.064	5.277	5.287	5.707	6.106	7,00%
Sylviculture	641	282	289	304	316	3,95%
Élevage	7.760	5.970	5.983	5.993	6.713	12,01%
Pêche	2.509	3.337	3.371	3.441	3.613	5,00%
SECONDAIRE	82.810	81.674	84.520	89.208	100.942	13,15%
Industries	25.249	23.345	23.618	24.173	27.932	15,55%
Bâtiment et travaux publics	30.998	30.566	31.373	33.787	39.192	16,00%
Extraction	2.003	2.133	2.294	2.471	2.866	15,99%
Électricité et eau	24.560	25.630	27.235	28.777	30.952	7,56%
TERTIAIRE	398.288	420.202	443.069	474.396	503.070	6,04%
Commerce	113.765	143.012	156.685	165.129	158.642	-3,93%
Transports et communications	104.824	99.129	101.959	112.987	130.500	15,50%
Banques et assurances	21.577	21.237	23.516	26.205	28.301	8,00%
Autres services marchands	56.761	55.858	55.231	56.442	59.784	5,92%
Autres services non marchands	24.631	24.980	25.272	25.620	26.389	3,00%
Administrations publiques	76.730	75.987	80.406	88.012	99.453	13,00%
Valeur ajoutée totale	497.072	516.742	542.518	579.048	620.760	7,20%
Taxes indirectes nettes	31.328	34.945	37.672	43.914	44.792	2,00%
PIB constant (2017)	528.400	551.687	580.190	622.962	665.552	6,84%

Source : Autorités Djiboutiennes

1.1 L'agriculture

En 2024, le secteur agricole a continué de progresser et ce, malgré les défis d'ordre climatique et d'une superficie agricole limitée en terres arables à hauteur de 10 000 hectares. Ainsi, le secteur agricole a réalisé une valeur ajoutée de 6.106 millions FDJ contribuant à hauteur de 36,4% des 16.748 millions FDJ de valeur générée par le secteur primaire en 2024.

Tableau 2.2 – Évolution de la production agricole, 2020-2024

Désignation	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Superficies cultivées (ha)	1.687	1.696	2.315	3.617
Nombre d'exploitations agricoles	2.240	2.218	2.969	3.987
Production agricole (tonnes)	8.013	9.422	10.171	12.132

Source : Direction de l'Agriculture

L'expansion de l'agriculture est également visible par l'augmentation de la superficie cultivée : 3.617 hectares en 2024, contre 2.315 hectares en 2023. En ce qui concerne le nombre d'exploitations agricoles, ce dernier a de son côté connu une forte hausse, passant de 2.969 à 3.987 entre 2023 et 2024 soit une progression en valeur relative de 34%. Dans le même temps, la production agricole a augmenté, atteignant 12.132 tonnes en 2024 contre 10.171 tonnes en 2023. Ces développements témoignent des efforts continus pour étendre et intensifier les pratiques agricoles dans le pays, malgré de très fortes contraintes climatiques et environnementales.

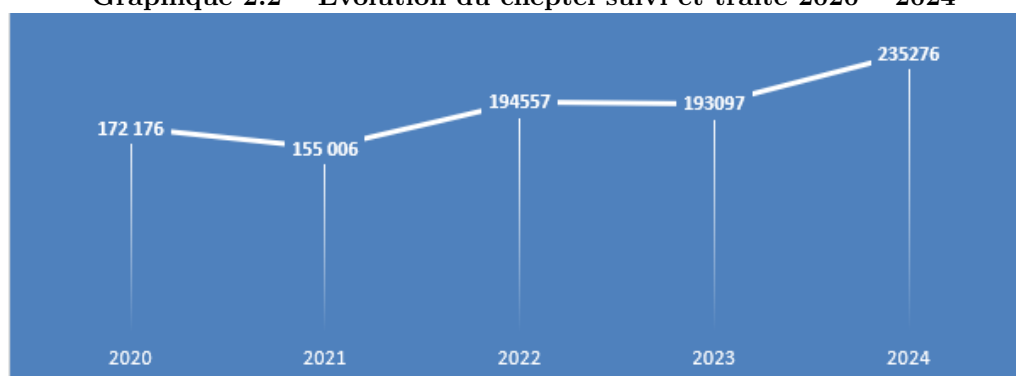
L'expansion de l'agriculture est également visible par l'augmentation de la superficie cultivée : 2.315 hectares en 2023, contre 1.696 hectares une année auparavant. Le nombre d'exploitations agricoles a également connu une forte hausse, passant de 2.218 à 2.969 entre 2022 et 2023. En parallèle, la production agricole a augmenté, atteignant 10.171 tonnes en 2023. Ces développements témoignent des efforts continus pour étendre et intensifier les pratiques agricoles dans le pays, malgré de très fortes contraintes climatiques et environnementales.

1.2 L'élevage

L'élevage occupe une place essentielle dans le développement économique, social et alimentaire des sociétés. Il constitue une source majeure de subsistances pour les populations locales grâce à la production de viande, de lait et d'autres produits d'origine animale riches en protéines et nutriments indispensables à la santé humaine.

Sur le plan économique, l'élevage représente une activité génératrice de revenus pour près de 150 000 personnes. Il crée également de nombreux emplois dans les secteurs de la production, de la transformation, du transport, et de la commercialisation des produits issus de cette filière. Ainsi, l'élevage est source de création d'emplois directs et indirects (par exemple des éleveurs nomades, des agro-pasteurs, des commerçants de bétail, des bouchers), et contribue positivement au PIB. Cependant, l'élevage à Djibouti se heurte à de nombreux défis, dont le premier est d'ordre climatique.

Graphique 2.2 – Évolution du cheptel suivi et traité 2020 – 2024



Source : Direction de l'Élevage

Le sous-secteur de l'élevage a enregistré une progression notable de 12% entre 2023 et 2024 et a contribué à hauteur de 40,1% de la valeur totale créée par le secteur primaire en 2024. Aussi en 2024, le nombre de têtes de bétail exporté a atteint 1.154.040 contre 438.342 têtes en 2023, soit une augmentation de plus de 163% d'une année à l'autre. Les têtes de bétails suivies et traitées au Centre de Quarantaine se sont établies à 235.276 contre 193.097 en 2023, soit une hausse de 21,8%.

Tableau 2.3 – Évolution du nombre de bétails exporté, 2018–2023

Année	Bovins	Petits ruminants	Camelins	Total
2019	4.915	666.139	80.410	751.064
2020	12.951	288.274	29.795	331.020
2021	8.810	282.875	17.340	309.025
2022	12.158	142.652	26.559	181.369
2023	16.573	406.635	15.134	438.342

Source : Direction de l'élevage

En 2023, ce sous-secteur reste le pilier du secteur primaire, contribuant à hauteur de 61,9% et enregistrant une croissance de 6% par rapport à 2022. Entre 2022 et 2023, le nombre de têtes de bétail exportées est passé de 181.369 à 438.342, soit une augmentation significative de 141,7%, principalement due à la hausse des exportations de petits ruminants. Les têtes de bétail suivies et traitées au Centre de quarantaine ont légèrement diminué de 0,7%, passant de 194.557 en 2022 à 193.097 en 2023.

1.3 La Pêche

Malgré son énorme potentiel, caractérisé par une côte s'étendant sur 372 kilomètres et une mer abondante en ressources halieutiques, le secteur de la pêche contribue relativement peu au PIB, surtout en comparaison avec d'autres activités économiques. Ce secteur représente pourtant une source importante de création de richesses et de génération d'emplois. La quantité de poissons pêchés a augmenté de 6,3% en 2024, atteignant 3 386,9 tonnes, contre 3 185,8 tonnes en 2023.

Avec 2 576,2 tonnes débarquées en 2024 contre 2 319,2 tonnes en 2023, la ville de Djibouti concentre plus de 76% de la quantité de poissons pêchés contre 72% en 2023, soit une hausse de 4 points de pourcentage. Parmi

les autres sites de débarquement, Obock occupe la seconde place avec 11% du volume total pêché, suivie par Loyada qui représente 6,6%, puis Tadjourah avec 6,2%.

2 LE SECTEUR SECONDAIRE

2.1 L'énergie électrique

Tableau 2.4 – Évolution des indicateurs du secteur électrique, 2020–2024

Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	Var. 24/23
Production (en MWH)	627.111	654.062	690.211	726.957	811.396	11,60%
Consommation (en MWH)	517.035	540.675	584.847	627.618	673.893	7,40%
Taux de rendement (%)	82	83	85	86,3	83	-3,30%
Nombre d'abonnés	69.315	73.204	76.433	81.052	85.017	4,90%
Prix moyen de vente (en FDJ)	51	51	50	50	50	0,00%

Source : Données du secteur de l'énergie

La production d'électricité a atteint 811.396 MWH en 2024, contre 726.957 MWH en 2023, soit une hausse de 11,60%, d'une année à l'autre. La part de l'énergie électrique importée est passée de 566.789 MWH à 515.172 MWH entre 2023 et 2024, représentant une baisse de 9,11%.

La consommation électrique a augmenté de 7,4% sur cette même période, passant de 627.618 MWH à 673.893 MWH et le taux de rendement commercial a baissé de 3,3 points de pourcentage. Le nombre d'abonnés est, de son côté, passé de 81.052 en 2023 à 85.017, soit 3.965 foyers supplémentaires raccordés au réseau électrique. En 2024, le prix moyen de vente de l'électricité est resté inchangé à hauteur de 50 FDJ par rapport à son niveau en 2023.

2.2 L'eau

En 2024, la production d'eau a atteint 28,5 millions de mètres cubes, soit une augmentation de 6,7% par rapport à l'année précédente. La consommation d'eau a également augmenté, atteignant 19,132 millions de mètres cubes, ce qui représente une croissance de 8,96% par rapport à 2023.

Le nombre d'abonnés a progressé de 9,07%, passant de 54.098 en 2023 à 59.004 en 2024, soit une augmentation en valeur absolue de 4.906 du nombre d'abonnés. En parallèle, les pertes sur le réseau ont légèrement diminué, passant de 34% en 2023 à 32,87% en 2024, enregistrant une réduction de 1,13%. De plus, le prix moyen de vente de l'eau a légèrement baissé, passant de 320,25 FDJ à 317,33 FDJ par mètre cube.

Tableau 2.5 – Production et consommation d'eau, 2020-2024

Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	Var. 24/23
Production (en milliers m ³)	23.108	23.108	25.959	26.712	28.501	6,70%
Consommation (en milliers m ³)	14.999	16.068	16.791	17.559	19.132	8,96%
Pertes sur le réseau (%)	35	30	35	34	32,87	-1,13%
Nombre d'abonnés	48.846	49.783	53.969	54.098	59.004	9,07%

Source : ONEAD

3 LE SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire continue de dominer l'économie de Djibouti, en particulier grâce aux secteurs des transports, notamment portuaires, mais également du commerce, des télécommunications et des services financiers.

En 2024, ce secteur a produit une valeur totale de 503.070 millions FDJ contre 474.396 millions FDJ en 2023, soit en progression de 6% d'une année à l'autre et a contribué à hauteur de 75,6% à la formation du PIB en 2024.

3.1 Le trafic portuaire

L'année 2024 a été marquée par une forte progression du trafic portuaire avec 20,8 millions de tonnes métriques, en comparaison des 17,9 millions de tonnes métriques traitées en 2023, soit une augmentation de près de 3

millions de tonnes métriques en valeur absolue et une hausse de près de 16% en valeur relative.

Tableau 2.6 – Trafic total portuaire, 2020-2024 (En TM)

Catégories	2020	2021	2022	2023	2024	Var. 24/23
Marchandises	10.071.489	10.820.776	9.958.483	13.462.787	16.208.666	20,40%
Djibouti	2.625.422	1.379.781	1.342.338	1.603.855	1.666.480	3,90%
Transit	6.639.242	9.062.978	8.423.260	10.046.725	9.963.107	-0,83%
Transbordement	806.825	378.017	192.885	1.812.207	4.579.079	152,68%
Hydrocarbures	4.199.672	4.372.283	4.304.423	4.515.801	4.619.316	2,30%
Total	14.271.161	15.193.059	14.262.906	17.978.588	20.827.982	15,85%

Source : DMP

En 2024, le volume global de marchandises – à travers les différents ports du pays – s'élève à 16,2 millions de tonnes métriques. Il s'agit ici d'une amélioration de plus de 20% du trafic de marchandises - portée par les activités de transbordement qui ont été multipliées par près de 2,53 - par rapport aux 13,5 millions de tonnes métriques enregistrées en 2023.

Aussi, le trafic d'hydrocarbures a continué sa progression, mais dans une moindre mesure avec 2,30% comparé au 5% de progression relevée en 2023.

Le trafic Éthiopien

Tableau 2.7 – Évolution du trafic commercial avec l'Éthiopie, 2020-2024 (En TM)

Catégories	2020	2021	2022	2023	2024	Var. 24/23
Transit Import	6.488.821	8.567.461	7.757.611	9.187.739	9.273.283	0,93%
Transit Export	660.565	976.374	1.130.430	1.343.113	1.323.911	-1,42%
Hydrocarbures	3.689.525	3.891.426	3.839.641	4.031.675	3.985.229	-1,15%
Total	10.838.911	13.435.261	12.727.682	14.562.527	14.582.423	0,13%

Source : DMP

Le volume de marchandises ayant circulé entre Djibouti et l'Éthiopie a représenté en 2024 près de 14,6 millions de tonnes métriques, soit une très légère hausse de 0,13%. Cette timide progression est liée au faible accroissement des importations de marchandises sèches et au léger repli des exportations éthiopiennes et du trafic des hydrocarbures sur la période.

Le trafic Djiboutien

Tableau 2.8 – Évolution du trafic djiboutien 2020-2024 (en tonnes métriques)

Catégories	2020	2021	2022	2023	2024	Var. 24/23
Importations locales	2.050.793	893.143	834.523	1.071.905	974.448	-9,09%
Exportations locales	154.224	102.337	132.584	128.330	126.710	-1,26%
Hydrocarbures	410.727	384.301	375.231	403.619	565.321	40,06%
Total	2.625.423	1.379.781	1.342.338	1.603.854	1.666.479	3,90%

Source : DMP

Le trafic total djiboutien a atteint 1,67 millions de tonnes métriques en 2024, contre 1,6 millions en 2022, ce qui représente une augmentation de 3,90%, d'une année à l'autre. Celle-ci résulte d'une forte hausse des hydrocarbures importés (+40%) couplée à une diminution des importations locales (-9,09%) et des exportations locales (-1,26%).

3.2 Le transport aérien

En 2024, l'Aéroport International de Djibouti ([AID](#)) a enregistré une baisse globale de son trafic commercial de 3,6%. Le nombre de passagers hors transit a baissé, passant de 288 571 passagers en 2023 à 277 588 en 2024, soit une légère diminution de 3,8%. En revanche, le trafic des passagers en transit a fortement explosé de 163,4%.

Du côté du fret, une baisse de 4% a été observée entre 2023 et 2024, soit une baisse en variation absolue de 227 tonnes. Les services postaux ont, pour leur part, connu une baisse significative de 78% sur la même période.

Tableau 2.9 – Le transport aérien (2020-2024)

Rubriques	2020	2021	2022	2023	2024	Var. 24/23
Passagers – Hors transit	149.438	209.854	286.406	288.571	277.588	-3,80%
Passagers – En transit	3.118	6.445	11.805	347	914	163,40%
Total	152.556	216.299	298.211	288.918	278.502	-3,60%

Source : Aéroport International de Djibouti

Tableau 2.10 – Évolution du fret aérien et postal, 2020-2024 (en tonnes)

Rubriques	2020	2021	2022	2023	2024	Var. 24/23
Fret (tonnes)	5.222	4.838	6.995	5.363	5.136	-4,00%
La Poste (tonnes)	116	136	104	250,6	55,2	-78,00%
Total	5.338	4.973	7.099	5.614	5.191	-7,50%

Source : Djibouti Ports Corridor Road

3.3 Le transport routier

Tableau 2.11 – Mouvements du trafic routier, 2019-2023 (En nombre de camions)

Année	2019	2020	2021	2022	2023	V. 2022/23
Total annuel	397.442	388.241	400.054	377.400	402.963	6,80%

Source : Aéroport International de Djibouti

Le corridor logistique reliant Djibouti à Addis Ababa, constitue un pilier stratégique du commerce régional. En effet, plus de 90% des importations et des exportations éthiopiennes transitent par Djibouti ; ce qui permet de générer d'importants revenus, en termes de frais portuaires et routiers.

En 2024, le trafic routier entre le Port de Djibouti et l'Ethiopie a connu une légère hausse de 0,43% par rapport à son niveau de 2023. Cela correspond à une variation absolue de 1.751 camions durant cette période. En termes de revenus, l'année 2024 a rapporté 1,457 milliards FDJ contre 1,451 milliards FDJ en 2023, soit une variation absolue entre les deux années de 6 millions FDJ.

3.4 Le secteur touristique

Tableau 2.12 – Secteur hôtelier

Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	Var. 24/23
Nombre de nuitées vendues	153.035	182.555	176.279	187.162	197.223	5,38%
Nombre de nuitées disponibles	489.100	483.264	521.591	571.955	719.495	25,80%
Taux d'occupation global (%)	31,30%	37,80%	41,34%	41,42%	34,49%	-16,73%
Nombre de voyageurs	74.738	114.102	144.949	142.551	100.072	-29,80%

Source : Agence Nationale du Tourisme

Le tourisme à Djibouti, en croissance constante ces dernières années, continue de bénéficier de diversification et d'amélioration significatives. Les efforts nationaux pour enrichir l'offre touristique par une variété d'attractions et l'expansion des infrastructures d'accueil ont porté leurs fruits, comme en témoignent les données récentes.

Entre 2023 et 2024, le nombre de nuitées vendues a connu une augmentation de 5,38%, passant de 187.162 à 197.223. De même, la capacité totale de nuitées a augmenté de 25,80%, reflétant les investissements continus dans les infrastructures hôtelières et d'accueil. Cependant, une forte baisse de presque 30% du nombre de voyageurs débarqués est observée en 2024.

Deuxième partie

**LE BUDGET, LA MONNAIE ET LE
SECTEUR EXTÉRIEUR**

Chapitre 3

LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

En 2024, la situation budgétaire de l'État s'est sensiblement redressée par rapport à 2023. Les recettes publiques (recettes intérieures + dons) ont progressé de 9,4 %, s'établissant à 137,5 milliards FDJ contre 125,7 milliards FDJ un an plus tôt. Cette amélioration résulte essentiellement de la forte hausse des recettes intérieures (+13,7 %, passant de 113,5 à 129,0 milliards FDJ), portée par l'essor conjoint des impôts directs et des recettes non fiscales ; à l'inverse, les dons se contractent de 30,8 % (de 12,2 à 8,4 milliards FDJ), atténuant partiellement l'élan global.

Tableau 3.1 – Tableau des opérations financières de l'État (TOFE) 2020-2024 (en millions FDJ)

Rubriques	2020	2021	2022	2023	2024	Var. 24/23
Recettes et Dons	131.056	121.015	124.564	125.689	137.453	9,40%
Recettes intérieures	112.092	109.993	117.809	113.517	129.030	13,70%
Dons officiels	18.964	11.022	6.755	12.172	8.423	-30,80%
Dépenses	144.139	139.435	132.328	149.758	157.010	4,80%
Dépenses courantes	89.628	91.154	99.423	103.846	116.241	11,90%
Investissements	40.157	44.281	33.905	45.911	40.769	-11,20%
Dépenses exceptionnelles Covid-19	14.354	4.000	0	0	0	0
Solde global (base ordonnancements, dons inclus)	-13.082	-18.420	-7.764	-24.069	-19.558	-18,70%
Solde global (en % du PIB)	-2,00%	-2,70%	-1,19%	-3,40%	-2,50%	
Variations des arriérés (signe moins en positif)	686	-1.539	-225	-1.693	-3.561	110%
Solde global base caisse (en % du PIB)	-2,10%	-2,90%	-0,50%	-3,61%	-3,08%	
Financement	12.589	19.957	-1.542	9.836	25.363	827,90%
Intérieur	-2.549	4.533	-441	2.370	21.992	827,90%
Extérieur	15.138	15.424	-1.101	7.466	3.371	-54,80%
Déficit Résiduel	193	-2	-9.531	3.850	-1.520	-139,50%

Source : Ministère du Budget

Parallèlement, les dépenses totales atteignent 157,1 milliards FD, en hausse modérée de 4,9 % par rapport à 2023 (149,8 milliards FDJ). L'augmentation est entièrement imputable aux dépenses courantes (+11,9 %, de 103,8 à 116,2 milliards FDJ), tandis que les dépenses d'investissement reculent de 11,2 % (de 45,9 à 40,8 milliards FDJ). Cette configuration, combinée à la vigueur des recettes intérieures, permet au déficit global sur base ordonnancements de se réduire de -24,1 milliards FDJ à -19,6 milliards FDJ (-18,8 %), soit un allègement de 0,9 point de PIB (de -3,4 % à -2,5 %). Toutefois, l'écart demeure significatif vis-à-vis de l'équilibre visé dans

la **LFR** 2024, soulignant l'urgence de contenir la dérive des charges courantes pour consolider durablement les finances publiques.

1 LES RECETTES ET DONS

À fin décembre 2024, les recettes et dons totalisent 137,5 milliards FDJ, contre 125,7 milliards FDJ au LR 2023, soit un accroissement annuel de 9,4 %. Cette progression tient principalement à la vive expansion des recettes intérieures (+13,7 %), tandis que le repli marqué des dons (-30,9 %) en atténue partiellement l'ampleur.

1.1 Les recettes intérieures

À fin décembre 2024, les recettes intérieures s'élèvent à 129,0 milliards FDJ, contre 113,5 milliards FDJ au LR 2023, soit une progression annuelle de 13,7 %. Cette croissance est portée par l'essor des impôts directs (+23,1 %) et le dynamisme des recettes non fiscales (+23,5 %), lesquels ont largement compensé la légère contraction des impôts indirects (-1,9 %).

Les recettes fiscales

Les recettes fiscales atteignent 84,1 milliards FDJ à fin décembre 2024, contre 77,2 milliards FDJ dans le LR 2023, soit un gain absolu de 7,0 milliards (+9,0 %). Ce niveau correspond à un taux d'exécution de 98,0 % par rapport aux 85,9 milliards FDJ inscrits dans la LFR 2024, confirmant une mobilisation quasi conforme aux prévisions malgré quelques poches de sous-réalisation. La progression s'explique exclusivement par la vigueur des impôts directs ; en effet, ceux-ci compensent largement la contraction des impôts indirects et la hausse très modérée des autres taxes.

S'agissant d'abord des impôts directs, ils s'élèvent à 40,3 milliards FDJ en 2024, contre 32,7 milliards FDJ un an plus tôt, soit une avancée remarquable de 23,1 % (+7,6 milliards). Cette performance excède de 8,3 % le plafond de la LFR 2024 (taux d'exécution : 108,3 %).

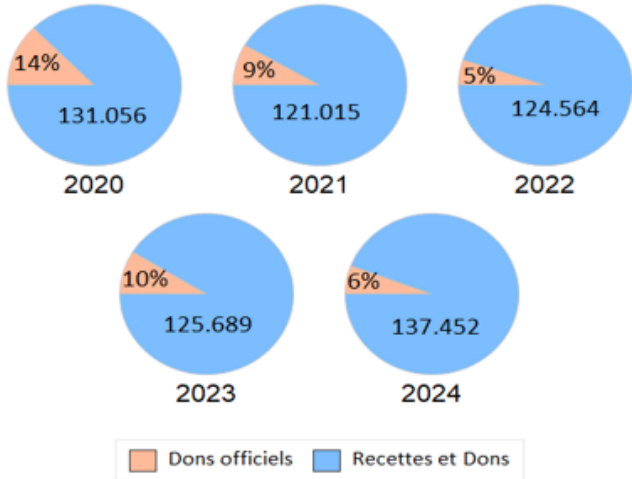
L'impôt sur les sociétés constitue le principal ressort : il double quasiment, passant de 7,0 milliards à 13,1 milliards FDJ (+87,8 %), porté par la rentabilité record des plates-formes portuaires et logistiques.

L'**IR** sur les salaires consolide la tendance en progressant de 14,9 % (de 16,7 milliards à 19,2 milliards FDJ), reflet d'une masse salariale formelle élargie.

Les recettes foncières enregistrent également une embellie de 31,1 %, à 2,5 milliards FDJ, grâce à une intensification des transactions immobilières.

En revanche, les impôts indirects reculent légèrement à 40,5 milliards FDJ, contre 41,3 milliards FDJ en 2023 (-1,9 %). Avec 90,6 % d'exécution, ils manquent leur objectif LFR de plus de 4 milliards. Cette contre-performance découle de la faiblesse des taxes dites "sensibles" à la demande interne et au commerce extérieur. La **TVA** à l'importation se replie de 11,4 %, affectée par le tassement des importations de biens durables, tandis que la TVA directe régresse de 11,4 % à la suite d'une consommation de services moins dynamique que prévu. À l'opposé, la TVA indirecte (perçue en amont) gagne 7,0 %, indiquant une résilience dans certains segments industriels. Du côté des TIC-taxes intérieures, la variation est marginale (+0,1 %), la hausse des produits alimentaires et pharmaceutiques ayant compensé le recul des boissons. Les surtaxes affichent un profil contrasté : la surtaxe sur les produits pétroliers avance de 4,9 %, portée par la croissance des volumes distribués, alors que celles sur le **kath** (-10,6 %), le **tabac** (-5,4 %) et les **alcools** (-3,0 %) diminuent, signe d'une consommation plus modérée ou d'un glissement vers l'informel. Enfin, les autres surtaxes reculent de 14,7 %, alourdissant la contre-performance globale. Les autres taxes (enregistrement, vignettes, timbres) progressent de façon modérée à 3,3 milliards FDJ (+5,9 %), mais n'atteignent que 82,5 % de la cible budgétaire. Les droits d'enregistrement et vignettes croissent

Graphique 3.1 – Évolution des recettes totales, et la part des dons 2020-2024 (en millions FDJ)



Source : Ministère du Budget

de 7,2 %, profitant du dynamisme immobilier, alors que les timbres n'augmentent que de 3,5 %, en phase avec la dématérialisation progressive des actes administratifs.

En définitive, la hausse de 9,0 % des recettes fiscales est sustentée à 108 % par les impôts directs, notamment l'impôt sur les sociétés et l'IR salariale, alors que les impôts indirects retranchent 11 % de croissance et que les autres taxes en contribuent pour 3 %. Cette structure illustre un recentrage de la mobilisation fiscale sur les profits et les salaires formels, mais dévoile également la dépendance de la fiscalité indirecte aux fluctuations du commerce extérieur et de la consommation. Le maintien d'une trajectoire haussière passera, à moyen terme, par (i) une consolidation durable des assiettes liées au marché interne, (ii) la poursuite de la modernisation du recouvrement, et (iii) la limitation de l'érosion sur les taxes « comportementales », afin de sécuriser des recettes plus diversifiées et moins cycliques.

Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales se hissent à 44,9 milliards FDJ à fin 2024, contre 36,3 milliards FDJ l'année précédente, soit une augmentation de 8,5 milliards FDJ (+23,5 %). Ce résultat excède de 7,4 % la dotation inscrite dans la LFR 2024 (≈41,8 milliards FDJ), traduisant une mobilisation supérieure aux attentes.

Dans le détail, l'élan provient avant tout des dividendes versés par les entreprises publiques : cette ligne passe de 3,8 milliards FDJ à 11,5 milliards FDJ, flambée de +206 % qui contribue à près de 90 % de la hausse globale. Trois facteurs l'expliquent simultanément : i) le repositionnement lucratif du corridor portuaire, ii) l'amélioration des marges de Djibouti Telecom après le lancement de services à haute valeur ajoutée, et iii) une politique de distribution de bénéfices plus généreuse imposée par l'État actionnaire.

Parallèlement, les loyers des bases étrangères progressent globalement. La revalorisation du bail français (+3,0 milliards FDJ) et l'entrée en vigueur d'un nouveau loyer italien (+0,5 milliard FDJ) compensent la relative stabilité des baux américain, chinois et japonais. Au total, la ligne « bases militaires » dégage +1,2 milliard FDJ et explique 14 % de la hausse des recettes non fiscales, confirmant la résilience – mais aussi la dépendance – de ces flux géopolitiques.

Les redevances sur produits pétroliers doublent quasiment à 2,25 milliards FDJ (+101 %), soutenues par une formule d'indexation plus réactive aux variations internationales et par un contrôle renforcé des quantités écoulées. Cette progression fournit environ 13 % du surcroît total et atténue la volatilité des recettes indirectes affectées par la TVA à l'import.

À l'inverse, les revenus tirés des ventes de terrains et concessions domaniales se contractent de 37 %, retombant à 1,1 milliard FDJ après une opération exceptionnelle finalisée en 2023 ; de même, les produits divers décroissent de 1,5 milliard FDJ, reflétant la fin d'un versement ponctuel lié à une transaction de privatisation. Néanmoins, l'ampleur des dividendes et des redevances compense largement ces replis.

En somme, la solide progression (+23,5 %) et le taux d'exécution de 107,4 % placent les recettes non fiscales au premier rang des contributeurs à la hausse des ressources budgétaires en 2024.

1.2 Les dons

Les dons fléchissent nettement en 2024 : ils passent de 12,2 milliards FDJ inscrits au LR 2023 à 8,4 milliards FDJ encaissés fin décembre 2024, soit une contraction absolue de 3,8 milliards FDJ (-30,9 %). Cette réalisation ne représente que 71,6 % des 11,8 milliards FDJ prévus dans la LFR 2024, révélant un écart significatif entre les décaissements attendus et effectifs.

Dans le détail, la chute est d'abord imputable aux dons non affectés, dont le montant se réduit de 5,9 milliards FDJ à 2,8 milliards FDJ (-53,1 %). Le reflux provient essentiellement de la mission AMISOM, dont la contribution diminue de 1,8 milliard FDJ (-47,3 %), mais aussi de la catégorie « autres » – aides budgétaires ponctuelles – qui se contracte de 1,4 milliard FDJ. Autrement dit, l'aide budgétaire sans destination précise, censée offrir une marge de manœuvre au Trésor, se tarit et explique à elle seule plus de 80 % de la baisse globale.

En revanche, les dons affectés au [PIP](#) demeurent relativement soutenus : ils s'établissent à 5,6 milliards FDJ contre 6,2 milliards FDJ un an plus tôt (-9,6 %), ce qui

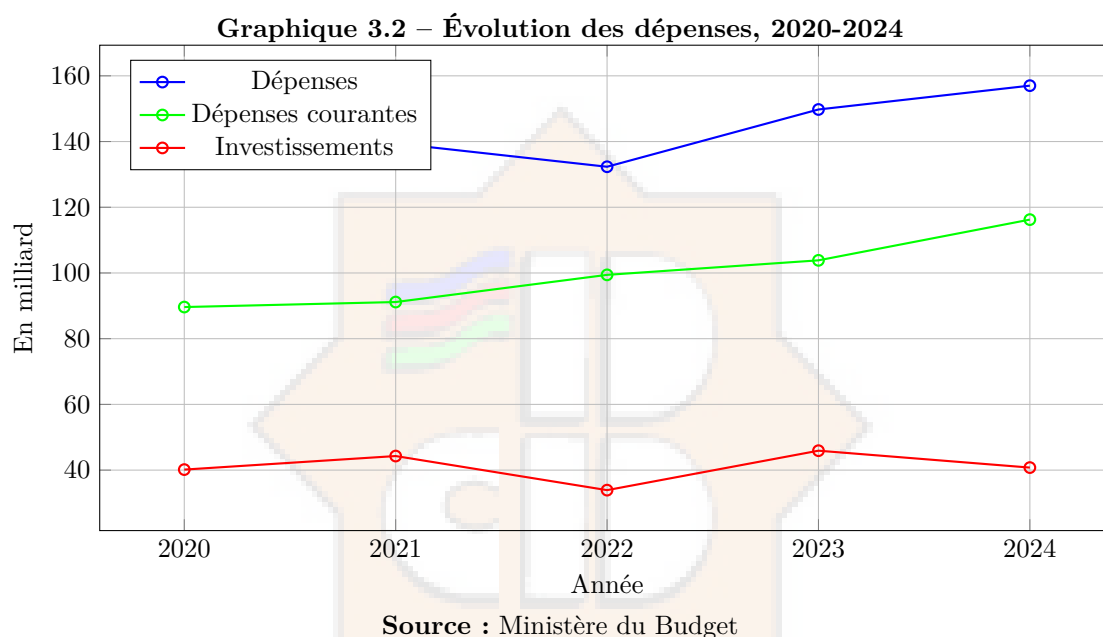
correspond tout de même à 80,0 % de l'objectif LFR (7,0 milliards FDJ). Cette résilience traduit la poursuite, quoique à un rythme modéré, des décaissements liés aux grands projets d'infrastructures et aux programmes sociaux financés par les partenaires bilatéraux et multilatéraux. Elle atténue la volatilité constatée sur les

concours budgétaires non affectés, mais souligne également la dépendance du pipeline de projets à la rapidité des procédures de mise en œuvre.

Ainsi, la contribution négative des dons au financement du budget 2024 (-3,8 milliards FDJ) contraste avec l'élan des ressources intérieures et accroît la pression sur les autres modes de financement, notamment l'apurement d'arriérés. À court terme, il conviendrait de sécuriser le calendrier de décaissement des dons-projets et de diversifier les sources d'appui budgétaire, afin de réduire la vulnérabilité du Trésor aux aléas géopolitiques et aux procédures administratives externes.

2 LES DÉPENSES TOTALES

Au terme de l'exercice 2024, les dépenses de l'État s'établissent à 157,1 milliards FDJ, contre 149,8 milliards FDJ en 2023, soit une progression annuelle de 4,9 %. Cette évolution résulte d'une hausse marquée des dépenses courantes (+11,9 %), partiellement compensée par le repli des dépenses d'investissement (-11,2 %).



2.1 Les dépenses courantes

Les dépenses courantes ont enregistré une augmentation notable entre 2023 et décembre 2024, passant de 103,8 milliards FDJ à 116,4 milliards FDJ, soit une progression de 12,1 %. Cette dynamique haussière tranche nettement avec la tendance annoncée dans la LFR 2024, qui projetait un niveau plus modéré à 97,4 milliards FDJ. L'essentiel de cette augmentation provient des charges de matériel, qui ont bondi de 42,5 milliards FDJ à 52,1 milliards FDJ, marquant une hausse de près de 22,6 %. Ce renforcement des dépenses matérielles est principalement porté par le segment civil, lequel est passé de 35,9 milliards FDJ en 2023 à près de 45,0 milliards FDJ à fin 2024, traduisant une intensification des approvisionnements, de l'équipement des administrations, voire des engagements exceptionnels non budgétisés initialement.

Parallèlement, la masse salariale s'est accrue de manière modérée, s'élevant à 40,5 milliards FDJ contre 38,7 milliards FDJ l'année précédente, soit une progression de 4,5 %. Cette évolution semble refléter à la fois les revalorisations salariales éventuelles et les nouvelles recrues dans certains secteurs de la fonction publique.

De leur côté, les transferts courants ont également augmenté, atteignant 21,9 milliards FDJ en décembre 2024 contre 20,6 milliards FDJ en 2023. Cette hausse est cohérente avec le maintien des efforts en matière d'aides au logement, de bourses, et de soutien aux organismes publics, bien que leur niveau reste inférieur à celui de la LFR 2024.

En revanche, les crédits alloués à l'entretien n'ont pas été exécutés à fin 2024, alors qu'ils s'élevaient à 793 millions FDJ en 2023. Cette absence pourrait s'expliquer par un report des opérations ou par une rationalisation

des dépenses de maintenance. Les charges d'intérêts se sont, pour leur part, accrues, passant de 1,191 milliards FDJ à 1,865 milliards FDJ d'une année à l'autre.

2.2 Les dépenses d'investissements

Les dépenses d'investissement se replient à 40,8 milliards FDJ à fin 2024, contre 45,9 milliards FDJ dans le LR 2023, soit un recul de 5,1 milliards FDJ (-11,2 %). Malgré cette contraction, l'exécution reste quasi parfaite : 99,3 % des $\approx$ 41,1 milliards FDJ ouverts dans la LFR 2024 ont effectivement été consommés, ce qui témoigne d'une bonne cadence globale même si la composition du financement évolue sensiblement.

Tout d'abord, les investissements sur ressources internes demeurent stables, à $\approx$ 27,5 milliards FDJ. Autrement dit, l'État a maintenu son effort domestique en capital malgré la pression accrue des dépenses courantes ; cette enveloppe couvre principalement les projets routiers (réhabilitation de l'axe PK 12-Tadjourah), la finalisation de plusieurs collèges régionaux et la poursuite du programme d'accès à l'eau en zone rurale.

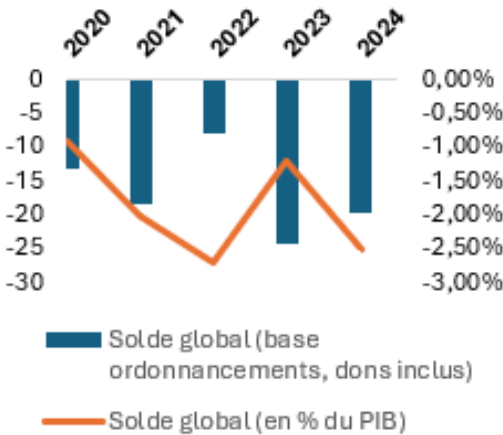
À l'inverse, les investissements financés sur concours extérieurs baissent fortement, de 18,4 milliards FDJ à 13,3 milliards FDJ (-27,9 %), ramenant leur poids de 40 % à 33 % du total. Plusieurs éléments se conjuguent :

- i) un retard d'entrée en vigueur du prêt concessionnel destiné à la centrale solaire de Grand Barra ;
- ii) la suspension temporaire de deux tranches AFD/Banque mondiale pour la modernisation du port de pêche, en raison de révisions de conformité environnementale ;
- iii) enfin, des procédures de décaissement plus lentes sur les programmes d'appui budgétaire sectoriel éducation-santé. Ces éléments expliquent la sous-consommation de près de 6 milliards FDJ par rapport aux prévisions LFR pour la seule catégorie « projets sur ressources extérieures ».

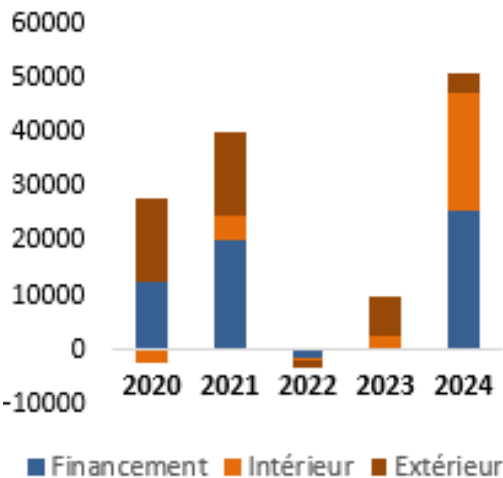
3 LE SOLDE BUDGÉTAIRE

En définitive, le solde global sur base ordonnancements se contracte à -19,6 milliards FDJ en 2024, contre -24,1 milliards FDJ un an auparavant ; l'écart négatif se réduit donc de 4,5 milliards FDJ (-18,8 %). Cette amélioration s'explique, d'une part, par la forte progression des recettes intérieures — notamment l'impôt sur les sociétés et les dividendes des entreprises publiques — et, d'autre part, par la contraction des dépenses d'investissement. Néanmoins, le déficit reste très éloigné de l'excédent (+1,1 milliard FDJ) inscrit dans la LFR 2024, car la dérive des achats de biens et services a neutralisé une grande partie du gain de ressources.

Graphique 3.3 – Évolution du déficit global, base ordonnancement, 2019-2023



Graphique 3.4 – Le financement du déficit 2019- 2023 (en millions FDJ)

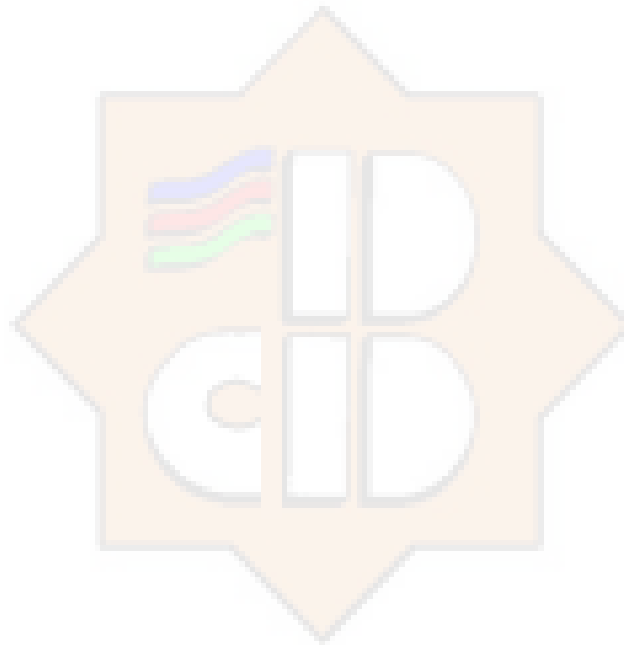


Source : Ministère du Budget

Exprimé en pourcentage du PIB, le déficit ordonnancements se réduit de -3,4 % en 2023 à -2,5 % en 2024, soit une amélioration de 0,9 point.

Sur base caisse, le déficit ressort à -23,8 milliards FDJ, contre -25,8 milliards FDJ en 2023 ; l'amélioration (-2,0 milliards) est plus modeste, car elle tient compte du paiement net d'arriérés (-1,7 milliard) et d'un décalage de quelques échéances de dette vers le premier trimestre 2025. Le déficit caisse représente -3,1 % du PIB, en retrait de 0,5 point seulement par rapport à 2023. Cette moindre correction, comparée à la base ordonnancements, souligne la tension persistante sur la trésorerie et l'importance d'un pilotage serré des décaissements.

Le besoin de financement ainsi dégagé — principalement sur base caisse — a été couvert à 84 % par le financement intérieur : à l'inverse, les financements externes se limitent à 3,4 milliards FDJ, soit moins de la moitié du niveau observé en 2023, en lien avec le ralentissement des décaissements projets. Enfin, le déficit résiduel (-1,5 milliards FDJ) traduit des ajustements comptables et des décalages temporaires, sans incidence structurelle mais révélateurs de la nécessité d'une planification de caisse plus fine.



Chapitre 4

LA MONNAIE ET LE CRÉDIT

1 LA MONNAIE

La masse monétaire au sens large M3 s'est accrue de 3,4% contre 7,8% en 2023. Cette décélération a porté à la fois sur l'agrégat monétaire M2 (0% contre 3,6%) et les dépôts à terme libellés en monnaie nationale (-15,4% contre 46% en 2023). Toutefois, les dépôts en devises ont augmenté à un rythme plus accru (12,7% contre 4,2%) par rapport à l'année précédente.

Tableau 4.1 – Évolution de la masse monétaire, 2020-2024 (en millions FDJ)

Composantes	2020	2021	2022	2023	2024	V. 2024/23
Monnaie fiduciaire	43.389	44.078	43.741	43.667	44.387	1,60%
Dépôts à vue	147.585	156.566	156.993	155.858	155.222	-0,40%
Agrégat M1	190.974	200.644	200.734	199.525	199.609	0,04%
Dépôts sur livrets	16.900	17.396	18.400	27.505	27.392	-0,40%
Agrégat M2	207.874	218.040	219.134	227.030	227.001	0,00%
Dépôts à terme	37.065	39.772	44.365	64.755	54.758	-15,40%
Dépôts en devises	209.471	220.608	206.840	215.628	242.939	12,70%
M3 (masse monétaire)	454.410	478.420	470.339	507.413	524.698	3,40%

Source : BCD

1.1 La masse monétaire

L'agrégat M1

En s'établissant à 199.609 millions FDJ sur la période sous revue, l'agrégat M1, constitué de la monnaie fiduciaire hors institutions de dépôt et des dépôts à vue en monnaie nationale, a conservé un niveau relativement stable entre décembre 2023 et décembre 2024.

En effet, la baisse des dépôts à vue en monnaie nationale (155.222 millions FDJ en 2024 contre 155.858 millions FDJ en 2023) a été contrebalancée par une faible hausse de la circulation fiduciaire, qui passe de 43.667 millions FDJ à 44.387 millions FDJ entre décembre 2023 et décembre 2024. La part des disponibilités monétaires M1 dans la masse monétaire a baissé en 2024 par rapport à l'année 2023, descendant de 39% à 38% d'une année à l'autre.

L'agrégat M2

Les dépôts sur livrets ont gardé un niveau relativement stable en s'établissant à 27.392 millions FDJ en 2024 contre 27.505 millions FDJ en 2023. Cependant, la part des disponibilités de l'agrégat M2 dans la masse monétaire s'est rétrécie de 2.% (43% en 2024 contre 45% en 2023).

L'agrégat M3

La masse monétaire au sens large s'est située à 524.698 millions FDJ en 2024, contre 507.413 millions FDJ fin 2023, soit une progression annuelle de 3,4%.

Les dépôts à terme libellés en monnaie nationale ont noté un recul en volume de 9.997 millions FDJ (54.758 millions FDJ en 2024 contre 64.755 millions FDJ en 2023) en raison du non-renouvellement d'un contrat arrivé à échéance.

Les dépôts en devise des résidents ont fortement augmenté en 2024 s'élevant à 242.939 millions FDJ, contre 215.628 millions FDJ en 2023 soit une croissance de 12,7% contre 4,2% en 2023. Au niveau des unités institutionnelles, cette croissance a porté sur les dépôts à terme en devises des entreprises publiques (28972 millions FDJ en 2024 contre 4225 millions FDJ en 2023) et dans une moindre mesure les dépôts à terme en devises des entreprises privés, qui passent de 31.499 millions FDJ en 2023 à 38.890 millions FDJ en 2024.

En termes de structure, la part des dépôts libellés en devises dans l'agrégat M3 s'est améliorée, passant de 42% en 2023 à 46% en 2024.

La vitesse de circulation de la monnaie (VCM)

Tableau 4.2 – VCM

Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024
PIB (en milliards FDJ)	565	600	654	718	778
Masse monétaire M3 (en milliards FDJ)	454	478	470	507	524
Vitesse de la circulation monétaire	1,24	1,25	1,39	1,41	1,48

Source : BCD

La vitesse de circulation de la monnaie (VCM), définie comme étant le rapport entre le PIB nominal et la masse monétaire, est un indicateur qui permet de mesurer le risque d'inflation monétaire. Elle s'est établie à 1,48 au terme de l'année 2024 contre 1,41 pour l'exercice précédent.

1.2 Les principales contreparties de la masse monétaire

Tableau 4.3 – Contreparties de la masse monétaire, 2020-2024 (en millions FDJ)

Composantes	2020	2021	2022	2023	2024	V. 2024/23
A. Avoirs extérieurs nets	348.246	348.417	312.372	311.063	278.127	-10,60%
B. Crédits intérieurs	157.653	180.844	205.767	248.394	299.314	20,50%
Créances nettes sur l'État	8.641	19.263	16.533	33.579	55.629	65,70%
Créances sur les entreprises publiques	30.811	49.487	63.646	63.617	73.203	15,10%
Crédits au secteur privé	118.201	112.134	125.588	151.198	170.482	12,80%
Solde des éléments non monétaires	-51.541	-50.841	-47.799	-52.047	-52.743	1,30%
Total des contreparties de la masse monétaire	454.410	478.420	470.339	507.413	524.698	3,40%

Source : BCD

Après une hausse de 7,9 % entre 2022 et 2023, les contreparties de la masse monétaire ont connu une hausse de 3,4% en 2024, en s'établissant à 524.698 millions FDJ contre 507.413 millions FDJ en 2023.

Cette hausse trouve son origine dans l'évolution des créances nettes sur l'Etat (66% contre 103%), les créances sur les entreprises publiques (15% contre -0,05%) et les créances sur le secteur privé (12,8% contre 20,4%). Dans l'ensemble les crédits intérieurs ont enregistré une hausse de 20,5%, passant de 248.394 millions FDJ à 299.314 millions FDJ sur la période concernée.

En glissement annuel, les avoirs extérieurs nets du système bancaire se sont dégradés de 10,6% entre décembre 2023 et décembre 2024 en liaison avec la baisse des dépôts à vue en devises des autorités monétaires.

Cependant, la part des ressources non monétaires, constitués principalement des fonds propres des banques, dans le total de la masse monétaire est restée relativement stable à 10,3% à la fin de l'exercice 2024.

Les avoirs extérieurs nets

Tableau 4.4 – Avoirs et engagements extérieurs nets du système bancaire, 2021-2024 (En millions FDJ)

Composantes	2021	2022	2023	2024	V. 2024/23
Avoirs extérieurs bruts des autorités monétaires	102.617	103.096	87.731	59.869	-31,80%
Engagements extérieurs des autorités monétaires	-8.753	-8.218	-8.272	-8.060	-2,60%
Avoirs extérieurs nets des autorités monétaires	93.864	94.878	79.459	51.809	-34,80%
Avoirs extérieurs bruts des banques	360.340	311.236	313.066	312.540	-0,20%
Engagements extérieurs des banques	-105.787	-93.742	-81.462	-86.223	5,80%
Avoirs extérieurs nets des banques	254.553	217.494	231.604	226.318	-2,30%
Total des avoirs extérieurs nets	348.247	348.417	311.063	278.127	-10,60%

Source : BCD

La dégradation des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale s'est poursuivie en 2024 à hauteur de 27.650 millions FDJ contre un recul en volume de 15.419 millions FDJ entre décembre 2022 et décembre 2023. En termes de répartition, les avoirs extérieurs nets sont détenus à hauteur de 19% par les autorités monétaires et le reste est détenu par les banques commerciales. Aussi, la part relative des avoirs extérieurs nets dans la masse monétaire a noté une baisse de 8% d'une année à l'autre.

Les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale

Tableau 4.5 – Taux de couverture de la circulation fiduciaire (2020–2024)

Composantes	2020	2021	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Taux de couverture, (en pourcentage)	107%	105%	106%	97%	70%	27%

Source : BCD

En glissement annuel, les avoirs extérieurs nets des Autorités monétaires ont continué à baisser (34,8% en 2024 contre 21,5% l'année précédente), en liaison avec la dégradation des dépôts à vue à l'étranger de la Banque Centrale. Ainsi, les avoirs extérieurs bruts se sont dégradés de 31,8% en 2024, après une diminution de 15% en 2023. Par conséquent, le taux de couverture en devises de l'émission fiduciaire a diminué de 27 points de pourcentage d'une année à l'autre. Les avoirs extérieurs bruts des autorités monétaires sont composés des dépôts à vue à l'étranger et les avoirs en DTS du FMI. En 2024, les dépôts à vue ont enregistré une baisse de -34,9% par rapport à l'année 2023. Les avoirs extérieurs bruts des autorités monétaires sont composés des dépôts à vue à l'étranger et les avoirs en DTS du FMI. En 2024, les dépôts à vue ont enregistré une baisse de -34,9% par rapport à l'année 2023.

Tableau 4.6 – Avoirs extérieurs bruts des autorités monétaires, 2021-2024 (En millions FDJ)

Composantes	2021	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Dépôts à vue à l'étranger	99 076	99 516	82 727	54 647	-34,90%
Comptes FMI	1 848	2 117	1 430	1 836	28,40%
Total	100 924	101 633	84 157	56 483	-32,90%

Source : BCD

Exprimées en dollars américains, les réserves internationales nettes (RIN) ont affiché un solde négatif de 143 millions en 2024, contre 16,1 millions en 2023, traduisant une dégradation du niveau des réserves.

Les avoirs extérieurs nets des banques

Les avoirs extérieurs bruts des banques commerciales, composés principalement des « correspondants actifs » et des crédits alloués aux non-résidents, ont conservé un niveau relativement stable entre décembre 2023 et décembre 2024.

Tableau 4.7 – Réserves internationales nettes (2021–2024)

Composante	2021	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Réserves internationales nettes	11 781	6 086	-28 276	-25 409	-786,30%

Source : BCD

Tableau 4.8 – Avoirs extérieurs bruts des banques 2022-2024 (En millions FDJ)

Composantes	2022	2023	2024	Var 2024/23
Caisses devises	10190	12506	7388	-40,90%
Correspondants Actif	231120	290337	250460	-13,70%
Crédits clients	63622	4489	51068	1037,60%
Titres participatifs	2747	2987	3089	3,40%
Divers actif	3551	2747	535	-80,50%
Total	311236	313066	312540	-0,17%

Source : BCD

Les encaisses en devises étrangères des banques, en particulier celles en USD, ont diminué de 5.118 millions FDJ entre décembre 2023 et décembre 2024.

Les engagements extérieurs ont progressé de 5,8% entre 2023 et 2024, une évolution principalement attribuable à la hausse de 4.635 millions FDJ des transferts réalisés par les institutions financières étrangères vers les banques installées à Djibouti. Cependant, la variation des autres composantes dans les engagements extérieurs est restée relativement faible entre 2023 et 2024.

Par conséquent, les avoirs extérieurs nets des banques de la place qui se sont établis à 226.318 millions FDJ fin 2024, contre 231.604 millions FDJ en 2023, ont connu une baisse de 2,3% d'un exercice à l'autre.

Tableau 4.9 – Engagements extérieurs des banques 2022-2024 (En millions FDJ)

Composantes	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Correspondants passif	79 947	72 505	77 140	6,40%
Dépôts à vue des non-résidents	6 598	5 562	5 728	2,90%
Dépôts à terme des non-résidents	1 551	1 153	1 265	9,70%
Emprunts & Titres participatifs	1 777	1 777	1 777	0%
Divers passif	3 870	465	313	-32,60%
Total	93 742	81 462	86 223	5,80%

Source : BCD

Les crédits intérieurs

Le crédit intérieur s'est accru à un rythme identique à celui de l'année 2023 (20,5% contre 20,7%), en liaison avec la progression, à la fois, des créances nettes sur l'administration (55.629 millions FDJ contre 33.575 millions FDJ) et des créances sur l'économie (243.685 millions FDJ contre 214.815 millions FDJ). Le total des crédits intérieurs a atteint 299.311 millions FDJ en 2024 contre 248.394 millions FDJ à la fin de l'année 2023.

Les crédits à l'économie

En glissement annuel, les créances sur l'économie ont augmenté de 13,4%, s'établissant à 243.685 millions FDJ en 2024, contre 214.815 millions FDJ un an auparavant.

Les concours accordés aux secteurs privés et publics ont respectivement connu une hausse de 62,7% et de 13,5% d'une année à l'autre. La part des crédits à l'économie dans le total des crédits intérieurs s'est située à 81,4%, soit 5 points de pourcentage de moins qu'en 2023.

La bonne performance des crédits à l'économie en 2024 a concerné l'ensemble des maturités, avec une progression notable des crédits à court terme (+16,5%) et à moyen terme (+42,7,8%) malgré un recul des crédits à long

terme (-55,8%) par rapport à 2023. Cette dynamique a été particulièrement portée par les crédits à l'équipement (+24%), des crédits à l'habitat (+9%) et plus particulièrement par la forte augmentation des autres crédits (+125%).

Les créances nettes sur l'état - Position nette du gouvernement (PNG)

L'endettement net de l'Etat s'est accru de 65,7% en 2024 contre 103,1% une année auparavant, s'établissant à 55.629 millions FDJ, contre 33.578 millions FDJ en 2023. Cette évolution s'explique par l'aggravation du découvert du compte du Trésor public auprès de la BCD, passé d'un solde négatif de 13.573 millions FDJ en 2023 à un solde négatif de 36.615 millions FDJ en 2024.

Tableau 4.10 – Créances nettes sur l'État, 2022-2024 (En millions FDJ)

Composantes	2022	2023	2024	Var 2024/23
Créances des autorités monétaires	15403	29095	51722	77,80%
Dépôts de l'État à la BCD	-904	-2,52	-2,52	-
Créances nettes des autorités monétaires	14499	29092	51719	77,80%
Créances des banques	2730	6819	8579	25,80%
Dépôts de l'État auprès des banques	-697	-2336	-4669	99,90%
Créances nettes des banques	2034	4483	3910	-12,80%
Total des créances de l'État	18133	35914	60301	67,90%
Total des dépôts de l'État	-1601	2339	-4671	-299,70%
Position nette de l'État	16532	33575	55629	65,70%

Source : BCD

Ce découvert a été autorisé par une convention entre le Ministre du Budget et la BCD signée en 2021 et ne va donc pas à l'encontre du dispositif d'interdiction du découvert des comptes de l'Etat prévu par les statuts de la BCD. Les banques ont également accompagné l'État dans son projet de digitalisation de l'administration publique. Ainsi, les créances de l'état auprès du secteur bancaire sont passées de 6.819 millions FDJ en 2023 à 8.579 millions FDJ un an après. Le poids des créances nettes de l'Etat dans le total du crédit intérieur s'est accru de 5% passant de 13,5% en 2023 à 18,5% en 2024.

2 LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Le total du bilan des banques de la place s'est établi à 668.719 millions FDJ fin 2024, contre 637.317 millions FDJ l'exercice précédent, soit une augmentation de 4,9% d'une année à l'autre.

2.1 Les emplois

Les principaux emplois du secteur bancaire sont principalement constitués par les opérations interbancaires et les crédits à la clientèle qui constituent à eux seuls 80% du total bilan des banques commerciales en activité. Les crédits à la clientèle ont augmenté de 35,4% à fin décembre 2024, atteignant 287.681 millions FDJ contre 212.459 millions FDJ en 2023. Ainsi, la part du crédit à la clientèle dans les emplois du secteur bancaire a augmenté de 10 points de pourcentage, passant de 33% à fin décembre 2023 à 43% à fin décembre 2024.

Tableau 4.11 – Emplois des banques, 2022-2024 (En millions FDJ)

Composantes	2022	2023	2024	Var 2024/23
Opérations interbancaires	231172	290690	250799	-13,70%
Créances sur le Trésor-BCD	51681	47737	43965	-7,90%
Crédits à la clientèle	243326	212459	287681	35,40%
Immobilisations	18366	20942	20608	-1,60%
Divers	55264	65489	65667	0,30%
Total	600115	637317	668.719	4,90%

Source : BCD

Après le pic constaté en 2023, les opérations interbancaires ont retrouvé leur niveau traditionnel en s'établissant à 250.799 millions FDJ en 2024 contre 290.690 millions FDJ un auparavant.

Les créances sur le Trésor-BCD, constituées essentiellement des comptes ordinaires des banques auprès de la Banque Centrale, sont passés de 40.917 millions FDJ en décembre 2023 à 35.386 millions FDJ en décembre 2024.

Le poste « immobilisations » des établissements de crédit a gardé une proportion quasi-stable entre décembre 2023 et décembre 2024, constituant 3% du total bilan des banques commerciales. Les immobilisations corporelles (construction ou rénovation des sièges sociaux, matérielles et mobiliers) ainsi que l'ouverture des nouvelles agences dans la capitale et dans les régions de l'intérieur constituent les facteurs explicatifs des immobilisation notamment corporelles qui passent de 13.211 millions FDJ en 2019 à 20.608 millions FDJ en 2024.

La rubrique « Divers » regroupant les opérations de caisse et les titres et prêts participatifs a gardé un niveau relativement stable d'une année à l'autre.

2.2 Les ressources

Les dépôts de la clientèle, principales ressources du secteur bancaire, ont progressé de 3,6%, passant de 470.459 millions FDJ à 487.305 millions FDJ entre 2023 et 2024.

Tableau 4.12 – Ressources des banques, 2022-2024 (En millions FDJ)

Composantes	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Dépôts du Trésor	2280	2830	5104	80,30%
Opérations interbancaires	81584	73898	81550	10,30%
Dépôts de la clientèle	434746	470459	487305	3,60%
Fonds propres	40368	51768	57280	10,60%
Divers	40669	38363	37480	-2,30%
Total	599647	637318	668718	4,90%

Source : BCD

A la faveur des bonnes performances économiques nationales, les établissements de crédit ont continué à renforcer les niveaux de leurs capitaux propres (+5.512 millions FDJ entre décembre 2023 et décembre 2024) conformément aux dispositions de la Banque Centrale de Djibouti. Les dépôts du Trésor et ceux des banques correspondantes étrangères ont, respectivement, noté une progression de 80% et de 10%, au terme de l'année 2024.

Le Poste « Divers », constitué principalement par des engagements divers, a accusé un repli de près de 2% à fin 2024.

Le ratio fonds propres/Total des Dépôts a conservé un niveau relativement stable à 11,7% entre décembre 2023 et décembre 2024.

2.3 Les dépôts selon leur nature

Tableau 4.13 – Dépôts auprès des banques selon leur nature, 2022-2024 (En millions FDJ)

Composantes	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Comptes à vue	308.876	317.341	323.757	2,00%
Comptes sur livrets	43.068	43.359	35.957	-17,10%
Comptes à terme	78.922	97.805	123.885	26,70%
Bons de caisse	3.876	11.954	3.706	-69,00%
Total	434.746	470.459	487.305	3,60%

Source : BCD

Contrairement aux bons de caisse et dépôts sur livrets qui ont marqué une baisse respective de 69% et de 17%, les autres formes de dépôts ont connu une hausse selon des proportions différentes.

Constituant la composante la plus importante dans le total des dépôts collectés, les ressources à vue ont progressé de 2% en 2024 (323.757 millions FDJ contre 317.341 millions FDJ en 2023). En même temps, les dépôts à terme se sont établis à 123.885 millions FDJ soit 27% de plus par rapport à 2023.

2.4 Les dépôts selon les devises et les différentes catégories de déposants

Tableau 4.14 – Dépôts auprès des banques par catégorie de déposants, 2022-2024 (En millions FDJ)

Composantes	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Entreprises et établissements publics	97.074	114.908	122.203	6,30%
Sociétés et entreprises individuelles	172.382	178.771	210.355	17,60%
Particuliers	145.027	153.474	133.286	-13,10%
Divers	20.260	23.306	21.461	-7,90%
Total	434.746	470.459	487.305	3,60%

Source : BCD

Les dépôts, selon la catégorie des déposants, sont dominés par ceux des entreprises privées, lesquels ont représenté 43% du total. En termes d'évolution, les dépôts des sociétés et entreprises individuelles et ceux des entreprises publiques ont noté un accroissement respectif de 17,6% et de 6,3% entre décembre 2023 et décembre 2024, tirant ainsi à la hausse l'encours global des dépôts. Les dépôts des particuliers et la rubrique « divers », composée notamment des dépôts des organisations non gouvernementales, des associations et ceux des ambassades, ont enregistré une contraction respective en volume de +20.188 millions FDJ et de 1.845 millions FDJ sur la période étudiée.

Tableau 4.15 – Dépôts auprès des banques selon les devises, 2022-2024 (En millions FDJ)

Composantes	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Francs Djibouti	220.444	231.773	237.229	2,30%
Dollars US	189.657	212.352	227.031	6,90%
Autres devises	24.642	26.335	23.045	-12,50%
Total	434.743	470.459	487.305	3,60%

Source : BCD

Constituant 49% du total des dépôts de la clientèle, Les dépôts libellés en monnaie nationale ont conservé leurs prédominances par rapport aux dépôts libellés en Dollars des Etats-Unis, en s'établissant à 237.229 millions FDJ en 2024, contre 231.773 millions FDJ en 2023, soit une augmentation de 2,3%. L'accroissement de l'encours libellés en Dollars des Etats-Unis, à hauteur de 14.679 millions FDJ entre décembre 2023 et décembre 2024, s'explique par l'investissement en cours dans les projets portuaires.

Les dépôts libellés en Autres Devises se sont contractés de 12,5% en se situant à 23.045 millions FDJ en décembre 2024 contre 26.335 millions FDJ en décembre 2023. Toutefois, en termes de structures, leurs poids restent inchangés à 5% du total de l'encours global des dépôts.

2.5 L'évolution de la rémunération des dépôts

En 2024, la rémunération proposée par les banques commerciales sur leurs produits s'est améliorée à la fois pour les particuliers (1,35% en 2024 contre 1,1% en 2023) et les entreprises (1,17% en 2024 contre 0,88% en 2023). Dans l'ensemble, le taux créditeur moyen offert par les banques commerciales s'est amélioré de 0,27% passant de 0,99% en décembre 2023 à 1,26% en décembre 2024.

La rémunération offerte sur les dépôts à terme s'est appréciée à 0,48% à la fois pour les entreprises et pour les particuliers. Les conditions pratiquées sur les bons de caisse sont restées inchangées pour tous les agents économiques. Cependant, les entreprises ont bénéficié d'une rémunération meilleure pour les dépôts sur livrets.

3 LES CONCOURS BANCAIRES

L'encours global des crédits à la clientèle, passant de 272.275 millions FDJ en 2023 à 353.370 millions FDJ en 2024, s'est accru de 29,8%, d'une année à l'autre. Bien que les taux de croissance des crédits à court terme soient restés relativement stable à 16% entre décembre 2023 et décembre 2024, la reprise de la croissance des crédits à moyen et long terme respectivement de 43% et de 56%, (110% contre 48%) explique principalement la hausse des concours bancaires sur la période sous revue. Rapporté au PIB, le crédit à l'économie a représenté 31,5% contre 30,2% en 2023.

Le crédit d'engagement s'est chiffré à 65.689 millions FDJ en 2024, en augmentation de 6,9% par rapport à la situation de 2023. Cependant, la part de ce crédit dans le total des concours à l'économie s'est dégradée de 3,3%, s'établissant à 18,5% en 2024, contre 22% une année plus tôt.

La qualité du portefeuille crédits s'est améliorée d'une année à l'autre. Le taux de détérioration du portefeuille s'est fixé à 4,1% en 2024 contre 4,7% l'exercice précédent, en liaison d'une part, avec la croissance du volume de crédits alloués et, d'autre part, avec la radiation des créances compromises qui dataient de cinq ans dans le bilan des établissements de crédit. Parallèlement, le taux de provisionnement des créances non performantes a baissé de 8%, passant de 66% à 58% sur la période.

3.1 Répartition des concours bancaires selon leur durée

La structure des crédits selon leur durée initiale montre la domination de ceux à moyen et long terme dans le total des prêts distribués par les banques. Ils représentent 41% du total des crédits.

Les encours nets des crédits à long terme sont passés de 75.243 millions FDJ en 2023 à 117.201 millions de FDJ en 2024, augmentant ainsi de 55,8%, suite à un nouveau prêt à long terme de 45.000 millions FDJ accordé par une banque de la place.

En s'établissant à 112.621 millions FDJ en 2024, contre 96.666 millions FDJ en 2023, les financements à court terme ont augmenté de 16,5% en lien avec la hausse des crédits à la consommation qui sont passés de 58.339 millions FDJ en 2023 à 73.760 millions FDJ sur la période observée. Représentant 34,5% du total des crédits à court terme, les autorisations des découverts ont conservé un niveau relativement stable d'une année à l'autre.

En s'établissant à 57.859 millions FDJ en 2024, les encours des crédits à moyen terme ont noté une reprise de 43% entre décembre 2023 et décembre 2024.

3.2 Répartition des concours bancaires selon la devise et les bénéficiaires

L'analyse de la répartition des engagements globaux selon les devises montre la part de plus en plus grandissante des crédits libellés en USD, qui sont passés de 115.223 millions FDJ en 2023 à 180.393 millions FDJ en 2024. En termes de proportion, les crédits libellés en USD ont représenté 63% des engagements globaux en 2024.

Tableau 4.16 – Évolution des engagements globaux selon la devise, 2022-2024 (En millions FDJ)

Composantes	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Francs Djibouti	85.194	94.934	104.602	10,20%
Dollars US	157.937	115.223	180.393	56,50%
Autres devises	196	2.302	2.686	16,70%
Total	243.326	212.459	287.681	35,40%

Source : BCD

Sur la même période, les crédits consentis en monnaie nationale et ceux libellés en « autres devises » ont noté une progression respective de l'ordre de 10,2% et de 16,7%. Toutefois, les crédits libellés en « autres devises » restent insignifiants à moins d'un pourcent dans le total des engagements globaux à fin décembre 2024.

Tableau 4.17 – Évolution des engagements par agent économique, 2022-2024 (En millions FDJ)

Agents économiques	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Entreprises et établissements publics	63.646	63.617	72.232	12,50%
Sociétés et entreprises individuelles	143.585	101.969	165.911	62,70%
Particuliers	36.066	45.569	49.141	7,80%
Divers	28	1.303	396	-69,60%
Total	243.326	212.459	287.681	35,40%

Source : BCD

Les concours bancaires au bilan et des engagements par signature ont continué leur progression pour l'ensemble des agents économiques.

À l'exception des concours accordés aux administrations privées et aux organisations non gouvernementales, qui passent de 1.303 millions FDJ en 2023 à 396 millions FDJ en 2024, les concours bancaires au Bilan et en Hors-bilan répartis selon les agents économiques bénéficiaires ont affiché dans leur intégralité un accroissement annuel de (35,4%). La répartition des crédits par catégories de bénéficiaires a permis de dégager les évolutions suivantes :

- Entreprises et établissements publics : 12,5%
- Sociétés et entreprises individuelles : 62,7%
- Particuliers : 7,8%

3.3 Évolution du coût du crédit

Les taux débiteurs moyens sur l'encours des crédits ont connu une hausse de 0,4%, passant de 7,78% en 2023 à 8,2% en 2024. Cette hausse a impacté tous les agents économiques.

Les particuliers ont vu leurs taux moyens débiteurs passer de 7,7% en 2023 à 9,2% en 2024 et les entreprises de 7,8% à 8% entre 2023 et 2024.

— Les particuliers

En 2024, à l'exception des conditions moyennes sur les crédits immobiliers qui se sont améliorées de 0,3% (7,1% en 2023 contre 6,8% en 2024), les taux pratiqués sur les découverts et les prêts personnels ont noté une hausse respective de 2% et de 2,8% entre 2023 et 2024.

— Les entreprises et entrepreneurs individuels

Dans l'ensemble, les taux débiteurs moyens de l'encours total des crédits alloués aux entreprises et entrepreneurs individuels ont noté une légère hausse de 0,2% entre 2023 et 2024.

Les taux moyens sur l'escompte et les crédits à moyen et long terme sont restés quasiment inchangés entre décembre 2023 et décembre 2024, se situant respectivement à 5,85% et 7,49%.

En revanche, les conditions moyennes pratiquées sur les autorisations de dépassement des entreprises (7,66% contre 6,98%) et celles sur les encours alloués à court terme (9,53% contre 9,43%) ont été plus favorables en 2023 qu'en 2024.

Chapitre 5

ÉVOLUTION DE LA STABILITÉ FINANCIÈRE

1 Évolution du secteur financier

Le paysage bancaire djiboutien est largement porté par un actionnariat international, dont les principaux sont issus de France, du Maroc, de Chine, du Yémen ainsi que de la sous-région. Il s'est densifié avec le renforcement de l'offre financière.

Tableau 5.1 – Nombre d'institutions financières en activité en 2024

	Type d'institution financière	2023	2024
1	Établissements de crédit, dont :	14	14
	Banques Conventionnelles	10	9
	Banques islamiques	3	3
	Agences islamiques	1	2
2	Auxiliaires financiers	19	19
3	Institutions de Microfinance, dont :	4	4
	CPECs	3	3
	Unité Pilote Microfinance islamique	1	1
4	Institutions financières Spécialisées, dont :	3	3
	Fonds de Développement Économique de Djibouti (FDED)	1	1
	Fonds de Garantie de Djibouti (FOGAD)	1	1
	Fonds Souverain de Djibouti (FSD)	1	1
5	Émetteurs de Monnaie Électronique	2	2
	Total	42	42

Source : BCD

En 2024, le réseau bancaire a connu un recul de 9% à cause de la réduction des agences des banques islamiques, compensée par la bonne tenue du nombre des comptes en progression et des cartes de crédit. L'amélioration d'accès aux services financiers s'est maintenue avec la progression du taux de bancarisation qui s'est établi à 60% en 2024, contre 46% en 2023.

Concernant le tissu d'institutions financières en activité en 2024 et supervisé par la DSB, il a peu évolué par rapport 2023. Il s'est établi à 42 établissements avec l'inauguration de CAC Islamic Bank, l'agence de CAC Bank International dédiée à la finance islamique. Cet ensemble compte 12 établissements de crédit, dont 3 islamiques, 2 agences islamiques, 4 institutions de microfinance, dont 1 à caractère islamique, 2 émetteurs de

monnaie électronique, 2 institutions financières spécialisées et 19 auxiliaires financiers.

Tableau 5.2 – Accès aux services financiers 2022-2024

Rubriques	2022	2023	2024	Var 2024/23	Part en %
Nombre d'agences bancaires (sièges exclus) dont :	65	66	55	-9,10%	
Banques conventionnelles	34	29	33	13,80%	55%
Banques islamiques	31	37	22	-27,00%	45%
Nombre de comptes bancaires dont :	160.700	209.422	212.924	1,70%	
Banques conventionnelles	95.812	121.827	121.454	-0,30%	57%
Banques islamiques	64.888	87.595	91.470	4,40%	43%
Nombre de DABs/GAB dont :	121	148	146	-1,40%	
Banques conventionnelles	65	78	89	-5,10%	51%
Banques islamiques	56	70	57	2,90%	49%
Nombre de cartes bancaires	35.911	26.474	49.251	86,00%	

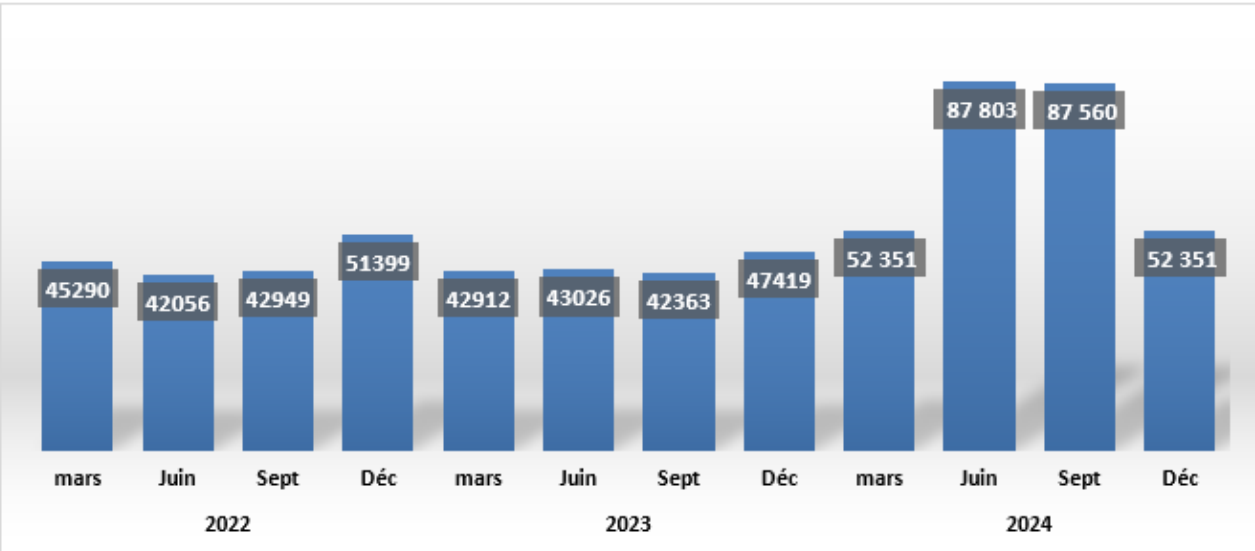
Source : BCD

2 Situation des risques

2.1 Fonds propres et solidité financière des banques

Les fonds propres des banques ont atteint 52.300 millions FDJ en 2024, en hausse de 10,4% par rapport à 2023. Ce niveau confortable des fonds propres, face à une évolution stationnaire des concours pondérés (+1,9%), donne une solidité financière aux banques avec un ratio de solvabilité de près de 21% en 2024.

Graphique 5.1 – Evolution des fonds propres nets en millions FDJ (2022-2024)



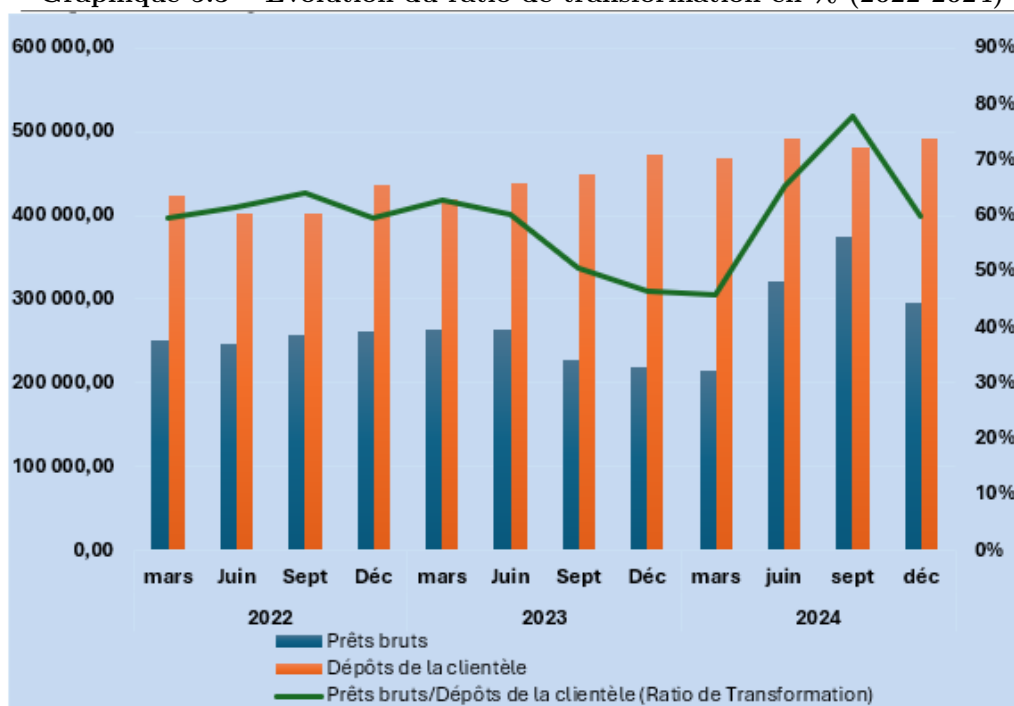
Source : BCD

Le secteur bancaire djiboutien affiche un ratio de solvabilité de 21%, pratiquement au même niveau qu'en décembre 2023. Ce niveau demeure largement au-dessus du seuil réglementaire de 12%, témoignant d'une capitalisation robuste des établissements bancaires et d'une capacité renforcée à absorber les risques.

2.2 Évolution des créances en souffrance

Au 31 décembre 2024, le taux des créances en souffrance détenues par les banques s'est situé à 3,54%, contre 4,18% au 31 décembre 2023, soit une baisse de 15,3%.

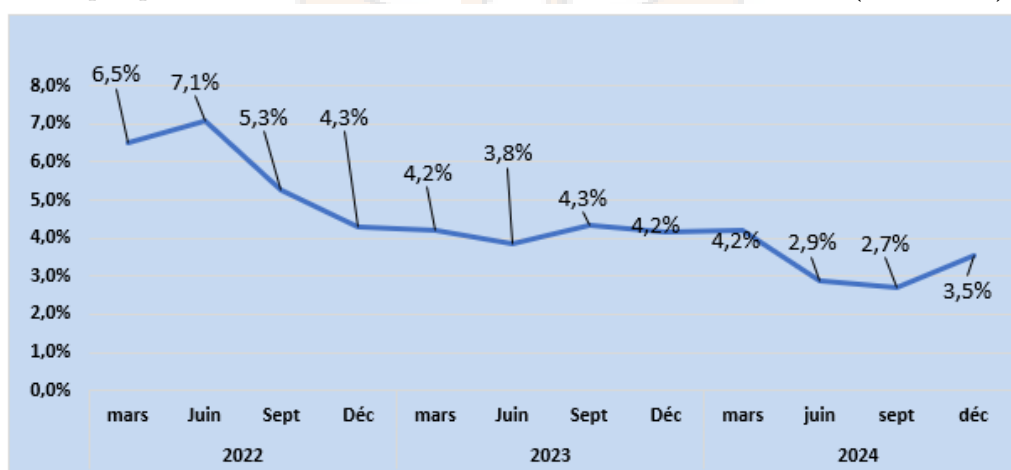
Graphique 5.3 – Evolution du ratio de transformation en % (2022-2024)



Source : BCD

Le recul des créances en souffrance est dû à l'application, pour chaque exercice, des dispositions de l'article 20 de l'instruction n°2019-03 portant classification des créances en souffrance et leur provisionnement. L'adoption de ce nouveau texte réglementaire a permis l'assainissement du portefeuille des crédits de plus de 5 années, radiés de bilan et suivi en extra-comptable.

Graphique 5.2 – Evolution des créances en souffrances en % (2022-2024)

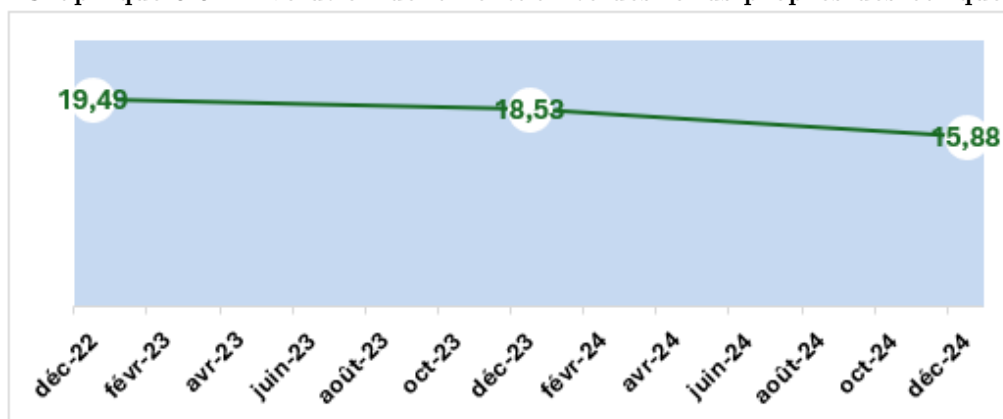


Source : BCD

2.3 Evolution de la liquidité des banques

Au 31 décembre 2024, en dépit de l'augmentation des dépôts de la clientèle de 4%, les actifs liquides ont diminué de 8% et n'ont représenté que 55,4% des dépôts de la clientèle, soit moins de 12% par rapport au 31 décembre 2023. Le ratio de transformation de la place financière a considérablement augmenté en 2024, passant de 46% à 60% en décembre 2024.

Graphique 5.5 – Evolution de la rentabilité des fonds propres des banques

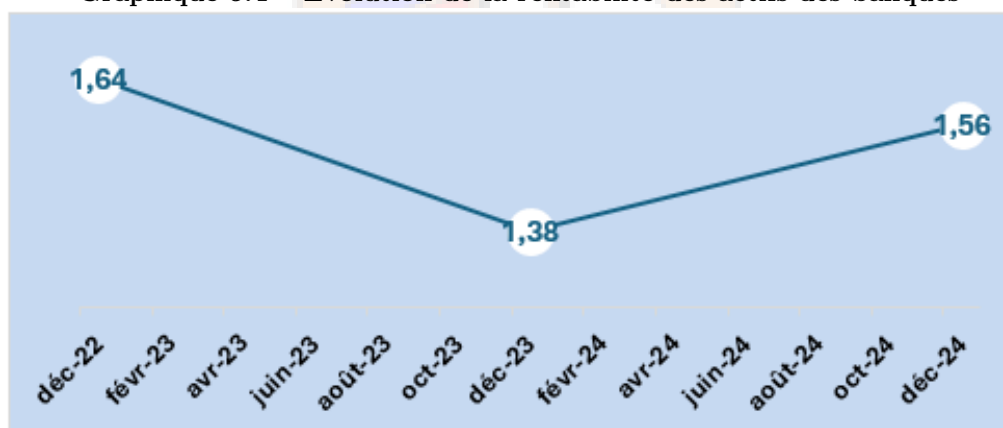


Source : BCD

3 La rentabilité des banques

Les indicateurs de rentabilités des banques se sont légèrement améliorés par rapport à décembre 2023. Le ratio des rentabilités des actifs (ROA) des banques est passé de 1,38% à 1,56%.

Graphique 5.4 – Evolution de la rentabilité des actifs des banques



Source : BCD

Le rendement des fonds propres (ROE) s'est établi à 15,8%, soit une baisse de 14% par rapport à 2023 et ce malgré un contexte de forte capitalisation des banques de la place.

Les produits nets générés par les activités d'intermédiations sont estimés à 20.549,5 millions FDJ, soit +16% par rapport à 2023.

Les commissions nettes relatives à l'activité commerciale, y compris celles générées par les opérations de change, sont établies à 8 062,1 millions FDJ, soit - 6% sur une base annuelle.

Tableau 5.3 – Comptes de résultat (En millions FDJ, déc-2022 à déc-2024)

En Millions FDJ	déc-22	déc-23	déc-24	Variation N/N+1
Produits d'intérêts nets	14.874,10	17.666,80	20.549,50	16%
Produits hors intérêts	10.858,20	8.553,0	9.806,1	-6%
Produits bruts (intérêts + hors intérêts)	25.732,30	26.219,80	28.611,60	9%
Charges générales	15.520,8	16.729,9	17.917,3	7%
Dont charges du personnel		6.966	7.498	
Produits nets avant impôt et opérations exceptionnelles	9.924,40	8.785,70	10.415,50	19%
Impôts sur le revenu	1.617,00	1.921,00	2.016,80	5%
Résultats nets	8.928	7.391,2	8.289,5	12%

Source : BCD

Ce qui nous donne un total produits nets bancaires de 28 611 millions FDJ, soit + 9% par rapport à 2023. 71,8% du produit net des banques est composé de marges d'intérêts, en raison de l'importance des placements interbancaires effectués par les banques de la place auprès de leurs maisons-mères et de leurs correspondants bancaires.

Les frais généraux d'exploitation consolidés des banques sont estimés à 17 917,3 millions FDJ au 31 décembre 2024 contre 16 729 millions FDJ une année auparavant soit une progression annuelle de 7%. Sur cette période, le ratio charges du personnel rapporté au total des frais généraux a conservé un niveau relativement stable entre décembre 2023 et décembre 2024.

Au 31 décembre 2024, les résultats bruts d'exploitation se sont établis à 10 415,5 millions FDJ, soit + 19% sur une base annuelle.

Les résultats nets consolidés des banques de la place se sont établis à 8 289,5 millions FDJ soit +12% par rapport à 2023.

Chapitre 6

LE SECTEUR EXTERIEUR

1 LA BALANCE DES PAIEMENTS

1.1 Le compte courant

En dépit de la progression notable du solde des services (+38%) et des revenus primaires (+60%) en glissement annuel, le solde du compte courant a enregistré une dégradation de 14,6% à fin décembre 2024.

Cette évolution défavorable résulte principalement de la forte contraction du solde des biens (7.367 millions FDJ en 2024 contre 51.474 millions FDJ en 2023).

Tableau 6.1 – Balance des paiements (en millions FDJ)

	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Compte transactions courantes	120.142	125.810	110.382	-12,26%
Biens	48.584	51.474	7.367	-85,69%
Exportations, fob	817.676	847.997	724.484	-14,57%
Importations, fob	769.092	796.524	717.118	-9,97%
Services et Revenus	42.543	45.022	73.831	63,99%
Crédit	208.543	218.186	232.146	6,40%
Débit	-166.000	-173.164	-158.315	-8,58%
Transferts courants	29.015	29.315	29.185	-0,45%
Administrations publiques	26.824	26.961	26.782	-0,66%
Autres secteurs	2.192	2.354	2.402	2,05%
Compte de capital	4.282	5.838	5.689	-2,56%
Transferts de capital	4.282	3.211	5.689	77,17%
Administration publique	4.282	5.838	5.689	-2,56%
Transferts des migrants	0	0	0	0
Acquisitions & cessions d'actifs	0	0	0	0
non financiers, non produits				
Compte des opérations financières	86.712	56.917	69.738	22,53%
Investissements directs	33.238	24.349	12.053	-50,50%
Investissements de portefeuille	-2.411	-2.993	2.109	-170,46%
Autres investissements	56.364	21.467	28.279	31,73%
Avoirs de réserves	-479	14.094	27.297	93,67%
Erreurs et omissions	-211.136	-188.566	-185.809	-1,46%

Source : BCD

1.2 La balance commerciale

Tableau 6.2 – Balance des biens (en millions FDJ)

	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Exportations, fob	817.676	847997	724484	-14,57%
Importations, fob	769.092	796524	717118	-9,97%
Balance commerciale	48.584	51474	7367	-85,69%

Source : BCD

En 2024, le solde excédentaire des échanges de biens de Djibouti s'est dégradé de 85,6%, pour s'établir à 7.367 millions FDJ, contre 51.474 millions FDJ en 2023. Cette forte diminution s'explique notamment par une baisse des exportations, principalement due au recul des réexportations vers l'Éthiopie, principal partenaire commercial de Djibouti, représentant environ 90% des exportations du pays.

Les importations de la République de Djibouti ont été évaluées à 717.118 millions FDJ à la fin de l'année 2024, contre 796.524 millions FDJ en 2023, soit une baisse notable 9,9%. Cette diminution s'explique principalement par le recul des importations dans plusieurs catégories de produits des boissons : -8%, énergie électrique : -73,02%, produits chimiques : -48,63%, bois et ouvrages en bois : -95,10%, mobilier : -87,90%, Machines et appareils électriques : -32,55%.

Les exportations se sont établies à 724,484 millions de FDJ en 2024, contre 847,997 millions de FDJ en 2023, enregistrant une régression de 14,5%. Cette baisse est liée au recul des principaux produits exportés, notamment les produits alimentaires et boissons : -15,9%, les plastiques et dérivés : -6,7%, métaux et produits métalliques : -21,4%, machines et appareils électriques : -15,4% ainsi que les véhicules et matériels de transport : -11%

1.3 La balance des services

Tableau 6.3 – Solde des échanges de services (en millions FDJ)

	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Transports	-8.966	-10.233	12.774	-224,80%
Voyages	3.205	4.248	5.464	28,60%
Communications	13.697	15.238	11.376	-25,30%
Services d'assurance	-4.524	-4.705	-3.749	-20,30%
Administrations publiques	39.469	40.421	40.735	0,80%
Autres services	11.212	11.507	11.581	0,60%
Total	54.093	56.475	78.182	38,40%

Source : BCD

En 2024, Djibouti a enregistré une nette amélioration de ses échanges de services, marquée par une forte progression de l'excédent dans plusieurs secteurs clés. Cette évolution témoigne de la solidité de son économie extérieure et de la compétitivité croissante de certains secteurs dans le commerce international.

L'excédent des services a atteint 78.182 millions FDJ en 2024, soit une augmentation de 38% par rapport à 2023 (56 475 millions FDJ). Cette amélioration s'explique principalement par la performance renforcée des secteurs des transports et des voyages.

Les échanges de services de transport ont enregistré un excédent de 12 .774 millions FDJ en 2024, en hausse de 22.997 millions FDJ par rapport à l'année précédente. Cette évolution est principalement due à la forte amélioration des transports maritimes, dont le solde excédentaire a progressé de 224,8% grâce à l'augmentation des services liés aux activités de transbordement.

Le poste « Voyages » a également enregistré une croissance notable, atteignant un excédent de 5.464 millions FDJ en 2024 contre 4.248 millions FDJ en 2023. Cette hausse est attribuée à l'afflux croissant de non-résidents temporaires à Djibouti, boostant les recettes touristiques.

Les données des échanges de services en 2024 ont illustré une forte dynamique de croissance pour Djibouti, principalement alimentée par les secteurs des transports et des voyages. Ces résultats témoignent de la compétitivité croissante du pays dans le secteur des services, et notamment dans les activités de transport maritimes et touristiques.

1.4 La balance des revenus

Tableau 6.4 – Solde des revenus (en millions FDJ)

	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Rémunération des salariés	9.700	9.732	9.779	-0,48%
Revenus des investissements	-21.251	-21.186	-14.361	32,21%
Total	-11.551	-11.454	-4.582	59,99%

Source : BCD

Le compte des revenus, qui regroupe les revenus du travail et du capital (investissements directs, de portefeuille et autres placements), a enregistré un solde négatif de 4.582 millions FDJ en 2024, marquant une amélioration de 6.872 millions FDJ par rapport à l'année précédente.

Le surplus structurel généré par les salaires versés aux résidents locaux par des organismes internationaux et des représentations diplomatiques est resté quasi stable, passant de 9.732 millions FDJ en 2023 à 9.779 millions FDJ en 2024.

Le solde des revenus des investissements s'est amélioré de 32,21% par rapport à 2023. Cette amélioration résulte à la fois de la hausse des revenus de placement des banques (21%) et la baisse des paiements d'intérêts sur la dette extérieure à hauteur de 14%.

1.5 La balance des transferts

Tableau 6.5 – Solde des Transferts courants (en millions FDJ)

	2022	2023	2024	Var. 2023/22
Administrations publiques	26.248	26.824	26.782	-0,16%
Autres secteurs	1.892	2.192	2.402	9,60%
Total	28.140	29.016	29.184	0,58%

Source : BCD

En 2024, le solde des transferts courants a enregistré un excédent de 26.782 millions FDJ, marquant une stabilité par rapport à l'année précédente. Les transferts au profit de l'administrations sont composés par les transferts des contingents militaire installés sur le territoire national ainsi les transferts de fonds privés à destination ou en provenance des économie non résidents.

1.6 Le compte de capital

Le solde du compte de capital est ressorti à 5689 millions FDJ en 2024, contre 5.838 millions FDJ en 2023 soit une progression annuelle de 149 millions FDJ. Le compte de capital retrace les flux relatifs aux remises de dettes, aux dons-projets destinés au financement des investissements et aux acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits.

1.7 Le compte des opérations financières

En 2024, les flux liés aux actifs et passifs financiers ont généré des entrées nettes de capitaux s'élevant à 69.800 millions FDJ, contre 89.300 millions FDJ en 2023. Cette diminution résulte principalement de la baisse des investissements directs étrangers et du repli du solde des autres investissements, en recul de 47,58 % par rapport à l'année précédente.

— **Investissements directs étrangers (IDE)**

Les opérations d'IDE ont dégagé en 2024 des entrées nettes de 12.053 millions FDJ, bien inférieures aux 24.349 millions FDJ enregistrés en 2023. Cette évolution reflète un ralentissement de l'afflux de capitaux étrangers sous forme d'investissements directs.

— **Autres investissements**

Les autres investissements — englobant les titres de participation, la monnaie fiduciaire, les dépôts et les prêts — ont enregistré des entrées nettes de capitaux de 28.279 millions FDJ en 2024, contre 53.949 millions FDJ en 2023. Cette baisse est entièrement imputable à la diminution des prêts contractés au titre de la dette extérieure par rapport à l'année 2023.

— **Réserves de la Banque Centrale**

En s'établissant à 27.297 millions FDJ en 2024, le solde des « avoirs de réserve » de la Banque Centrale de Djibouti ont poursuivi leur baisse pour la deuxième année consécutive en lien avec la dégradation du solde du compte de Trésor national ouvert dans les livrets de la Banque Centrale de Djibouti.

Tableau 6.6 – Compte des opérations financières (en millions FDJ)

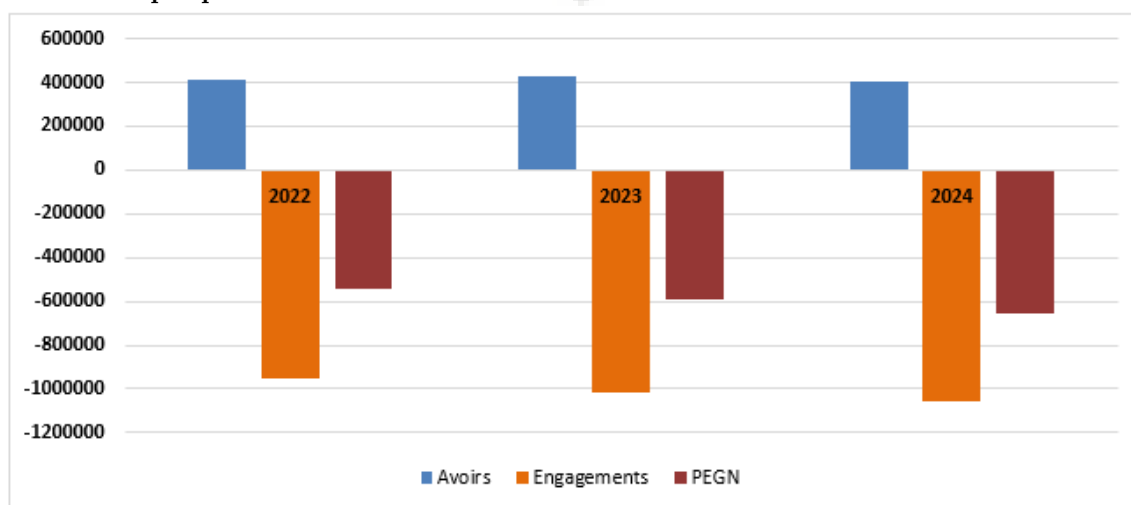
	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Investissements directs	33.238	24.349	12.053	-50,50%
Investissements de portefeuille	-2.412	-2.993	2.109	-170,46%
Autres investissements	59.913	53.949	28.279	-47,58%
Avoirs de réserves	-479	14.094	27.297	93,67%
Total opérations financières	90.260	89.399	69.738	-21,90%

Source : BCD

2 LA POSITION EXTÉRIEURE GLOBALE

La Position Extérieure Globale de la République de Djibouti reflète un accroissement important des engagements nets envers le reste du monde. Elle s'est détériorée de - 65.804 millions FDJ pour s'établir à 654.077 millions FDJ en 2024, soit 84,3% du PIB contre 590.682 millions FDJ en 2023, soit 76% du PIB. L'accroissement des engagements nets résulte notamment de la contraction significative des avoirs de réserves, de la hausse des engagements dans les autres investissements ainsi que la détérioration des Investissements Directs Etrangers (IDE).

Graphique 6.1 – Position Extérieure Globale 2022-2024 en millions FDJ



Source : BCD

La dégradation de la Position Extérieure Globale (PEG) de la République de Djibouti vis-à-vis du reste du

monde se justifie par un accroissement des engagements extérieurs qui se sont établis à 1.055104 millions FDJ, en hausse de % par rapport à son niveau de 2023. Ce stock est impulsé par :

- les investissements directs étrangers (IDE) qui ont enregistré une augmentation de 2,2%, passant de 426.077 millions FDJ en 2023 à 435.719 millions FDJ en 2024 ;
- un accroissement des engagements de l'État. En effet, la dette extérieure de l'État et des entreprises publiques se sont accrus respectivement de 1.084 millions FDJ et de 20.283 millions FDJ sur la même période ;
- une progression des engagements des banques de la place de 5.377 millions FDJ entre 2023 et 2024 ;
- une baisse des avoirs en réserves de change de la Banque Centrale de Djibouti, qui se sont établis à 61.705 millions FDJ en 2024 soit une diminution de 27.862 millions FDJ par rapport à 2023.

Au 31 décembre 2024, le poste des investissements de portefeuille a enregistré une acquisition nette d'actifs de 3.625 millions FDJ, réalisée par une banque de la place dans le cadre d'un emprunt.

Tableau 6.7 – Position extérieure globale, 2022-2024(en millions FDJ)

Composantes	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Investissements directs				
Avoirs	0	0	0	-
Engagements	-401.727	-426.077	-438.129	6,06%
Investissements de portefeuilles				
Avoirs	6.298	5.734	3.625	-8,95%
Engagements	-3.557	0	0	0
Autres investissements				
Avoirs	344.275	334.269	335.698	-2,91%
Engagements	-549.467	-593.610	-619.385	8,03%
Avoirs de réserves	103.097	89.002	61.705	-13,67%
Position nette	-501.081	-590.682	-656.486	17,88%

Source : BCD

La rubrique « autres investissements » demeure la composante la plus significative de la Position Extérieure Globale de la République de de Djibouti. Elle affichait une position débitrice nette de 283.687 millions FDJ en 2024, contre 259.341 millions FDJ en 2023, soit une dégradation de 24.346 millions FDJ soit 37% de la dégradation totale de la PEG.

Les avoirs dans cette rubrique, qui regroupent les prêts ainsi que les dépôts et monnaies détenus par les banques de la place auprès de non-résidents, ont enregistré une acquisition nette d'actifs financiers de 1.429 millions FDJ à fin décembre 2024.

Par contre, les engagements dans cette même rubrique — couvrant ceux des administrations publiques, des banques commerciales et des autorités monétaires — ont connu une hausse de 25.775 millions FDJ, principalement imputable aux engagements des entreprises publiques et ceux des banques commerciales.

Enfin, les avoirs de réserves ont affiché une position créditrice de 61.705 millions FDJ au 31 décembre 2024, contre 89.002 millions FDJ un an auparavant. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des créances en devises des autorités sur l'étranger, qui passent de 87.731 millions en 2023 à 59.869 millions FDJ en 2024.

3 LA DETTE PUBLIQUE EXTÉRIEURE

3.1 L'encours de la dette

Au cours de la dernière décennie, la mise en œuvre d'investissements massifs dans les infrastructures portuaires et ferroviaires, conformément aux objectifs de la Vision 2035, a significativement alourdi le poids de la dette

extérieure publique.

L'encours de cette dette s'élève à 508.887 millions FDJ, représentant 66,5% du PIB en hausse de 6% par rapport à 2023. Trois projets additionnels se sont rajoutés pour 2024. Il s'agit du projet régional d'intégration numérique de l'Afrique de l'Est, le projet des filières agro-alimentaires résilientes (FAR) ainsi que le projet d'amélioration statistique pour la prise de décision.

Entre décembre 2023 et décembre 2024, la dette extérieure de la République de Djibouti a enregistré une hausse de 21.367 millions FDJ. Cette progression s'explique par l'augmentation des engagements de l'État (+1.084 millions FDJ) ainsi que celle des engagements des entreprises publiques (+20.283 millions FDJ).

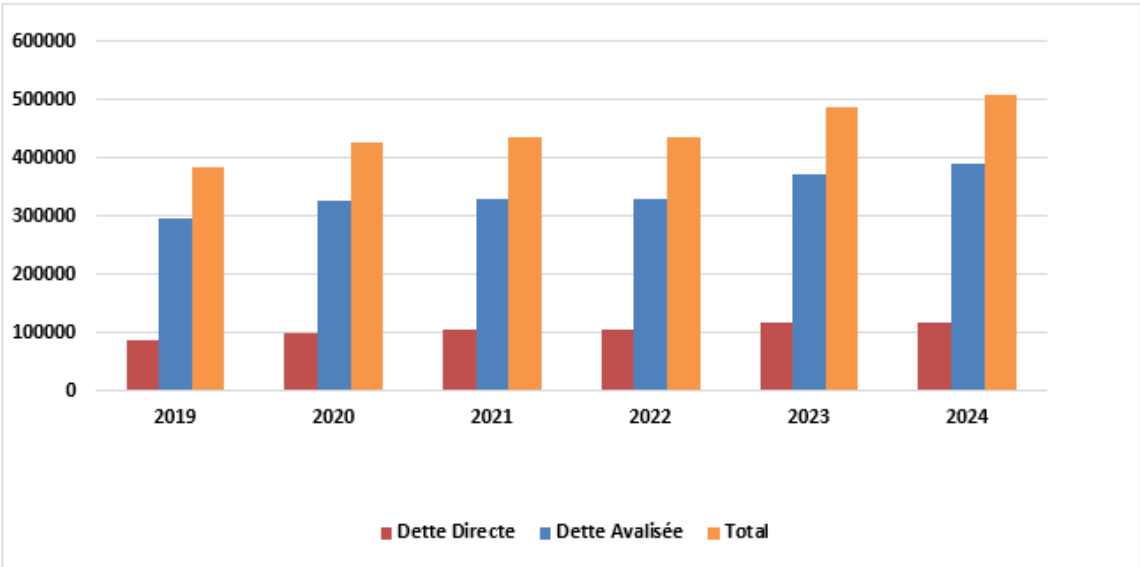
Tableau 6.8 – Évolution de la dette extérieure directe et à garantie publique par type de coopération (en millions FDJ)

Désignation	2023		2024		Var 2024/23
	Montant	Part en %	Montant	Part en %	
État	116.959	100	118.040	100	0,9%
Coopération bilatérale	22.170	19	21.068	17,8	-5,00%
Coopération multilatérale	94.789	81	96.972	82,2	2,30%
Entreprises publiques	370.564	100	390.847	100	5,50%
Coopération bilatérale	282.357	76,2	303.774	77,7	7,60%
Coopération multilatérale	88.207	23,8	87.073	22,3	-1,30%
Encours total	487.523	100	508.887	100	4,40%
Coopération bilatérale	304.526	62,5	324.842	63,8	6,70%
Coopération multilatérale	182.997	37,5	184.046	36,2	1%

Source : BCD

A la fin de l'année 2024, la structure de la dette extérieure publique de la République de Djibouti était majoritairement constituée de financements bilatéraux, qui en représentaient 62%, tandis que les financements multilatéraux en composaient 38%.

Graphique 6.2 – Evolution de la dette publique extérieure en millions FDJ 2019-2024



Source : BCD

Les principaux bailleurs de fonds bilatéraux de la République de Djibouti sont la Chine, qui représente 50.4% du total de l'encours de la dette extérieure, suivi par le fond koweïtien et le fond saoudien de développement, qui ont, respectivement, constitué 8,9% et 5,5% de l'ensemble de la dette extérieure des bailleurs de fonds.

Djibouti et Exim Bank China sont parvenus à la conclusion d'un accord de restructuration qui porte sur le Projet ferroviaire et sur le projet d'approvisionnement en eau. L'accord prévoit une période moratoire jusqu'au 31 décembre 2027.

A la fin de l'année 2024, les principaux créanciers multilatéraux de la République de Djibouti étaient : l'IDA (28,5%), le FADES (Arab Fund for Economic & Social Development/Fonds Arabe pour le Développement économique et Social) (18,7%) et Afrexim Bank associé à la BCIMR (13,68%).

Au terme de l'année 2024, la dette de l'État et celle des entreprises publiques ont représenté respectivement 23,19% et 78,8% de la dette extérieure publique. Concernant la répartition sectorielle, les secteurs des équipements publics ont constitué 78% de l'encours total de la dette extérieure, suivis des secteurs sociaux (10%), les secteurs productifs (8%), et enfin les autres secteurs (4%).

3.2 Le service de la dette

Au 31 décembre, le service de la dette extérieure publique s'élève à 27.183 millions FDJ, dont 19.176 millions FDJ au titre du principal et 8.008 millions FDJ en intérêts. Sur ce montant global, 8.141 millions FDJ sont supportés par l'administration centrale, contre 19.042 millions FDJ par les établissements publics. En termes de répartition par type de créancier, le service de la dette multilatérale représente 13.117 millions FDJ, tandis que celui de la dette bilatérale s'élève à 14.066 millions FDJ.

Tableau 6.9 – Service de la dette extérieure (2022-2024)

	2022	2023	2024	Var. 2024/2023
Intérêts	8.226	10.525	8.008	-24%
État	4.714	7.069	1.858	-74%
Entreprises publiques	3.512	3.456	6.150	78%
Amortissements	13.668	14.488	19.176	32%
État	9.620	9.977	6.283	-37%
Entreprises publiques	4.048	4.511	12.893	186%
Service de la dette extérieure	21.893	25.013	27.184	9%

Source : BCD

Le service de la dette publique extérieure, comprenant les intérêts et les amortissements, a enregistré une hausse de 9% entre décembre 2023 et décembre 2024. Durant cette période, l'amortissement de la dette de l'État et des entreprises publiques est passé de 14.488 millions FDJ en 2023 à 19.176 millions FDJ en 2024, soit une augmentation en volume de 4.688 millions FDJ. En revanche, les intérêts de la dette ont connu une baisse de 24%, s'établissant à 8.008 millions FDJ en 2024, contre 10.525 millions FDJ en 2023.

Troisième partie

LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE CENTRALE



1 LA GOUVERNANCE DE LA BANQUE CENTRALE

En application de la loi n°118/AN/11 portant sur les statuts de la Banque Centrale de Djibouti, les organes de la Banque ont continué d'exercer leurs missions au cours de l'année 2024.

La Banque Centrale de Djibouti a joué un rôle crucial dans le processus d'évaluation par les pairs sous l'égide du Groupe d'Action Financière Moyen-Orient et Afrique du Nord (GAFIMOAN), auquel la République de Djibouti a souhaité soumettre son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La République de Djibouti a adhéré au GAFIMOAN en 2018.

Au niveau organisationnel, la Banque a poursuivi son train de réformes pour renforcer ses différents départements en termes de ressources et de capacités afin d'accompagner, dans les meilleures conditions, l'expansion rapide de ses activités en lien avec l'élargissement de ses missions et attributions.

1.1 Conseil d'administration

Le Conseil d'administration, présidé par le Gouverneur, est l'organe suprême de la Banque qui exerce ses fonctions régaliennes conformément à l'article 39 des statuts de la Banque Centrale définissant ses attributions. Il est composé du Gouverneur et de six administrateurs nommés par décret en raison de leurs compétences et expériences en matières économique, financière, bancaire, monétaire et juridique.

En 2024, le Conseil d'administration de la Banque a tenu les réunions statutaires dans le respect des dispositions légales en la matière.

Ainsi et, conformément à ses attributions, les réunions ont porté sur l'administration générale de la Banque, l'analyse et l'approbation des comptes financiers de la Banque arrêtés au 31 décembre 2024, ainsi que les budgets. Le Conseil a également pris connaissance du rapport d'évaluation du GAFIMOAN et des recommandations issues de ces travaux.

1.2 Direction

La direction est investie des pouvoirs les plus étendus d'administration, de décision et de contrôle. Le Gouverneur de la Banque Centrale, M. Ahmed Osman, assure la gestion opérationnelle et fonctionnelle. Le Gouverneur préside le Conseil d'Administration de la Banque, prépare et met en œuvre ses décisions ; il nomme aux emplois et représente l'institution vis-à-vis des tiers. Dans le cadre du renforcement de la Gouvernance de la BCD, un Directeur-Exécutif a été désigné pour assister le Gouverneur.

Une réorganisation a été opérée par la haute Direction. Les activités de l'institution, autrefois organisées en services, ont été en partie érigées en Direction.

1.3 Organes de contrôle

Les organes de contrôle de la Banque sont composés comme suit :

- Comité d'audit ;
- Audit interne ;
- Contrôle interne ;
- Auditeurs externes.

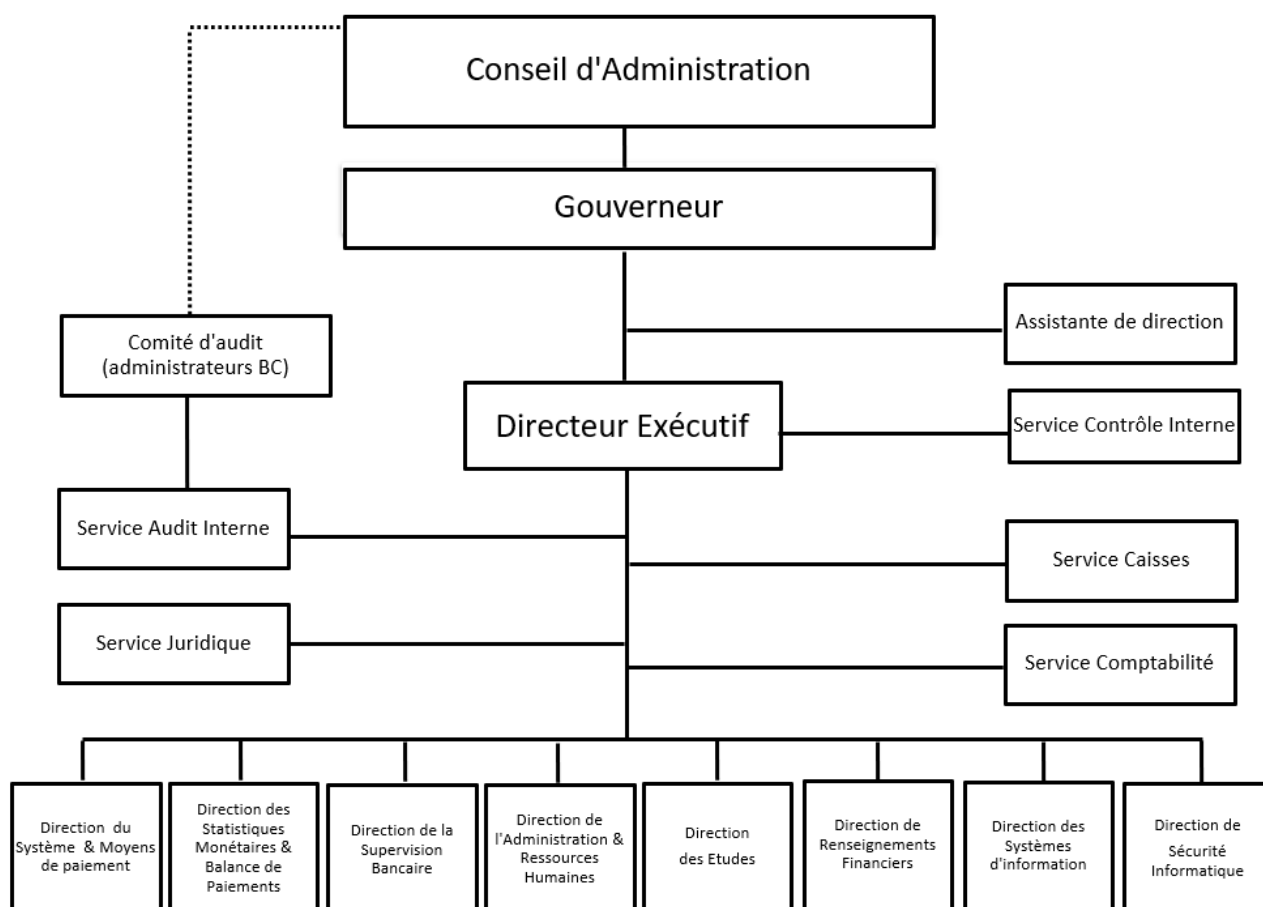
Le Comité d'audit est composé de trois membres du Conseil d'Administration. Il a, dans ses attributions, le rôle d'assister le Conseil d'Administration dans l'exécution de ses responsabilités en matière d'audit. Au cours de l'exercice 2024, le Comité d'Audit a tenu quatre réunions. Les thèmes évoqués lors de ces réunions ont porté, entre autres, sur les budgets, les comptes financiers, les opérations et activités de la Banque.

L'audit interne a continué d'œuvrer pour un renforcement du contrôle interne à travers la promotion d'un environnement de contrôle formalisé pour toutes les activités de la Banque et la définition des processus et des méthodologies dans un manuel de procédures.

De leur côté, les contrôleurs ont continué à exécuter les missions qui relèvent de leurs compétences conformément aux statuts de la Banque. Actuellement, le dispositif de contrôle interne de la Banque se résume aux contrôles fiduciaires et comptables.

Les auditeurs externes, en l'occurrence le cabinet Deloitte Cote d'Ivoire, ont procédé à la certification des états financiers de l'exercice 2024 de la Banque. Ces états ont été certifiés sans réserve.

GRAPHIQUE 6.3 – Organigramme de la Banque Centrale de Djibouti



2 LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

2.1 Effectif

L'effectif du personnel de la BCD est passé de 101 agents en 2023 à 99 en 2024, soit un recul de 2 agents. La diminution de l'effectif résulte principalement de départs volontaires.

En termes de gestion des ressources humaines, l'effectif global de la Banque, composé de 99 agents en activité dont 1 agent en position de mise en disponibilité se répartit comme suit :

Tableau 6.10 – Effectif

Catégorie	2023			2024		
	H	F	Total	H	F	Total
Cadre supérieur	29	22	51	27	23	50
Cadre moyen	2	5	7	2	4	6
Agent	23	20	43	23	20	43
Total	54	47	101	52	47	99

Source : BCD

2.2 Formation professionnelle

Près d'un tiers (37%) du personnel de la Banque a pris part en 2024 à des actions de formation, soit la même proportion que l'année précédente. Ces actions de formation ont été réparties comme suit : 29% pour les formations à l'extérieur, 5% pour les formations hybrides en ligne et en présentiel organisées par des organismes étrangers, 2% pour les formations diplômantes et 1% pour la formation à Djibouti.

Dans le cadre du développement des compétences et de l'adaptation continue aux évolutions des métiers, la formation constitue un levier stratégique permettant aux collaborateurs, de répondre aux exigences croissantes du secteur bancaire.

La Banque Centrale a poursuivi sa politique de formation des cadres pour renforcer leurs connaissances techniques et opérationnelles à travers la participation à plusieurs formations dispensées par les institutions partenaires telles que le Fonds Monétaire International, le Fonds Monétaire Arabe, la Banque de France, etc. Au total, 25 agents ont bénéficié de ces formations, à savoir :

- Deux cadres supérieurs ont participé à un séminaire sur le risque de crédit des entreprises – janvier 2024 à Paris/France.
- Un cadre supérieur a participé à un atelier régional – janvier/février 2024 en Turquie.
- Deux cadres ont participé à un séminaire sur le marché de la Fintech – janvier 2024 au Maroc.
- Deux cadres ont participé à un atelier sur les statistiques monétaires – janvier/février 2024 à Abu Dhabi.
- Un cadre a participé à un atelier de formation – avril 2024 à Mombasa.
- Deux cadres ont participé à un séminaire sur la surveillance du secteur financier – mai 2024 au Koweït.
- Un cadre a participé à une formation sur le diagnostic macroéconomique – mai/juin 2024 à Abu Dhabi.
- Un cadre a participé à un atelier sur l'application de la science des données pour l'analyse de la stabilité financière – mai 2024 à Nairobi.
- Un cadre a participé au séminaire sur l'inclusion financière et la stabilité financière – juin 2024 à Paris.
- Un cadre a participé au séminaire basé sur l'approche par les risques – juin 2024 au Koweït.
- Un cadre a participé à une formation sur le « Making debt data transparent for sustainable development finance » – juin 2024 en Italie.
- Deux cadres ont participé au séminaire de l'ABCA sur le thème du renforcement des systèmes de paiement – juin 2024 à Maputo.
- Deux cadres ont participé à un atelier sur le Commerce International des services statistiques du commerce numérique – juillet 2024 à l'Île Maurice.
- Un cadre a pris part à l'atelier sur l'application de l'analyse des « Big Data » et de l'intelligence artificielle – août 2024 en Égypte.
- Un cadre a participé à un séminaire sur la gestion des cybercrises – août 2024 au Kenya.

- Un cadre a participé au séminaire sur les prévisions et analyses macroéconomiques – septembre/octobre 2024 à Rabat.
- Deux cadres ont participé au séminaire sur la politique monétaire en temps de crise – septembre/octobre 2024 à Paris.
- Un cadre a participé au séminaire sur la modélisation et la prévision macroéconomique – novembre 2024 au Sénégal.
- Deux cadres ont participé au séminaire sur l'évaluation des mesures de sauvegarde de Banque Centrale – novembre 2024 au Koweït.
- Un cadre a participé au séminaire sur la macroéconomie des changements climatiques – novembre 2024 au Koweït.

3 LE SERVICE DE CAISSE

3.1 Activités du service

En 2024, le billet de 10 000 FDJ s'est démarqué par un taux de réutilisation élevé de 94%, occupant ainsi la première place en matière de récupération. Les billets de 5 000 FDJ et de 2 000 FDJ ont également été bien récupérés, avec des taux respectifs de 80% et 87%, et sont restés en bon état. En revanche, la coupure de 1 000 FDJ, dont le taux de récupération n'a atteint que 56%, a été la plus usée cette année.

Tableau 6.11 – Activités de la salle de tri, 2023-2024 (en millions FDJ)

Billets	Nombre de coupes validées		Nombre de coupes annulées		Nombre de coupes triées		Taux de récupération
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	
1.000	168.000	294.000	97.000	201.000	312.000	312.000	56%
2.000	1.985.000	2.637.000	265.000	375.000	2.628.000	2.628.000	87%
5.000	19.539.000	21.425.000	21.425.000	2.734.000	21.798.000	21.798.000	80%
10.000	82.170.000	99.828.000	4.470.000	4.920.000	99.180.000	99.180.000	94%
Total	103.862.000	99.828.000	7.153.000	4.920.000	123.918.000	123.918.000	-

Source : BCD

3.2 Les billets émis

Le billet de 10.000 FDJ demeure le plus demandé par le public en 2024, avec une hausse de 9.2% par rapport à 2023.

Tableau 6.12 – Billets émis neufs et valides, 2022-2024 (En nombre de paquets de 1.000 billets)

Coupures	2022	2023	2024
1.000 FDJ	641	430	311
2.000 FDJ	965	954	635
5.000 FDJ	2.895	2.715	3.025
10.000 FDJ	5.159	5.476	5.980

Source : BCD

4 LA DIRECTION DES STATISTIQUES MONÉTAIRES ET DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

4.1 Principales activités de la Direction

En 2024, la Direction des Statistiques monétaires et de la balance des paiements a réalisé ou engagé les principales activités suivantes :

- Compilation mensuelle des statistiques monétaires et rédaction du bulletin des statistiques mensuelles ;
- Compilation des indicateurs monétaires ;
- Collecte et analyse de la balance des paiements et de la position extérieure globale ;

- Réalisation de la centralisation des risques bancaires, selon une périodicité bimestrielle et établissement de la liste trimestrielle des débiteurs défaillants ;
- Mise à jour du rapport annuel de 2024 sur les régimes et les restrictions de change ([AREAER](#)), que le FMI est tenu d'établir, conformément à l'article IV, section 3, de ses statuts, ainsi que l'enquête sur les mesures de politique macro-prudentielle, lancée en 2017 ;
- Participation aux réunions du comité de cadrage macro-économique pour l'examen des comptes économiques à court et à moyen terme. Une note de cadrage a été élaborée par le Comité et discutée lors de la mission article IV du FMI, conduite durant la 1ère quinzaine de décembre 2024 ;
- Participation aux entretiens de la mission du Fonds Monétaire International.

4.2 Refonte en cours du Registre des sûretés mobilières et de la mise en place du crédit-bail à Djibouti

En juin 2024, la Banque Centrale a adressé une requête à l'IFC pour la refonte complète du registre des sûretés mobilières, dont la BCD assure la gestion. Ce registre, mis en place en 2018, souffre de nombreuses faiblesses sur le plan technique qui doivent être corrigées. Ce projet doit aussi notamment inclure :

1. L'élaboration de la documentation pour l'utilisation et la consultation du registre,
2. L'introduction d'indicateurs de suivi de la qualité des enregistrements, de données statistiques et de tableaux de bord,
3. La rédaction de textes réglementaires,
4. La réalisation d'actions de formation pour que les informations saisies dans le registre soient les plus complètes et fiables possible,
5. L'introduction d'une tarification du Registre conformément à la loi n° 119/AN/15/7^{ème} L du 16 juillet 2016, portant création d'un système d'information sur le crédit. Nous avons également demandé une réflexion sur la mise en place d'un registre équivalent pour les hypothèques.

Mise à jour des textes législatifs et réglementaires nécessaires pour introduire le financement sous forme de crédit-bail. À ce jour, le crédit-bail n'est régi que par la loi n° 183/AN/17/7^{ème} L, portant sur le crédit-bail, du 29 mai 2017. Cette loi devrait être profondément revue. Il conviendrait de la compléter, notamment par des instructions et circulaires de la BCD, de façon à encadrer cette activité, tant en matière d'offre, y compris pour ce qui concerne les conditions tarifaires, que de suivi, et de fixer les règles prudentielles adéquates. Il serait également nécessaire d'identifier les textes législatifs en vigueur à modifier, ainsi que les dispositions réglementaires à compléter, pour soumettre les établissements qui proposeraient un financement par crédit-bail à des normes prudentielles strictes et de mettre en place un suivi statistique de l'activité.

En outre, des actions de formation, destinées à la présentation des spécificités de cette activité et des textes qui la régiront, devront être menées, tant dans les établissements de crédit, qu'auprès des entreprises et de la BCD. Le 1^{er} juillet, une réunion virtuelle a eu lieu entre l'IFC et la Banque Centrale concernant cette requête. L'objectif de la réunion est de formuler ensemble une proposition de plan d'action et une feuille de route pour l'implémentation de l'assistance technique.

Un accord de coopération entre la Banque Centrale et l'IFC a été signé le 24 octobre 2024 entre les deux parties lors d'une cérémonie officielle en marge des réunions des assemblées du FMI et de la Banque Mondiale. Dans cet accord, l'IFC fournira les activités suivantes en collaboration avec la Banque Centrale : un atelier de formation, la rédaction et la finalisation ainsi que la validation des directives prudentielles.

Après la signature de l'accord, une mission de l'IFC a séjourné à Djibouti du 16 au 20 décembre dernier et avait deux principaux objectifs :

- Démarrer le travail sur les instructions bancaires concernant le crédit-bail par un atelier de 3 demi-journées sur les fondamentaux de crédit-bail ;
- Conduire une évaluation/état des lieux sur le registre des sûretés mobilières afin de faire une proposition technique adéquate et préparer un 2^{ème} accord de partenariat qui sera signé entre la Banque Centrale et l'IFC à la fin du mois de janvier 2025.

4.3 Projet de mise en place des réserves obligatoires

Le Directeur des Statistiques monétaires et de la balance des paiements de la BCD est chargé de suivre le projet d'introduction de réserves obligatoires. Les réserves obligatoires sont des dépôts que les banques sont tenues de constituer sur leurs comptes à la BCD. La mise en place des réserves obligatoires conduira les banques à réduire la part de leurs avoirs placés à l'étranger, afin d'alimenter leurs comptes courants en FDJ à la BCD.

Le projet d'introduction de réserves obligatoires a démarré fin 2023 après que la BCD a bénéficié, au cours du 2^{ème} semestre de 2023, de deux missions d'assistance technique conduites par le **METAC** (Middle East Technical Assistance Center), le centre d'assistance technique régional du FMI, auquel Djibouti est rattaché.

Depuis, un pôle « Réserves obligatoires » a été constitué au sein de la Direction des statistiques monétaires et de la balance des paiements et un responsable, issu de la Direction de la supervision bancaire (DSB). Cette organisation a été formalisée par la note de service du Gouverneur n° 21/2023 du 14 décembre 2023 (« Création d'un Pôle « Réserves obligatoires » au sein de la Direction des statistiques monétaires et de la balance des paiements et la nomination de son responsable »). Une deuxième personne, travaillant à la Direction des statistiques monétaires et de la balance des paiements, a été affectée au Pôle mais sans y travailler à plein temps.

Par ailleurs, quatre projets de textes réglementaires ont été rédigés :

- L'instruction relative à la constitution des réserves obligatoires par les banques à la BCD, qui inclut également les états de reporting (appelé état ARO) ;
- La circulaire sur les périodes de constitution des réserves obligatoires ;
- La circulaire sur le taux de réserve obligatoire durant la période de constitution concernée ;
- La circulaire sur le taux de rémunération et le taux de pénalité applicables durant la période de constitution concernée.

Dès janvier 2024, le pôle a mis en place une feuille de route détaillée qui a permis de mener le projet à terme, et à préparer le lancement. Le Directeur, ainsi que les deux collaborateurs du Pôle, se sont rendus début mars 2024, pour deux jours, à la Bank Al-Maghrib (**BAM**), dans le cadre d'un voyage d'études organisé par le METAC. Les échanges ont notamment porté sur le calendrier des périodes de constitution des réserves, le calcul de l'assiette ainsi que les taux et les modalités de rémunération des réserves obligatoires. Le traitement de la gestion des banques en difficultés, qui ne sont pas en mesure de constituer le montant exigé de leurs réserves obligatoires, a également fait l'objet de discussions. La délégation de la BCD a profité de son déplacement au Maroc pour s'entretenir avec la Direction de la Supervision Bancaire de la BAM à Casablanca.

Le pôle a collaboré avec les consultants du **METAC** pour mettre en place des tableaux de bord de suivi des indicateurs-clés bancaires : les soldes quotidiens, les dépôts de la clientèle, les dépôts des banques, etc. Ces données ont permis de réaliser des simulations sur plusieurs points, notamment :

- Le montant total des réserves sur une période choisie selon le taux de réserve choisi ;
- La capacité des banques à constituer les réserves selon le taux de réserve choisi ;
- Le taux de rémunération à choisir selon la répartition des profits entre la BCD et les banques.

Les analyses de ces données, alimentées par des travaux de recherches, ont permis au Pôle de produire des recommandations. Les décisionnaires ont ainsi pu fixer : le taux de réserve, le taux de rémunération, le taux de pénalité et la répartition des profits entre la BCD et les banques.

Au cours du mois d'août 2024, des sessions de travail ont été organisées avec les banques de Djibouti, conventionnelles et islamiques. Elles ont porté sur le cadre juridique des réserves obligatoires, leur finalité, le taux de rémunération des réserves obligatoires, la politique d'investissement des réserves par la Banque Centrale ainsi que le déroulement du calendrier de lancement.

Sur la base de ces discussions, les banques ont exprimé les souhaits suivants :

- Fixation d'un taux des réserves à un niveau ne dépassant pas 3% ;
- Revoir à la hausse le taux de rémunération et/ou augmentation de la part de profit en leur faveur pour limiter les pertes de rendement ;
- Création par la BCD d'un mécanisme de refinancement des banques, en contrepartie de l'introduction des réserves pour palier le problème de liquidité découlant de cette mesure ;
- Mise en place d'une solution de rémunération conforme aux principes de la Charia pour les banques islamiques.

Une réunion plénière avec l'ensemble de la profession bancaire est prévue afin de finaliser les modalités avant le lancement officiel du système des réserves obligatoires en 2025. Cette réforme marque une étape majeure dans le renforcement du système financier djiboutien et sera complétée très prochainement par la mise en place des réserves de change.

4.4 Projet PAREFID

Le projet **PAREFID** (projet d'Appui à la réforme du secteur financier de Djibouti) est financé par l'Agence Française de Développement (AFD). Les seuls bénéficiaires du PAREFID sont la BCD et la Direction de Renseignements Financiers (**DRF**).

Le PAREFID comprend quatre composantes, dont une, la composante 2, porte sur la mise en place d'une nouvelle centrale de suivi des risques bancaires, qui sera gérée par la Direction des statistiques monétaires et de la balance des paiements, comme elle gère actuellement la centralisation manuelle.

Le Directeur a revu en profondeur la 2^{ème} version du projet de termes de référence du PAREFID, transmise à la BCD par l'AFD. Une note détaillant les commentaires de la BCD sur ces termes de référence a été adressée à l'AFD.

En janvier 2024, les responsables des composantes (1,2,3) ont finalisé la rédaction des termes de référence pour le recrutement d'un consultant chargé de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la mise en place d'une centrale des risques bancaires.

En mars 2024, la Banque Centrale a échangé avec l'AFD sur la proposition d'Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) et un tableau de quantification de l'expertise, première étape en vue du recrutement d'un cabinet de consultants qui aura la charge de fournir l'assistance technique nécessaire à la Banque Centrale dans le cadre de la mise en œuvre du PAREFID. (Voir pièces jointes)

L'AFD a proposé la date du 14 avril pour la publication de l'AMI. À la suite de la publication, les soumissionnaires ont disposé de deux semaines pour élaborer leur offre et la remettre à la BCD. L'évaluation des candidatures et la constitution de la liste restreinte a pris 3 semaines.

Conformément au calendrier de travail préétabli entre l'AFD et la Banque Centrale, la rédaction du cahier des charges a été finalisée et validée par l'AFD le lundi 2 septembre. L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé le 3 septembre et a pris fin le 10 octobre 2024.

Après la date limite, la Banque Centrale a reçu 9 offres des soumissionnaires qui ont été examinées conformément aux procédures des passations de marché de la République de Djibouti et de l'Agence française de Développement (AFD).

Dans le cadre de l'exécution du PAREFID, l'AFD a dispensé une formation de trois jours, du 09 au 11 décembre 2024, sur la thématique : Passation des marchés dans les Etats étrangers. Cette formation, destinée à renforcer les connaissances des procédures de l'AFD en matière de Passation de Marchés, a été animée par les collègues de la Division Appui à la Passation de Marchés de Paris. Les responsables de composante ont été désignés pour suivre la formation.

5 Le Service Comptable et Financier

Le Service Comptable et Financier est chargé de la comptabilité générale de la BCD et de la gestion des comptes de tiers (banques, FMI, projets, etc.). Il assure également la tenue des comptes de l'État, notamment celui du Trésor National et enregistre l'ensemble des opérations courantes, à savoir :

- Les prélèvements des espèces destinés aux Comptables Publics ;
- Les encaissements des chèques détenus par le Trésor ;
- Les recouvrements des traites ou autres effets souscrits par/ou tirés sur les assujettis ;
- L'acheminement des virements interbancaires émis en couverture de la dette publique intérieure (traitements des salaires, règlements des subventions et factures) ;
- L'exécution des transferts de fonds en direction de l'étranger (ambassades, bourses des étudiants à l'étranger, remboursement des dettes extérieures, etc.).

Par ailleurs, le Service Comptable et Financier est chargé de la gestion des réserves officielles de change, constituées par les contreparties de la monnaie en circulation, de ses engagements envers les tiers (banques et État essentiellement) et de ses fonds propres.

Les avoirs à l'étranger de la Banque Centrale sont conservés sous forme de dépôts à terme et à vue à la Banque de France, à la Federal Reserve Bank ([FED](#) of New York, à la Citibank–New York, ainsi qu'à la Crown Agent Bank – London.

Le tableau ci-dessous relate les différentes activités du Service comptable et financier au cours des deux dernières années :

Tableau 6.13 – Activités du Service Comptable et Financier, 2023-2024 (en millions FDJ)

	2023	2024	Var. 2024/23
Virements interbancaires	91.408	97.493	6,70%
Transferts émis par le Trésor / Etat	10.563	19.095	80,80%
Transferts reçus par le Trésor / Etat	30.459	28.793	-5,50%
Transferts émis par les Banques	397.150	505.722	27,30%
Transferts reçus par les Banques	354.817	469.591	32,30%
Compensation	1.006.887	1.163.550	15,60%
Encaissement chèques Trésor/Etat	60.184	68.995	14,60%
TOTAL	1.951.470	2.353.240	20,60%

Source : BCD

Au cours de l'exercice 2024, le Service Comptable et Financier a connu une hausse de ses activités de l'ordre de 402 milliards FDJ, soit +20,6% par rapport à 2023.

Les virements interbancaires et les transferts émis par les comptes de l'Etat augmentent respectivement de 6,7% et de 80,8%, tandis que les transferts reçus par les comptes de l'Etat baissent de 5,5% par rapport à l'exercice précédent.

Il est constaté par ailleurs, une hausse des transferts émis par les Banques de 109 milliards FDJ et leurs transferts reçus de 115 milliards pour la même période (soit 27,3% et 32,3%).

En conséquence, cette hausse des transferts émis et reçus des banques a impacté les activités de la chambre de compensation qui a connu aussi une progression de 157 milliards FDJ (soit 15,6%). Depuis la mise en place du Système de Règlement Automatisé de Djibouti (SYRAD) ; tous les virements, transferts et approvisionnements en faveur ou d'ordre des banques commerciales transitent par le compte de la compensation. De plus, les encaissements des chèques du Trésor national ont augmenté de 14,6% par rapport à l'année 2023.

Au cours de l'exercice 2024, ont été ouverts des crédits documentaires à hauteur de 1,240 milliards FDJ, principalement en faveur des Forces Armées Djiboutiennes (523 millions), de la Police Nationale (65 millions), de la Garde-Côtes (16 millions), de la Protection Civile (35 millions), de la Marine Nationale (127 millions), du Ministère de l'Éducation Nationale – **CRIPEN** (Centre de Recherche d'Information et de Production de l'Éducation Nationale) (357 millions), du Ministère de la Santé (91 millions), et enfin de l'Agence Nationale de la Météorologie (26 millions).

6 LA DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

L'année 2024 a marqué une étape déterminante pour la République de Djibouti dans le cadre du processus d'évaluation mutuelle mené par le Groupe d'Action Financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (GAFIMOAN). Cette évaluation avait pour objectif d'apprécier la conformité du dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) aux normes internationales.

Ce rapport présente les principales étapes, activités, réalisations et perspectives du processus d'évaluation mutuelle à fin décembre 2024.

6.1 Réorganisation du Service de Renseignements Financiers en une Agence « Autonome »

En mars 2024, un Décret n°2024-052/PR/MJDH portant attribution, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Renseignements Financiers a été promulgué pour lui doter une indépendance opérationnelle et une autonomie financière.

L'ANRF est un établissement public administratif, indépendant jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est rattachée au Comité National de la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et du Financement du Terrorisme et de la Prolifération des Armes de destruction massive (Comité Coordination National).

6.2 Les Développements récents

Dans le cadre du processus de l'Evaluation mutuelle du [GAFI](#), la République de Djibouti a réalisé de bonnes avancées avec les réalisations suivantes :

- La visite pays a eu lieu pour la période 18 février au 07 mars 2024. Plus de 30 institutions du secteur public et privé concernées par la problématique du LBC/FT ont été évaluées sur l'efficacité de leur dispositif LBC/FT au regard des 11 résultats immédiats du GAFI.
- A l'issue de cette visite sur place, des conclusions préliminaires sont été restituées .
- Parallèlement, un examen de la conformité technique (dispositifs légaux) a été passé en vue notamment les réformes des 3 lois cadres ; et la création des nouvelles institutions telles que l'ANRF, et la Commission des sanctions financières ciblées qui s'inscrivent toutes deux dans les recommandations du GAFI ;
- Transmission du nouveau dispositif légal LBC/FT au secrétariat du MENAFAT ;
- Réception du premier draft du rapport d'Evaluation Mutuelle (28 avril 2024) ;
- Commentaire du pays de ce draft sur la base du nouveau dispositif désormais quasi conformes.
- Réception de la synthèse et du deuxième projet du REM comportant les observateurs des réviseurs et des évaluateurs en 18 juillet 2024
- Transmission du 2ème projet du REM avec les commentaires du pays en Aout 2024
- Tenue d'une réunion visioconférence entre le pays et l'Equipe des Evalueurs (EE) pour préparer la réunion « Face à Face » (Avant dernière étapes du processus de l'EM

En septembre 2024, s'est tenue la réunion « Face à Face » entre le pays et l'équipe des évaluateurs du GAFIMOAN. Cette réunion consistait à aider le pays et l'équipe d'évaluation à résoudre les questions en suspens.

Une importante délégation, conduite par M. Djama Souleiman le coordinateur nationale, Mme Souad Houssein, la coordinatrice adjointe et M. Ahmed Osman Ali ; le Gouverneur de la BCD a participé à cette réunion « face à Face ». Ont également participé à cette réunion, les représentants des autorités et institutions concernées par ce dispositif notamment l'ANRF, La Direction législatives et les autorités d'enquêtes et de poursuite, la Zone franches. Les discussions de cette réunion ont porté sur les questions essentielles issues des résultats immédiats. Pour chacune des questions soulevées, l'équipe de l'évaluation a demandé des explications et clarifications que le pays a été en mesure de fournir instantanément. Les détails de ces discussions ainsi que les documents et éléments de preuve fournis sont relatés dans le procès-verbal de la réunion joint à cette note. (Cf. procès-verbal en annexe).

A l'issue de la réunion en face à face, l'équipe d'évaluation a procédé à la modification du 2ème projet du REM en prenant en compte les résultats des discussions et a transmis un 3ème projet du REM et la synthèse. Ce 3ème projet du REM et la synthèse ont été transmis à tous les membres pour émettre des commentaires. A l'issue de ces commentaires, les Co présidents du Groupe de travail du MENAFAT ont identifié 6 questions clés prioritaires qui seront discutées en réunion ECG, en impliquant le pays et l'équipe d'évaluation.

Le 21 novembre 2024, une forte délégation conduite par le ministre de l'Intérieur et composée du ministre des Finances, du Gouverneur de la Banque Centrale, du Président de la Cour Suprême, Coordinateur National du processus d'Evaluation Mutuelle et des directeurs et des techniciens représentant les autorités administratives et judiciaires du pays, a participé à la 39ème Réunion Plénière du Gafimoan tenue à Riyad.

L'objectif de la mission était de prendre part aux discussions de la réunion plénière du Gafimoan, dont l'ordre du jour prévoyait l'examen des Rapports d'Evaluation Mutuelle de Djibouti et du Sultanat d'Oman. A cette occasion, la délégation était invitée à participer aux discussions et à défendre son REM avant son adoption par les pays membres du Gafimoan.

Le Gafimoan a ainsi donc analysé les dispositions légales et réglementaires en vigueur à Djibouti pour déterminer ce qui fait loi pour réprimer les crimes financiers conformément aux 40 Recommandations du Gafi ainsi que leur mise en œuvre effective pour savoir si oui ou non Djibouti identifie, poursuit et sanctionne les infractions à la loi, commises sur son territoire par les assujettis, et dans quelle mesure Djibouti participe à la coopération internationale pour réprimer les crimes financiers à l'échelle internationale.

Le Gafimoan a conclu que Djibouti dispose d'un cadre LBC-FT solide est globalement conforme aux standards établis par la communauté internationale. L'application de ce cadre, issu de réformes récentes, n'est pas encore

suffisamment effective pour juger de son efficacité. Il a été, notamment, relevé des lacunes au niveau des données statistiques et de la faible compréhension des risques LBC/FT de certains secteurs.

Parmi les progrès notables réalisés par Djibouti, il est à noter l'adoption d'une nouvelle stratégie nationale de LBC-FT et la création d'une entité dénommée Agence Nationale de Renseignements Financiers en lieu et place du Service de Renseignements Financiers en service depuis 2006, renforcée d'autonomie budgétaire et opérationnelle. En application de nouvelles dispositions issues des réformes, il est aussi créé la Commission de Sanctions Financières Ciblées.

En effet, les lois relatives au blanchiment, au financement du terrorisme et du financement du terrorisme ont fait l'objet d'importantes réformes adoptées le 7 mars 2024 dont la mise en œuvre permettra de rehausser l'efficacité du système djiboutien de prévention et de répression des infractions financières. A l'issue de sa réunion plénière de novembre 2024 et de l'examen du rapport d'évaluation mutuelle, le MENAFATF a mis le pays en surveillance renforcée pour lui permettre de consolider son dispositif de LBC/FT

6.3 Engagements et efforts continus de la République de Djibouti pour répondre aux recommandations du GAFIMOAN

La République de Djibouti s'est engagée dans un processus de renforcement de son dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, en conformité avec les standards du GAFIMOAN. À cet effet, d'importantes réformes ont été entreprises tant sur le plan législatif qu'institutionnel, notamment l'adoption de textes actualisés, la réorganisation de l'Agence Nationale de Renseignement Financier (ANRF) en une entité dotée de l'autonomie administrative et financière, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs concernés. Parallèlement, des actions ont été menées pour améliorer l'efficacité opérationnelle du système, notamment par la conduite d'évaluations des risques, l'intensification de la coopération nationale et internationale, et la mise en œuvre de mécanismes de coordination accrus. Ces efforts témoignent de la volonté ferme des autorités djiboutiennes de se conformer aux exigences du GAFIMOAN et de remédier aux insuffisances identifiées lors du processus d'évaluation mutuelle.

Dès novembre 2023, en préparation de l'évaluation mutuelle, les autorités djiboutiennes ont reçu un appui de l'Agence Française de Développement via un programme d'Assistance Technique mis en œuvre par Expertise France. Ce programme « **FEXTE** GAFI Djibouti » a permis de mettre à disposition du pays un pool d'experts techniques issus de la Banque de France, de TRACFIN, du Parquet de Paris et du secteur privé, notamment juridique spécialisé en LCB-FT et informatique sur les questions de surveillance des opérations bancaires suspectes.

Réformes législatives et réglementaires

En termes de réformes législatives et réglementaires, la République de Djibouti a entrepris des réformes réglementaires majeures visant à renforcer son dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Ces réformes ont permis l'actualisation et l'harmonisation des textes réglementaires sectoriels afin de clarifier les obligations des entités assujetties.

Des textes d'application ont été pris pour renforcer les obligations de vigilance à l'égard de la clientèle, améliorer les mécanismes de déclaration des opérations suspectes (**DOS**) et encadrer plus rigoureusement les obligations de conservation des documents. Il s'agit entre autres des textes suivants :

- Révision de la loi sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, initiée avec l'appui de juristes nationaux et experts internationaux ;
- Révision de l'instruction 2017-01 sur les EME (établissements de monnaie électronique) ;
- Révision de l'instruction sur les auxiliaires financiers ;
- Loi pour la chambre des notaires ;
- Loi pour la modification de l'organisation du ministère de la Justice pour la mise en place d'un service chargé de la coopération pénale internationale ;
- Loi sur le statut des associations ;
- Loi portant complétant le Code pénal et de procédure pénale en matière de nouvelles infractions ;
- Projet de décret de l'ODRAC (Office Djiboutienne de Recouvrement des avoirs Confisqués) ;

- Projet de décret relatif aux fonctions LBC-FT de l'ODPIC ;
- Projet de décret relatif à la surveillance LBC-FT des EPNFD ;
- Amendements au décret et projet d'arrêté relatif au comité en charge de la mise en œuvre de sanctions financières ciblées liées au financement du terrorisme et la prolifération des armes de destructions massive ;
- Instruction relative aux PSAV (Prestataires de Services sur Actifs Virtuels) ;
- Lignes directrices LBC-FT des EPNFD ;
- Lignes directrices relatives à la cartographie des risques dans le secteur financier ;
- Lignes directrices LBC-FT pour les professions immobilières ;
- Lignes directrices / procédures de contrôle LBC-FT des personnes physiques et morales soumises à l'art. 2-1-1 de la loi 106 ;
- Lignes directrices en vue de la collecte, de l'analyse et de la transmission du renseignement financier par l'Agence Nationale de Renseignement Financiers.

Réformes institutionnelles

La République de Djibouti a engagé plusieurs réformes institutionnelles majeures visant à se conformer aux exigences internationales en matière de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT). Ces réformes ont notamment porté sur la réorganisation du Service de Renseignements Financiers, qui a été érigé en Agence nationale dotée d'une autonomie administrative et financière, conformément aux standards du GAFI.

Par ailleurs, des ajustements juridiques et structurels ont été initiés afin de renforcer les capacités opérationnelles des autorités compétentes, améliorer la coopération interinstitutionnelle et garantir une mise en œuvre effective des mesures préventives et répressives. Il s'agit de la création d'un Comité des Sanctions Financières Ciblées institué par décret n°2024-053/PR/MJDH portant régime de mise en œuvre de sanctions financières ciblées liées au financement du terrorisme et la prolifération des armes de destructions massive.

Ces efforts traduisent l'engagement constant de Djibouti à aligner son dispositif national LBC/FT avec les recommandations techniques et les résultats attendus en matière d'efficacité.

6.4 Formations

Dans le cadre du renforcement du dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT), la République de Djibouti a bénéficié d'un appui stratégique dans le cadre du programme FEXTE (Fonds d'Expertise Technique et d'Échanges d'Expériences), mis en œuvre avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) et la participation de plusieurs institutions françaises spécialisées. Ce programme a permis la mise en œuvre de plusieurs actions de formation, d'appui technique et de transfert d'expertise, ciblant prioritairement les acteurs clefs du dispositif national, à savoir :

- L'Agence Nationale de Renseignement Financier ([ANRF](#)),
- La Banque Centrale de Djibouti,
- Les autorités judiciaires et les officiers de police judiciaire,
- Les superviseurs des secteurs financiers et non financiers,
- Les professions assujetties.
- Le secteur des EPNFD(Avocats, Notaires, Immobiliers, ODPIC)

Les formations dispensées ont couvert un large spectre thématique, notamment :

- L'analyse et le traitement des déclarations d'opérations suspectes (DOS),
- La coopération et l'échange d'informations à l'échelle nationale et internationale,
- L'approche basée sur les risques (ABR),
- Les procédures de supervision LBC/FT fondées sur les risques,
- Les techniques d'enquête financière et de traçabilité des flux financiers illicites.

Le FEXTE a également permis :

- L'organisation d'ateliers de formation de formateurs afin d'assurer la pérennisation des acquis,
- La mise à disposition d'experts internationaux pour l'accompagnement des institutions clés,
- La facilitation d'échanges d'expériences avec des structures homologues en France (TRACFIN, ACPR, etc.).

Ce partenariat a significativement contribué au renforcement des capacités nationales, à l'appropriation des bonnes pratiques internationales et à la montée en compétence des acteurs impliqués dans la LBC/FT à Djibouti avec un total de 7 ateliers tenus entre novembre 2023 et décembre 2024.

7 LA DIRECTION DES ETUDES

Dans le cadre de sa mission, la Direction des Etudes est chargé d'assurer les attributions suivantes :

- Elaboration et publication du rapport annuel de la BCD ;
- Elaboration et publication des bulletins mensuel et trimestriel ;
- Suivi de l'actualité économique nationale et internationale à travers la publication de notes de conjoncture ;
- Assister la Direction sur les dossiers relatifs aux études et projets ;
- Participation à l'élaboration et/ou au renforcement de la réglementation du secteur financier ;
- Collecte et analyse des principales données macroéconomiques ;
- Elaboration et publication d'études économiques périodiques ;
- Collecte des données des établissements publics ;
- Suivi des agrégats budgétaires et du TOF ;
- Suivi et collecte des données des grands projets et des différents bailleurs (FMI, BM, BAD, BID, etc.) ;
- L'accompagnement et l'encadrement des étudiants stagiaires à la Banque Centrale sont du ressort de ce département qui est en outre chargé de la communication et des moyens d'informations.
- Enfin, le Service des Etudes assiste, dans ses fonctions, le Cabinet du Gouverneur dans la rédaction des courriers, la préparation des discours, ainsi que les interviews publiées dans les revues et magazines nationaux et internationaux et toute autre tâche qui lui est confiée concernant les questions économiques et financières ;

Au cours de l'année 2024, la Direction des Etudes a réalisé les activités suivantes :

- L'élaboration du Rapport annuel 2023 de la Banque Centrale en y apportant des améliorations substantielles, tant sur la forme que sur le contenu.
- La mise à jour et l'alimentation en données du site web de la Banque Centrale.
- La participation à diverses réunions techniques et thématiques d'ordre économique et financier, notamment aux réunions avec le FMI au titre des missions de revue Article IV.
- La participation aux travaux concernant la convergence macroéconomique du COMESA et de l'ABCA (Association des Banques Centrales Africaines) pour le compte de l'Union Africaine. Ces travaux consistent en la production et la transmission des données macroéconomiques de Djibouti et, notamment, les données relatives aux critères de convergence macroéconomique.
- Sur ce point, le Responsable du Département a participé à la réunion du Sous-comité de politiques monétaires et de change qui s'est tenue du 04 au 08 novembre 2024 à Eswatini et à la réunion du Comité des Gouverneurs des Banques Centrales qui a eu lieu à Maurice du 30 août au 04 septembre 2024. En matière de convergence macroéconomique du COMESA, il convient de noter que Djibouti respecte les quatre critères de premier rang, à savoir, les normes concernant le déficit budgétaire, l'inflation, le financement par la Banque Centrale des déficits budgétaires et le niveau des réserves extérieures. Au niveau des critères de second rang, Djibouti n'a pas satisfait les critères relatifs à la dette publique et le ratio des recettes fiscales rapportées au PIB en 2024, mais a rempli les critères concernant la variabilité du taux de change nominal par rapport au Dollar US et le ratio des investissements en capital du Gouvernement rapportés aux recettes fiscales.

- La Direction des Études a activement contribué à la célébration du 75ème anniversaire du Franc Djibouti, notamment dans la préparation des panels de haut niveau, des discours, des interviews, des communiqués de presse, etc.

- Durant l'année écoulée, le département a contribué à la réalisation de plusieurs interviews du Gouverneur et de publications dans la presse nationale et internationale pour présenter les évolutions économiques du pays et communiquer sur les différents chantiers et projets menés par la BCD dans le cadre de la modernisation de l'architecture financière nationale et la promotion de notre secteur financier.

8 LA DIRECTION DE LA SUPERVISION BANCAIRE

8.1 Organisation de la Direction de la Supervision Bancaire (DSB)

La Supervision Bancaire (DSB), auparavant organisée en Service, a été érigée en Direction depuis mai 2022 et compte 14 collaborateurs, dont un assume une mission d'administration provisoire du secteur de la microfinance et un Directeur. C'est une équipe composée dans une très large majorité de cadres supérieurs, pour la plupart expérimentés et confirmés.

Conformément aux dispositions de la loi n°119/AN/11/6ème L relative à la constitution et à la supervision des établissements de crédit et des auxiliaires financiers et de la loi n°118/AN/11/6ème L du 22 janvier 2011, la Direction de la Supervision Bancaire (DSB) est chargée de la réglementation, de la surveillance permanente et du contrôle sur place des établissements financiers autorisés à exercer leurs activités sur le territoire national quelle qu'en soit la nature. En tout, 54 institutions financières, toutes catégories confondues, quel que soit leur statut (en activité, en liquidation ou en cours de création) et près de 48 sujets et thématiques constituent le portefeuille d'activités de la DSB.

Le personnel de la DSB est réparti pour couvrir toutes les institutions financières (au nombre de 42 en 2024), toutes catégories confondues, quel que soit leurs statuts (en activités, en liquidation ou en cours de création) et l'ensemble des sujets et thématiques impartis à son mandat pour préserver l'intégrité, la stabilité et le développement du secteur financier.

Chaque collaborateur dispose ainsi d'un portefeuille d'établissements à superviser et de sujets et thématiques pour lesquels il est le référent. Le département est structuré autour des grands pôles de compétences que sont la finance conventionnelle, la finance islamique, la microfinance, les institutions financières spécialisées, les auxiliaires financiers ainsi que les opérateurs axés sur les services financiers digitaux.

Dès le début de la décennie 2000, Djibouti a connu une expansion du secteur financier. Et la BCD a adopté une feuille de route de réformes bien ordonnées en vue de renforcer ses capacités de supervision et de régulation à travers une mission de cadrage du FMI pour la Revue de la Stabilité du Secteur Financier (FSSR).

8.2 Les activités courantes de la DSB

8.3 Instruction des dossiers d'agrément

Conformément au cadre législatif et réglementaire relatif à l'établissements des nouvelles institutions financières, notamment la loi bancaire (articles 17 et 29), la loi n°118/AN/15/7ème L portant création, réglementation et surveillance du système de paiement national (article 9) et enfin de l'instruction n° 2017-01 relative aux conditions et modalités des activités des émetteurs de monnaie électronique (article 1 à 3), aucune structure ou établissement ne peut exercer des activités financières sans avoir dûment obtenu une licence préalablement délivrée par la Banque Centrale de Djibouti.

A cet égard, la Direction de la Supervision Bancaire est chargée d'instruire les demandes d'établissement des nouvelles entités.

Au cours de l'exercice 2024, la Direction de la Supervision Bancaire a donc instruit une série de dossiers d'agrément portant sur :

- Les établissements de crédit,
- la fenêtre islamique initiée par une banque de la place,
- deux prestataires de services financiers,
- un auxiliaire financier,
- les dirigeants responsables,

-
- les administrateurs et des administrateurs indépendants,
 - les commissaires aux comptes.

Surveillance du secteur financier

Périodiquement, la DSB établit un état de situation et dresse les profils des risques des établissements assujettis à partir des dépouillements et du contrôle des états réglementaires périodiques ainsi que le traitement de rapports et questionnaires.

Sur la base des revues des fiches d'analyses des établissements assujettis, la DSB a élaboré des lettres de suite destinées à remédier aux manquements en proposant des mesures correctrices pour se conformer à la réglementation bancaire.

Ces travaux de surveillance permanente peuvent conduire à la mise sur pied d'une mission de contrôle sur place auprès des institutions financières jugées inquiétantes. Au titre de l'exercice 2024 par exemple, une équipe des superviseurs de la DSB a effectué un contrôle sur place auprès d'une banque et une visite technique auprès d'un nouveau bureau de change, sous agrément provisoire afin d'évaluer la disposition des locaux et les conditions d'exercice de cet opérateur avant la délivrance d'un agrément définitif.

Sur la même période, un autre établissement de crédit s'est vu retirer sa licence d'exercice. Il s'agit de IB-Bank, établissement de crédit à capitaux burkinabé installé à Djibouti depuis 2021 et qui a fermé ses portes en décembre 2024. Les promoteurs de cette banque, ayant décidé de recentrer leur présence sur d'autres centres d'intérêts ont procédé à la fermeture de leur filiale locale avec l'autorisation de la Banque Centrale.

La procédure de liquidation actée à fin décembre 2024, s'est poursuivie au début de l'année suivante et a été définitivement clôturée le 20 mai 2025. Conformément aux dispositions légales, le liquidateur a procédé à l'annonce dans le journal La Nation à trois reprises, de la procédure de liquidation de la banque à l'entame de la procédure. A l'issue de la procédure de liquidation, la Banque Centrale a également procédé à la publication d'un communiqué au public dans le journal La Nation à trois reprises pour informer le public de la clôture de la procédure de liquidation de IB-Bank à compter du 20 mai 2025.

Pour disposer des données susceptibles de faciliter la surveillance macroprudentielle, la direction de la supervision bancaire a continué à produire, sur une base trimestrielle, les indicateurs de solidité financière (ISF).

La direction a également procédé à l'étude de plusieurs dossiers de demande de dérogations sur la limitation des risques individuels.

L'encadrement du secteur de la microfinance

La Caisse Populaire d'Épargne et de Crédit de Djibouti (CPECD) et la CPEC Nord sont deux institutions de microfinance communautaire ayant pour mission de favoriser l'inclusion financière des populations à faible revenu à Djibouti, notamment dans les zones urbaines et périurbaines. Depuis leur création, ces institutions jouent un rôle important dans l'accès au crédit, l'épargne, et les services financiers de proximité pour les couches vulnérables. Cependant, au fil des années, elles ont connu une dégradation de leur gouvernance, de leur gestion opérationnelle et de leur situation financière, ayant conduit à des mesures de redressement assumées par la Banque Centrale.

Le traitement prodigué sous la supervision de la BCD a permis au secteur de la microfinance d'insuffler une nouvelle dynamique de la gouvernance opérationnelle avec le redéploiement du personnel et le renforcement du contrôle interne.

Avec l'encadrement de la Banque Centrale, l'ensemble des caisses ont assaini leur situation et rénové entièrement leurs sièges, donnant lieu à un fonctionnement opérationnel régulier permettant aux adhérents de renouer leur relation avec leurs institutions respectives. Cependant, il convient de maintenir les efforts encore pour permettre une transition réussie de ce processus et doter ces caisses de nouveaux organes statutaires et leur permettre de recouvrer un statut conforme aux exigences légales et réglementaires.

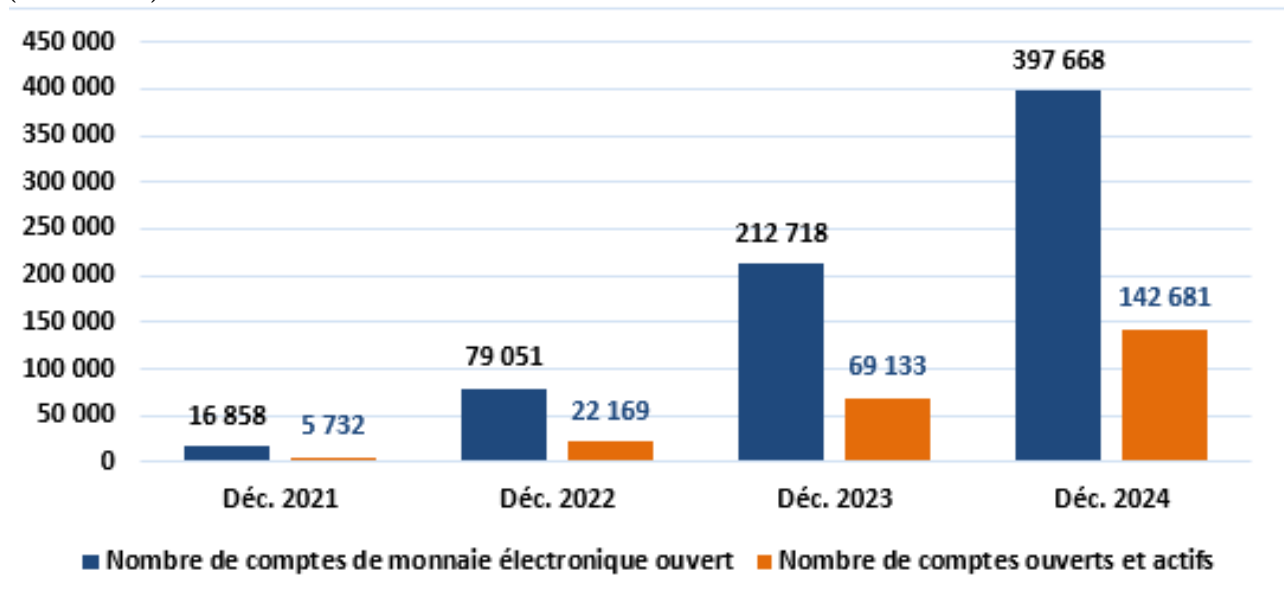
Le suivi des activités des émetteurs de monnaies électroniques

Il existe pour le moment deux émetteurs de monnaie électronique par la téléphonie mobile à Djibouti, à savoir D-MONEY, initié par l'opérateur public de télécommunication, Djibouti Telecom et agréé en 2021 et WAAFI qui a été mis en place par Salaam African Bank en 2022.

Dans l'écosystème de service de paiement, il faut également compter les services financiers par téléphonie mobile mis en place par les établissements de crédit. Cinq banques ont ainsi initié ce type de services pour leurs clients. Et deux autres banques ont constitué des partenariats avec l'un des deux émetteurs de monnaie électronique.

Au 31 décembre 2024, l'offre de services financiers numériques à Djibouti a connu une recrudescence notable. Le nombre de comptes de monnaie électronique ouverts et demeurant actifs s'est établi à 142 681 en 2024, contre 69 133 en 2023, soit 73 548 comptes actifs en plus.

Graphique 6.4 – Evolution du nombre de compte de monnaie électroniques ouverts et actifs (2021-2024)



Source : BCD

Au 31 décembre 2024, le nombre total des transactions réalisées s'est affiché à 14 876 739 générant une transaction d'une valeur de 73 117,4 millions FDJ en 2024, contre un volume total de 3 461 524 en 2023 pour une valeur de 53 416 millions FDJ, soit une hausse de 329% en volume et de 36,9% en valeur. On peut affirmer qu'en 2024, les transferts de personne à personne (P to P), les opérations de rechargement de porte-monnaie électroniques et de retrait d'espèces arrivent en tête des différents services liés à l'émission de monnaie électronique.

9 LA DIRECTION DU SYSTÈME ET DES MOYENS DE PAIEMENT

Le présent rapport retrace les activités du Système de Règlement Automatisé de Djibouti comportant les systèmes de règlement brut en temps réel (RTG) et de la télécompensation au cours de l'année 2024. Il est structuré autour des points ci-après :

- Faits marquants ;
- Evolution de l'activité des systèmes de paiement ;
- Amélioration de la résilience de l'infrastructure ;
- Perspectives.

10 FAITS MARQUANTS

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures financières, des progrès ont été réalisés par la Banque Centrale au titre de l'année 2024, en particulier, la résilience du système national de paiement. Une fermeture temporaire

de la chambre de compensation a été décidée pour le mois de juillet et août 2025. Par ailleurs, la mise en place prochaine d'une plateforme centrale d'échange de fichiers des transactions interbancaires marquera une étape importante dans le processus de modernisation des moyens de paiement mené par la Banque Centrale.

10.1 Fermeture temporaire de la chambre de compensation manuel

Afin de préparer au mieux l'automatisation de la chambre de compensation et ainsi arrêter la compensation manuelle. Une décision a été prise pour fermer temporairement la chambre de compensation pour les mois de juillet et août 2025. Cette décision vise à assurer une transition progressive vers une fermeture définitive programmée au 31 décembre 2025.

Les avantages de cette transition sont nombreux, notamment une réduction significative des délais de traitement des chèques.

Avec cette nouvelle organisation, les banques pourront traiter les chèques en temps réel sans attendre le jour ouvré suivant (J+1) pour effectuer la compensation. Par exemple, un chèque déposé en journée pourra être réglé durant le 'check-out' de midi.

10.2 Une plateforme SCEFTI

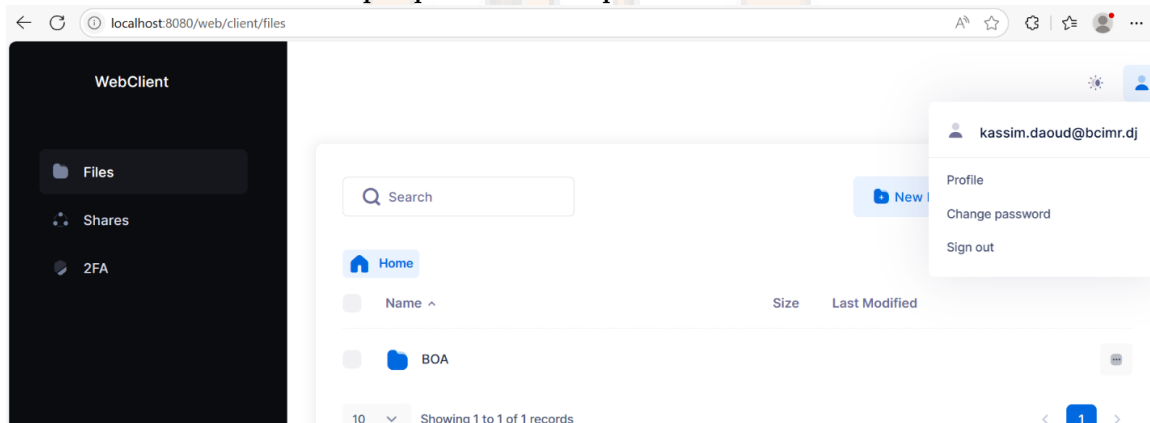
La plateforme SCEFTI (Système Centralisé d'Échange des Fichiers de Transactions Interbancaires) est une plateforme centrale qui permettra l'échange numérique des fichiers de transactions interbancaires.

Elle a pour objectif de digitaliser, standardiser et fluidifier les échanges de virements interbancaires entre les établissements. Cette modernisation vise à réduire les délais de traitement et à encourager l'abandon progressif des supports papier au profit du numérique.

Outre la sécurisation de la plateforme, un enjeu prioritaire dans ce projet réside dans l'adoption de la norme ISO 20022 – pain.001.001.03 pour l'échange des fichiers financiers qui permettra un traitement plus rapide et fluide des opérations par les agents de compensation.

Voici un aperçu de la plateforme en cours de déploiement :

Graphique 6.5 – Une plateforme SCEFTI



Source : BCD

Nous avons également pu identifier des avantages indirects pour la Banque Centrale et plus spécifiquement pour la Direction de supervision bancaire, ainsi que pour l'agence nationale de renseignement financier.

Cette nouvelle architecture leur permettra d'avoir un accès plus rapide lors des investigations et de contrôle pour les opérations de type virement et ainsi améliorer leur réactivité et leur capacité opérationnelle.

10.3 Travaux d'interconnexion au SYRAD et les banques initiées

Deux pistes sont actuellement à l'étude pour assurer la connexion automatique entre SYRAD et le Core Banking des banques de la place.

La première est la mise en place d'un comité de pilotage hebdomadaire entre les différentes parties prenantes pour finaliser l'interconnexion via un middleware non-propritaire qui est la solution actuellement utilisée. La seconde est le POC d'une solution native fournie pour Montran. 4 Banques se sont portées candidates pour être pilote pour cette intégration.

Il s'agit de deux approches complètement différentes, tant dans leur architecture que dans leur mode de financement (Coût mutualisé ou non mutualisé).

L'une basée sur une solution native à SYRAD et l'autre une solution classique de Middleware.

Les critères de choix sont principalement :

- La rapidité et la facilité d'intégration ;
- Le coût d'intégration.

Ces deux chantiers sont présentement menés en parallèle.

10.4 Amélioration de la résilience du système national de paiement

Le Département des Systèmes et des Moyens de paiement [DSMP](#) a mené un chantier d'envergure en collaboration avec les équipes de Djibouti-Telecom, afin d'améliorer la résilience de SYRAD. L'architecture est passée de deux à trois connexions au site principal, réduisant la dépendance critique des banques à l'application SYRAD hébergée au data center de la Banque Centrale.

Ainsi, la suppression de ces points de faiblesse permettra au système de rester opérationnel même en cas d'indisponibilité de la BCD. Des nouvelles routes d'accès au data center de Haramous ont été mis en place pour permettre une redirection des flux vers l'application de secours en cas d'incident de la BCD.

Une troisième version de l'architecture est actuellement proposée, toujours dans cette optique de résilience.

Il est également à noter que les travaux réalisés et à venir serviront également pour l'architecture du SWITCH national qui sera soumis à des contraintes bien plus fortes que le [RTGS](#).

Au titre de l'amélioration de l'opérationnalité des banques une fiche de procédure est partagée afin de pouvoir saisir les chèques défectueux dans SYRAD

L'élaboration des manuels de procédures de fonctionnement des systèmes RTGS et ACH a été partagée avec les participants visant d'une part, la maîtrise des risques découlant de la participation au système de paiement et, d'autre part, l'amélioration des conditions de réalisation des opérations interbancaires de paiement.

11 Évolution de l'activité des systèmes de paiement

L'activité du SYRAD au cours de l'année 2024 se caractérise par une légère baisse des opérations en termes de valeurs que ce soit dans les opérations RTGS et ACH, mais le volume continue lui sa croissance. En d'autres termes, la valeur des transactions a légèrement baissé mais le volume reste toujours croissant, ce qui indique une adoption continue de la plateforme pour les règlements.

Tableau 6.14 – Indicateurs de l'activité du Système SYRAD pour l'année 2023-2024

	2023	2024	Variation
Nombre de participants	13	13	0.00%
Nombre de paiements réglés	24 834	26 970	8.60%
Valeur de paiement réglés (en milliards)	1 872	1 843	-1.55%
Opération RTGS réglées (en volume)	23 529	25 637	8.96%
Valeur des opérations RTGS réglées (en milliards)	1 868	1 840	-1.50%
Opérations ACH réglées (en volume)	1 305	1 333	2.15%
Valeur des opérations ACH réglées (en milliards)	3.16	3.10	-1.90%
Nombre de chèques réglés	7 835	28 683	266.09%
Chèques réglés (en milliards)	33	41.86	26.85%

Source : BCD

11.1 Fonctionnement du Système RTGS

Le système RTGS traite les opérations de masse et d'importance systémique (paiements intergouvernementaux, les transferts interbancaires de gros montants dont la valeur est supérieure à 10 millions FDJ)

Au cours de l'année 2024, le fonctionnement du Système RTGS a été marqué par une croissance positive de l'activité, en termes de volume, soit une hausse de 8,96 % et une légère diminution dans les règlements en termes de valeur soit -1,50%.

Ainsi, 25 637 opérations ont été exécutées dans le RTGS en 2024 pour un montant cumulé de 1,840 milliards de Francs Djibouti, contre 23 529 opérations pour une valeur de 1,868 milliards FDJ durant l'année 2023.

11.2 Fonctionnement de la Télé compensation

L'activité de la Chambre de Compensation concernent les opérations à faible valeur telles que les virements, les chèques, et les prélèvements inférieurs à 10 millions de FDJ. Les virements traités en ACC ont atteint en 2024 près de 26 970 opérations de virements d'une valeur de 1.843 milliards de FDJ, soit une hausse de 8,6% en termes de volume par rapport à l'année précédente.

Concernant les chèques, la Chambre de compensation automatisée a traité 28 683 chèques en 2024, ce qui représente une augmentation de 266% par rapport à 2023. En valeur, cela correspond à 41,86 milliards de FDJ, soit une hausse de 26,85% sur un an.

Ces chiffres témoignent d'une adoption significative de la plateforme par les banques, traduisant une dynamique positive vers la modernisation des moyens de paiement à Djibouti.

Tableau 6.15 – Indicateurs sur l’activité de système de la Chambre de Compensation Automatisée (ACH)

	2023	2024	Variation
Nombre de participants	13	13	0.00%
Nombre de paiements réglés	1 305	1 333	2.15%
Valeur de paiements réglés (en milliards)	3.16	3.10	-1.90%
Nombre de chèques réglés	7 835	28 683	266.09
Valeur de cheques réglés (en milliards)	33.00	41.86	26.85%

Source : BCD

12 Perspectives

Les actions prévues en 2024-2025 dans le domaine des systèmes de paiement portent notamment sur :

- La mise en œuvre de l’interopérabilité du secteur financier afin de compléter la modernisation des infrastructures financières à travers l’implémentation d’un Switch monétique national. Des négociations sont en cours avec l’AFD pour financer cette solution à hauteur de deux millions cinq cent mille euros.
- Cette modernisation des infrastructures financières nationales a permis également à la BCD de préparer l’intégration de son système au système de paiement du COMESA, « REPSS » et le Système Panafricain de Règlement et de Paiement « PAPSS » de l’Afreximbank. Des séances de travail ont été organisées pour comprendre les avantages de cette intégration et de faciliter cette étape à travers un Roadshows co-brandé par la BCD et le PAPSS.

ANNEXES

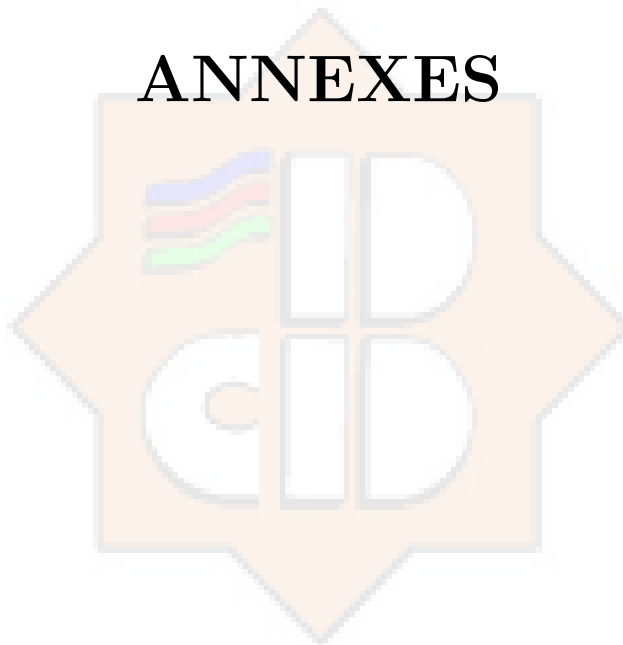


Tableau 6.16 – Tableau des opérations financières de l'État (TOFE), 2020-2024 (en millions FDJ)

Rubriques	2020	2021	2022	2023	2024	Var 2024/23
PIB nominal	565.300	599.500	654.000	718.200	774.200	7.80%
Recettes et Dons	131.056	121.015	124.564	125.691	137.453	9.36%
Recettes intérieures	112.092	109.993	117.809	113.519	129.030	13.66%
Recettes fiscales	65.866	69.834	73.833	77.171	84.143	9.03%
Impôts directs	28.646	29.387	33.182	32.736	40.302	23.11%
Impôts indirects	34.581	37.588	37.672	41.285	40.506	-1.89%
Autres impôts	2.639	2.859	2.978	3.150	3.334	5.84%
Recettes non fiscales	46.226	40.159	43.976	36.348	44.887	23.49%
Dons	18.964	11.022	6.755	12.172	8.423	-30.80%
Projets	7.561	5.641	4.573	6.245	5.642	-9.66%
Budget	11.403	5.381	2.182	5.927	2.781	-53.08%
Ratio Recettes budget/PIB	17,10%	16,80%	18,01%	15,81%		
Dépenses	144.139	139.435	132.328	149.758	15.7121	4.92%
Dépenses courantes	89.628	91.154	99.423	103.848	116.352	12.04%
Salaires	35.764	37.417	37.960	38.736	40.472	4.48%
Matériels	30.332	32.186	35.622	42.502	52.109	22.60%
Maintenance	1.200	1.221	1.072	793	0	-100.00%
Transferts	19.389	19.389	20.039	20.626	21.906	6.21%
Intérêts	3.549	941	4.731	1.190	1.865	56.72%
Dépenses courantes sur finance. Ext.	0	0	0	0	0	0
Investissements	40.157	44.281	32.905	45.911	40.769	-11.20%
Budgétaires	22.498	28.233	19.966	27.467	27.470	0.01%
Extérieurs	17.659	16.048	12.939	18.444	13.299	-27.90%
Dépenses exceptionnelles Covid-19	14.354	4.000	0	0	0	0
Solde global (base ordon. dons inclus)	-13.082	-18.420	-7.764	-24.067	-19.668	-18.28%
Solde global (en % du PIB)	-2,30%	-2,70%	-1,19%	-3,40%	-2,50%	-0.9%
Variations des arriérés (signe - en positif)	686	-1.539	-225	-1.302	-3.561	-13.20%
Solde global (base caisse)	-2.166	-12.397	-7.989	-25.369	-23,843	-6,01%
Solde global (base caisse en % du PIB)	-0,40%	-1,90%	-1,22%	-3,53%	-3,07%	0,46%
Financement	12.589	19.957	-1.542	29.219	25.363	-13,19%
Intérieur	-2.549	4.533	-441	19.582	21.992	-65.02%
Bancaire	-101	5.250	-316	19.645	21.992	11,94%
Non-bancaire	-2.448	-717	-125	-63	0	0
Extérieur	15.138	15.424	-1.101	9.637	3.371	-64,02%
Déficit Résiduel	193	-2	-9.531	3.850	1.520	-60,52

Source : BCD

Tableau 6.17 – Tableau 48–Composantes de la masse monétaire (en millions FDJ)

Composantes	2021	2022	2023	2024	Var. 2024/23
A) Monnaie fiduciaire	44.078	43.741	43.667	44.387	1,60%
B) Dépôts à vue en FDJ	156.566	156.993	155.858	155.222	-0,40%
M1=A+B	200.644	200.734	199.525	199.609	0,04%
C) Autres dépôts à vue FDJ	17.396	18.400	27.505	27.392	-0,40%
M2=M1+C	218.040	219.134	227.030	227.001	-0,01%
D) Dépôts à terme en FDJ	39.772	44.365	64.755	54.758	-15,40%
E) Dépôts en devises	220.608	206.840	215.628	242.939	12,70%
M3 ou Masse monétaire	478.420	470.339	507.413	524.698	3,40%

Source : BCD

Tableau 6.18 – Structure de la masse monétaire (en pourcentage)

Composantes	2020	2021	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Monnaie fiduciaire	10	9	9	9	8	-1%
Dépôts à vue en FDJ	32	33	33	31	29	-2%
M1	42	42	43	39	38	-1%
Autres dépôts à vue en FDJ	4	4	4	5	5	-
M2	46	46	47	45	43	-2%
Dépôts à terme en FDJ	8	8	9	13	10	-3%
Dépôts en devises	46	46	44	42	46	4%
M3	100	100	100	100	100	-

Source : BCD

TABLEAU 6.19 – Contreparties de la masse monétaire (en millions FDJ)

Composantes	2021	2022	2023	2024	Var. 2024/23
A) Avoirs extérieurs nets	348.417	312.372	311.063	278.127	-10,60%
B) Créances sur l'État	19.263	16.533	33.579	55.629	65,70%
C) Crédits à l'économie	161.621	189.234	214.815	243.682	13,40%
Total des contreparties (A+B+C)	529.301	518.139	559.457	577.441	3,20%
Solde des autres postes nets	-50.880	-47.799	-52.047	-52.743	1,30%

Source : BCD

Tableau 6.20 – Structure des contreparties (en pourcentage)

Composantes	2020	2021	2022	2023	2024	Var. 2024/23
Avoirs extérieurs nets	69	64	66	61	53	-8%
Crédits intérieurs	31	37	44	49	57	8%
Créances sur l'Etat	2	4	4	7	11	4%
Crédits à l'économie	30	33	40	42	46	4%
Autres postes nets	-3	3	-10	-10	-10	-

Source : BCD

Tableau 6.21 – Evolution de la rémunération des dépôts, 2023-2024 - Catégorie des intérêts créditeurs (en pourcentage)

Composantes	2023		2024	
	minima	maxima	minima	maxima
1. Particuliers				
Comptes sur livrets Comptes à terme	0,04	1	0,07	1,5
Comptes à terme	0,04	2,75	0	3,75
Bons de caisse	0,03	2,75	0,03	2,75
2. Entreprises				
Comptes sur livrets	0	1	0,25	1,5
Comptes à terme	0,04	2,75	0	3,75
Bons de caisse	0,03	1,5	0,03	1,5

Source : BCD

Tableau 6.22 – Taux moyens des crédits (en pourcentage)

Composantes	2023		2024	
	Minima	Maxima	Minima	Maxima
1.Particuliers				
Découverts	4,46	13	8,5	13
Personnels	3,5	11	7,1	13
Crédits immobiliers	5,73	8,5	5,23	8,5
2.Entreprises/entrepreneurs privés				
Escompte				
<10 millions FDJ	5,5	6,2	5,5	6,2
Découverts				
<10 millions FDJ	8,12	11	7,6	11
de 10 à 50 millions FDJ	1,9	11	4,92	11
de 50 à 200 millions FDJ	0,99	11	4,81	11
>200 millions FDJ	0,87	11	0	11
Autres crédits à court terme				
<10 millions FDJ	6,91	12	7,63	12
de 10 à 50 millions FDJ	7,33	12	7,63	12
de 50 à 200 millions FDJ	8	12	8	12
>200 millions FDJ	5,25	12	5	12
Moyen et long terme				
<10 millions FDJ	6,89	10,1	7,13	10,1
de 10 à 50 millions FDJ	6,44	8,5	6,48	8,5
de 50 à 200 millions FDJ	6,29	8	6,11	8
>200 millions FDJ	5,49	8	5,6	8

Source : BCD

Tableau 6.23 – Balance des paiements de Djibouti, 2023-2024 (en millions FDJ)

	2023			2024		
	Crédits	Débits	Soldes	Crédits	Débits	Soldes
Compte courant	107.3910	-972.852	101.058	989.055	-878.674	110.382
Biens	847.997	-796.524	51.474	724.484	-717.118	7.367
Services	196393	-139918	56.475	208.364	-130.182	78.182
Transports	111589	-121.821	-10.233	126.142	-113.368	12.774
Voyages	8.494	-4.247	4.248	9223	-3.759	5.464
Services de communication	18.436	-3.199	15.238	14.310	-2.934	1.1376
Services d'assurances	0	-4.705	-4.705	0	-3.749	-3.749
Autres services	13.944	-3.509	10.435	14.708	-3.245	11.463
Services des adm. Publiques	43.930	-2.437	41.493	43.981	-3.127	40.854
Revenus	21.792	-33.246	-11.454	23.782	-28.133	-4.351
Rémunérations des salariés	10.413	-681	9.732	9.952	-173	9.779
Revenus d'investissements	11.379	-32.565	-21.186	13.830	-27.960	-14.130
Investissements directs	0	-22.040	-22.040	0	-19.499	-19.499
Investiss. De portefeuille	0	0	0	0	0	0
Autres	11.379	-10.525	854	13.830	-8.461	5.369
Transferts courants	7727	-3164	4.563	32.426	-3.241	29.185
Secteur des adm. Publiques	2.222	-13	2.209	26.796	-14	26.782
Autres secteurs	5.505	-3.151	2.354	5.629	-3.227	2.402
Compte de capital	6.245	-407	5.838	5.642	-750	4.892
Adm. Publiques	6245	-407	5.838	5.642	-750	4.892
Transferts des migrants	0	0	0	0	0	0
Compte d'opérations financières	46.151	43.249	89.399	43.969	25.769	69.738
Investissements directs	24349	0	24.349	12.053	0	12.053
Investissements de portefeuilles	-2.993	0	-2.993	2.109	0	2.109
Autres investissements	10.700	43.249	53.949	2.510	25.769	28.279
Avoirs de réserves	14.094	0	14.094	27297	0	27.297
Erreurs et omissions	0	-22.1047	-221.047	0	-185.012	-185.012
Total	112.6305	-115.1058	0	103.8667	-103.8667	0

Source : BCD

Tableau 6.24 – Position extérieure globale de Djibouti 2024 (en millions FDJ)

Composantes	Avoirs	Engagements	Position nette
Investissements directs	0	-435.719	-435.719
Investissements de portefeuille	3.625	0	3.625
Titres autres qu'actions non-résidentes	3.625	0	3.625
Actions et autres participations	0	0	0
Autres investissements	335.698	-61.9385	-283.687
Crédits commerciaux	0	0	0
Prêts	51.068	-51.8035	-466.966
Autorités monétaires	0	-7370	-7370
Administrations publiques	0	-118.040	-118.040
Banques	51.068	-1777	49.291
Autres	0	-390.847	-390.847
Monnaie fiduciaire et dépôts	284.630	-91.049	193.581
Autorités monétaires	0	-6.176	-6.176
Administrations publiques	0	0	0
Banques	284.630	-84.873	199.757
Autres	0	0	0
Autres Engagements	0	-10.302	-10302
Autorité monétaire (allocation DTS)	0	-10.302	-10.302
Avoirs de réserve	61.705	0	61.705
Or monétaire		0	0
Droits de tirages spéciaux	795	0	795
Position de réserve du F.M.I.	1.041	0	1.041
Devises	59.869	0	59.869
Position nette	401.028	-105.5105	-654.077

Source : BCD

Tableau 6.25 – Bilans résumés et comparés de la BCD, 2023-2024 (en millions FDJ)

	2023	2024
Actif		
Créances sur l'Etranger	94.133	66.302
Créances sur les Banques	267	269
Créances sur l'Etat	28.425	51.084
Autres créances	384	741
Immobilisations	515	466
Total de l'actif	123.724	118.862
Comptes Hors-bilan débit	2.729	2.729
Passif		
Emissions (billets et pièces)	51.751	51.336
Engagements extérieurs	24.824	24.130
Fonds de réserve	3	3
Comptes créditeurs Organismes Internationaux	17	17
Comptes créditeurs de l'Etat	-	-
Comptes créditeurs des Banques	38.828	33.922
Autres Passifs	950	466
Capital, réserves et Résultat en instance d'approbation	7.351	8.989
Total du passif	123.724	118.862
Comptes Hors-bilan crédit	2.729	2.729

Source : BCD

Tableau 6.26 – Comptes de résultat résumés et comparés de la BCD, 2023-2024 (en millions FDJ)

Composantes	2023	2024
Produits d'exploitation		
Produits financiers	4.127	3.092
Bénéfice de change	189	270
Autres produits	35	47
Total des produits d'exploitation	4.351	3.409
Charges d'exploitation - Dépenses d'administration	(-852)	(-1.016)
Frais financiers	(-146)	(-143)
Perte de change	-	-
Dotation aux amortissements	-66	-67
Total des charges d'exploitation	(-1.064)	(-1.226)
Résultat d'exploitation	3.287	2.183
Résultat exceptionnel	13	3
Résultat sur exercices antérieurs	(-0,5)	(-3)
Dotation aux provisions		
Impôt sur le bénéfice	(-825)	(-546)
Résultat après impôt	2.474	1.637
Affectation au Fonds de Stabilisation de Change	825	618
Affectation Réserve légale		
RÉSULTAT NET	1.649	1.019

Source : BCD

BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI (BCD)

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels au 31 décembre 2024 de la Banque Centrale de Djibouti (BCD), comprenant le bilan, le hors-bilan, le compte de résultat, ainsi que les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers annuels donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque Centrale de Djibouti (BCD) au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable de la Banque Centrale de Djibouti, qui sont décrites dans les notes annexes.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (« ISA »).

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'Institution conformément au Code de déontologie des professionnels comptables publié par l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code de l'IESBA), et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations données dans les notes annexes aux états financiers annuels listées ci-après :

- La **note 3.1** relative au solde débiteur du compte unique du Trésor National dans les livres de la Banque Centrale contrairement aux dispositions des articles 21 et 22 de la Loi n°118/AN/11/6ème L du 22 janvier 2011 portant modifications des statuts de la Banque Centrale de Djibouti ;
- La **note 3.2** relative au prêt octroyé au Ministère du budget contrairement aux dispositions de l'article 22 de la Loi n°118/AN/11/6ème L du 22 janvier 2011 portant modifications des statuts de la Banque Centrale de Djibouti.

Responsabilités du Gouverneur, du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit de la Banque Centrale relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels sont établis par le Gouverneur de la Banque et approuvés par le Conseil d'Administration.

Le Gouverneur de la Banque est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable de la Banque Centrale de Djibouti décrites dans les notes annexes, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration de la Banque d'évaluer la capacité de la Banque Centrale à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf s'il y a une intention de mettre la Banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller, au travers du Comité d'Audit, le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque Centrale de Djibouti.

Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport de l'auditeur sur les états financiers annuels.

Abidjan, le 10 juillet 2025

Deloitte Côte d'Ivoire



Frédéric Blédou
Expert-Comptable Diplômé
Associé

BP: 2118 - DJIBOUTI, RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI TEL: +253 21 35 27 51



BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI

البنك المركزي الجيبوتي
